

Le Monde selon Sarkozy

IISBN : 978-2-35013-336-2
Tous droits réservés
© Jean-Claude Gawsewitch Éditeur, 2012
130, rue de Rivoli
75001 Paris
www.jcgawsewitch.com

Pascal Boniface

Le Monde selon Sarkozy

Jean-Claude Gawsewitch Éditeur

REMERCIEMENTS

Je remercie Sami Asali, Iris Delahaye et Morgan Vasner qui ont été de très précieux assistants de recherche pour ce livre. Merci également à Magali Bernard qui a assuré la mise en forme des versions successives du manuscrit. Véronique Marta et Pascale Sauvage ont largement amélioré mon texte grâce à leur travail éditorial, et enfin un clin d'œil complice à Jean-Claude Gawsewitch.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1	
Pas d'Élysée sans crédibilité internationale.....	11
Chapitre 2	
La perte du triple A stratégique.....	19
Chapitre 3	
Gaullo-mitterrandistes versus occidentalistes	29
Chapitre 4	
L'héritage Gaullo-Mitterrandiste	43
Chapitre 5	
La non-rupture de Sarkozy.....	81
Chapitre 6	
Occidentalisme et multipolarité	99

Chapitre 7	
La « peopolisation » des droits de l'homme.....	107
Chapitre 8	
Diversité célébrée, Islam stigmatisé.....	145
Chapitre 9	
Proche-Orient : continuité dans le changement.....	165
Chapitre 10	
Le bonus libyen ?.....	191
Chapitre 11	
« Bienvenue chez les talibans ».....	219
Chapitre 12	
SOS gendarme régional.....	229
Chapitre 13	
L'ami américain.....	235
Chapitre 14	
Mme Merkel porte la culotte.....	249
Chapitre 15	
Les pays émergents : les rendez-vous manqués.....	257
Conclusion	
La France sous conditions.....	277

Chapitre 1

PAS D'ÉLYSÉE
SANS CRÉDIBILITÉ
INTERNATIONALE

Il est un point commun entre les guerres et les campagnes électorales : la première victime en est souvent la vérité. L'élection présidentielle à venir ne devrait pas déroger à cette règle.

Les uns vont nous présenter Nicolas Sarkozy comme un quasi-roi du monde, unanimement respecté par ses pairs, à l'initiative des succès collectifs de la communauté internationale qu'il a ranimée par son énergie et sa vigueur,

grâce auquel la France est une nation phare sur la planète, championne reconnue des droits des peuples et des individus.

Les autres vont accuser Nicolas Sarkozy d'avoir dilapidé l'héritage gaullo-miterranéen, d'avoir bradé l'image et le rayonnement international de la France et de l'avoir réduite au rang d'une puissance mineure.

Aucune de ces deux assertions ne rend compte de la réalité.

Au moment d'élire un président, il faut savoir distinguer plusieurs problèmes.

Le premier consiste à différencier les évolutions sur lesquelles nous n'avons pas de prise de celles sur lesquelles un choix peut et doit être fait. Le grand bouleversement des équilibres stratégiques auquel nous assistons avec l'émergence de nombreuses puissances, qui, il y a peu encore, ne participaient pas ou presque pas aux décisions qui façonnent l'ordre international, n'est pas quelque chose sur quoi nous avons prise. La montée en puissance de la Chine, du Brésil, de dizaines d'autres nations, ne sont pas de notre ressort. En revanche, l'attitude que

nous adoptons face à cette révolution lourde, à cette refondation structurelle de l'état du monde, est de notre responsabilité. Un rééquilibrage des rapports de puissance est en cours. Nous pouvons, selon les décisions que nous allons prendre, conserver un rôle important sur l'échiquier international, celui d'un pays rangé au rayon des puissances historiques.

Mais peut-être faut-il avant tout répondre à une première question. Voulons-nous continuer de peser sur les décisions internationales, ou nous satisfaire d'un rôle de pays cherchant uniquement à préserver sa part de prospérité, sans se fatiguer à courir après la puissance ? La tentation de la seconde option est forte. L'épuisement de la Seconde Guerre mondiale et des guerres coloniales a poussé certains à vouloir abandonner toute politique autonome en se rapprochant d'une locomotive soit américaine, soit européenne. C'est l'option atlantiste.

L'option occidentaliste n'est qu'une réincarnation agressive de cette posture. Nous ne sommes toujours pas maître des choix, mais nous participons à une confrontation avec d'autres civilisa-

tions sous la bannière d'une nation dominante, en l'occurrence les États-Unis.

L'option gaullo-mitterrandiste est moins confortable car elle exige de recalculer en permanence le rapport de force, de mesurer très précisément les marges de manœuvre afin de les préserver, et d'avoir à la fois une ligne directrice immuable (notre indépendance, qui n'est que mieux garantie par l'indépendance des autres, une stratégie tous azimuts) et des tactiques qui dépendent des circonstances. Mais comment ne pas voir que dans un monde où les acteurs internationaux se sont multipliés et diversifiés, c'est la seule option pour préserver nos intérêts sur le long terme ?

Dans un environnement où la puissance est de plus en plus multipolarisée, réduire la France à son seul statut de pays occidental revient à l'automutiler.

Par conviction peut-être, pour des raisons tactiques sans doute, Nicolas Sarkozy avait fait de la rupture son axe de campagne électorale en 2007. Cet argument ne pourra bien sûr pas resservir en 2012. Élu président, il n'a pas bradé

l'héritage de la V^e République, il en a plutôt préservé les axes majeurs - Avec une nuance qui concerne son insistance à identifier la France avant tout, voire uniquement, comme un pays occidental. Avec un style propre caractérisé par un axe de communication très fort qui conduit parfois à vouloir faire des « coups » destinés à marquer l'opinion, parfois avec succès, parfois au détriment de la mise en place d'une évolution à long terme. Avec, également, la particularité de laisser des impératifs - ou considérés comme tels - de politique intérieure prendre le pas sur les objectifs internationaux. Avec pour résultat de diviser la société française et de limiter notre attractivité internationale.

Nicolas Sarkozy n'a donc pas révolutionné la politique de la V^e République, il lui a donné quelques inflexions.

En 2007, la politique internationale a été très peu présente dans la campagne électorale. Nicolas Sarkozy savait que ses positions de rupture avec le gaullo-mitterrandisme étaient peu populaires parmi les électeurs, même si

elles avaient les faveurs d'une partie des élites économiques et médiatiques du pays. Une fois les signaux envoyés à ces dernières, il se garda d'aborder trop ouvertement les questions internationales afin de ne pas heurter la sensibilité générale de la population française. Ségolène Royal aurait pu tirer un avantage, dans son duel avec Nicolas Sarkozy, d'une ligne politique refusant l'atlantisme ou l'occidentalisme. Mais elle n'a pas montré un goût prononcé pour les affaires stratégiques. Se sentant mal à l'aise sur le sujet, elle a préféré ne pas affronter directement le candidat de l'UMP sur ce terrain.

Que va-t-il se passer en 2012 ? Nicolas Sarkozy va-t-il s'appuyer sur Alain Juppé et revenir aux fondamentaux de la V^e République ? Va-t-il courir deux lièvres à la fois, en fonction des circonstances, la politique suivie par Claude Guéant venant contredire la ligne d'Alain Juppé ? Va-t-il opter clairement pour une ligne purement occidentale, estimant qu'il sera plus libre de ses choix lors d'un second mandat ?

Et que fera en face de lui François Hollande ? Ce dernier, au moment où ces lignes sont écrites,

s'est relativement peu exprimé sur les questions internationales. Va-t-il prendre le sujet à bras-le-corps ? Va-t-il définir une ligne claire alors que le parti socialiste est, depuis 2002, traversé au sommet par ces deux courants contradictoires que sont l'atlantisme, voire, pour certains, l'occidentalisme, et la ligne gaullo-mitterrandiste, à laquelle la base est majoritairement attachée ?

La campagne électorale sera-t-elle l'occasion d'une clarification de la vision du monde du PS ?

Hollande peut trouver risqué de trancher, et penser qu'on ne sort de l'ambiguïté qu'à son propre détriment. Mais il prendrait alors un risque plus important, celui du déficit de crédibilité. Les Français ne feront pas de la politique étrangère le critère majeur de leur choix, mais ils n'enverront pas à l'Élysée quelqu'un qu'ils ne jugent pas solide sur ce point.

C'est sur ce thème que Nicolas Sarkozy compte d'ailleurs l'attaquer, mettant en avant sa fréquentation des grands de ce monde. Mais l'aggravation de la situation en Afghanistan (où il a choisi d'augmenter la présence militaire française, en présentant cette dernière comme

indispensable à la défense de nos valeurs) ou le délitement de celle en Libye pourraient le desservir.

Bayrou, qui a eu une attitude d'homme d'État sur l'affaire de la loi pénalisant la négation du génocide arménien, pourrait gagner des points sur ce terrain en prenant une posture gaullienne ou mitterrandienne.

Souhaitons en tout cas que les choix stratégiques auxquels la France est confrontée soient clairement posés, les enjeux clairement définis, et que nos concitoyens puissent se décider en toute connaissance de cause.

Chapitre 2

LA PERTE DU TRIPLE A STRATÉGIQUE

Les bouleversements stratégiques récents ne nous sont pas favorables. Les modifications structurelles de l'état du monde, rapides et profondes, réduisent les avantages acquis de la France qui, si elle veut préserver sa place, doit se mettre en quête de causes nouvelles, universelles, des causes dont les avancées seraient utiles à sa propre influence tout en profitant au reste du monde. Encore faudrait-il y réfléchir de façon globale et cohérente plutôt que de subir

cette « tectonique des plaques » stratégique qui, faute d'anticipation de notre part, précipite notre perte d'ascendant sur le jeu diplomatique mondial.

Deux facteurs modifient la place de la France dans le monde, tous deux, malheureusement, dans le sens d'une diminution de notre capacité.

Le premier est la fin du monde bipolaire. Paradoxalement, cette évolution a longtemps été l'objectif prioritaire de la diplomatie gaullio-mitterrandienne. Maintenant que les efforts déployés en ce sens pendant près d'un demi-siècle semblent aboutir, le résultat escompté n'est pas au rendez-vous : au lieu de gagner en influence à la faveur de la multipolarisation du monde, la France pèse de moins en moins sur la scène mondiale, aux antipodes des ambitions affichées par le général de Gaulle puis par son opposant de toujours, devenu son successeur, François Mitterrand.

De Gaulle n'a eu de cesse de pester contre le condominium soviéto-américain. Le mot d'ordre de Mitterrand était de « dépasser

Yalta¹ ». La fin du clivage Est-Ouest et de la division de l'Europe et du monde, symbolisée par la chute du mur de Berlin, a répondu à cet objectif stratégique ancien, constant et prioritaire. Pourtant, elle a du même coup privé la France de l'avantage non négligeable représenté par la spécificité de sa position, conquise de haute lutte face aux États-Unis d'une part et à l'Union soviétique d'autre part, de pays occidental indépendant, sorte d'électron libre dans un monde figé par la logique des blocs. Au bout du compte, la concrétisation d'une vision long-temps défendue comme favorable à ses propres intérêts se retourne contre elle.

La France tirait de cette spécificité des avantages hors du commun en ce qu'elle pouvait jouer sur les deux tableaux, son appartenance au monde occidental d'une part, son non-alignement sur les États-Unis d'autre part. Elle occupait ainsi un espace stratégique très particulier, et même unique. Elle ne craignait

1 Yalta est vu comme un symbole du partage du monde et de l'Europe entre Moscou et Washington, même si le partage ne fut *pas* effectué lors de la conférence de Yalta, en février 1945.

pas l'URSS, grâce, entre autres, à la possession d'un arsenal nucléaire. Elle ne ressentait pas le besoin vital, contrairement aux autres Européens, de se placer sous la protection américaine, protection qui constituait une véritable tutelle car elle était assortie d'un devoir d'obéissance. La possibilité pour Paris de tenir tête aux deux superpuissances, de pouvoir s'affranchir de Washington tout en étant clairement dans le camp occidental, lui donnait un prestige hors norme. C'était le prestige dû à l'indépendance, au courage et à l'originalité.

La France offrait ainsi une alternative au duopole soviéto-américain. Il était possible de nouer des accords avec elle sans tomber dans la dépendance à l'égard d'un pays communiste et sans, non plus, devoir son salut à la superpuissance américaine, gourmande elle aussi en alignement. Notre pays était perçu comme occidental sans être impérialiste, tiers-mondiste sans être communiste. Il aurait dû, logiquement, tirer profit de la fin du clivage Est-Ouest. Or, celui-ci a de facto banalisé sa position, la diplomatie française s'étant laissé

rattraper par d'autres pays sur le terrain de la multipolarisation.

La seconde évolution majeure est la fin du monopole occidental de la puissance qui affecte la France par ricochet. L'accession de nombreuses autres nations au rang de véritables puissances modifie les rapports de force, tant bilatéraux que multilatéraux. Jusqu'aux années 1990, la France pouvait parler d'égal à égal avec la Chine. Toutes deux étaient des puissances nucléaires indépendantes, libérées de la tutelle trop pesante du leader de leur camp stratégique respectif (États-Unis d'un côté, URSS de l'autre), et toutes deux plaidaient conjointement pour un monde multipolaire. Aujourd'hui, la France et la Chine ne sont plus sur un pied d'égalité, la Chine étant perçue par le reste du monde comme une future puissance mondiale de premier plan. Paris ne jouit plus, dès lors, du même attrait aux yeux de Pékin, quels que soient ses rappels incantatoires d'un passé prestigieux mais révolu.

Autre exemple : les relations bilatérales avec les pays africains se sont très largement réé-

quibrées à leur profit. La plupart du temps, la France n'est plus en mesure d'imposer sa volonté à des pays africains qui ont bénéficié du changement de rapport de force. Ces pays ont par eux-mêmes accru leur puissance sur la scène internationale. Ils disposent par ailleurs d'autres alternatives au moment où la Chine, le Brésil, le Japon et tant d'autres s'intéressent de très près à l'Afrique et à ses ressources. Le monopole de fait longtemps exercé par la France en Afrique occidentale n'est plus son apanage et son statut de superpuissance sur ce continent s'est fortement érodé.

Les exemples sont légions parmi les pays émergents qui, loin de se limiter aux seuls BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), forment aujourd'hui une catégorie de plus d'une soixantaine d'États. De même, bien que nous conservions des positions avantageuses dans la plupart des organisations internationales, notre voix y porte moins, pour la simple raison que d'autres voix, autrefois inexistantes ou peu audibles, se font désormais entendre plus fortement. Il serait cependant erroné de conclure,

sur la base de ce constat lucide, que la partie est perdue : nous avons encore quelques atouts en main. Notre héritage historique et stratégique nous confère, aux yeux de la plupart des autres nations, les avantages d'un préjugé d'originalité de notre démarche et surtout d'une capacité à penser de façon globale, bien que nous ne soyons pas considérés comme une grande puissance. Cet héritage, à condition de ne pas être dilapidé, nous permet de rester dans le jeu même lorsque la partie devient moins facile.

Notre rôle d'électron libre, autrefois primordial dans un monde régi par la logique des blocs, est désormais sans utilité. Il nous incombe donc de remplir de nouvelles fonctions dont les autres nations peuvent penser qu'elles répondent à l'intérêt général. Ce qui a fait le succès de la diplomatie gaullo-mitterrandienne, c'est que la France, tout en défendant ses intérêts, paraissait remplir une mission de service public international en desserrant quelque peu l'étau étouffant du condominium soviéto-américain. Nous étions populaires auprès des autres peuples parce que, d'une cer-

taine manière, ils pensaient que nous défendions également leurs intérêts. Nous étions le porte-voix de ceux qui n'en avaient pas ou qu'on n'entendait pas.

Quelles sont les causes, profitables à une majorité de pays, dans lesquelles la France pourrait aujourd'hui s'engager afin de redorer son blason international ? Dans un monde en mutation, où nos marges de manœuvre sont réduites, il est d'autant plus important de se livrer à une évaluation aussi précise que possible des véritables rapports de force, afin d'affiner nos propositions et nos arguments.

Malgré la fin de la Guerre froide, les dépenses militaires vont continuer de croître de façon insensée. La course aux armements continue de plus belle à un rythme accéléré. Lancer un plan global de réduction des armements, proposer la taxation des dépenses militaires au profit du développement, notamment des objectifs du millénaire pour le développement, pourraient être des propositions pertinentes et populaires. Relancer la réflexion sur les défis globaux (développement, multilatéralisme, réforme des

institutions, lutte contre le réchauffement climatique) est une piste parmi tant d'autres.

Cet état des lieux est compliqué par l'accélération des bouleversements du monde et par l'importance primordiale accordée à la communication. Son exactitude exige de bien distinguer le court terme du long terme, les apparences des réalités. Si communiquer est devenu indispensable pour être entendu, compris et soutenu, attention cependant à ne pas privilégier la forme sur le fond, à ne pas injurier l'avenir en prenant des mesures populaires dans l'immédiat mais coûteuses dans la durée ! C'est le revers de la démocratie. Les gouvernements ont l'œil vissé sur les prochaines élections, voire sur les sondages. Il n'y a plus de Colbert pour faire planter des chênes dont le bois servira à construire des navires cent ans plus tard. Le « courtermisme » et la recherche de la popularité immédiate constituent deux dangers pour l'intérêt dans le temps d'un pays. Les peuples sont d'ailleurs, beaucoup plus que ne le croient leurs dirigeants, prêts à accepter les impératifs du long terme s'ils leur sont bien expliqués.

Chapitre 3

GAULLO- MITTERRANDISTES VERSUS OCCIDENTALISTES

Y a-t-il une différence entre la droite et la gauche en matière de politique étrangère ?? Les clivages relativement visibles sur le plan des politiques économiques et sociales s'effaceraient-ils au seuil du champ diplomatique ??

Il ne faut pas s'attendre à une véritable révolution en cas d'alternance politique. Cela

n'a jamais été le cas depuis le début de la ^{me} République. Il en va d'ailleurs de même dans les autres pays, qu'ils soient ou non démocratiques. On ne modifie pas la géographie et l'histoire, les intérêts d'un pays, ses traditions et ses alliances en changeant son dirigeant suprême. Les politiques étrangères sont comme le parcours d'un tanker trop lourd pour effectuer des demi-tours rapides. Des modifications de trajectoires, des changements de rythme sont possibles, mais les ruptures sont plus rares, pour ne pas dire rarissimes. Contrairement à ce qu'espéraient les uns et redoutaient les autres, François Mitterrand n'a pas rompu avec le gaullisme, pas plus que Jacques Chirac avec le mitterrandisme, ni Nicolas Sarkozy avec le chiraquisme.

Mais existe-t-il à tout le moins des projets de nature différente, des lignes de fracture entre la droite et la gauche en matière de politique extérieure ?

En fait, le clivage sur la politique étrangère française sous la ^{me} République ne relève pas de la distinction entre droite et gauche. Encore en vigueur à l'origine du régime, cette distinction

s'est effacée au profit d'une autre, plus fondamentale, après l'alternance de 1981.

Sous la IV^e République, les points de distinction les plus importants portent d'une part sur la relation avec l'Union soviétique, et par conséquent avec les États-Unis, d'autre part sur la question coloniale. Les gaullistes, alors en dehors des coalitions gouvernementales, se distinguent de la droite sur la nature de la relation avec Washington, jugeant la diplomatie française trop alignée sur celle des États-Unis.

Dans l'autre camp, la ligne de clivage entre la gauche communiste et la gauche non communiste est forte sur l'ensemble des sujets. La première est prosoviétique, anti-américaine et anticolonialiste ; la seconde exactement l'inverse. La gauche non communiste s'est refondée par la suite sur la base de l'opposition à la guerre d'Algérie, devenant alors anticolonialiste.

L'avènement de la V^e République entraînera une redistribution générale des cartes. Les centristes, les socialistes et les communistes, pour des raisons différentes, s'opposent à la constitution d'une force nucléaire par la France. Les

communistes applaudissent la rupture avec l'OTAN, dénoncée pour leur part par les socialistes et les centristes.

Les centristes lors de l'élection présidentielle en 1974, les communistes avec le rapport Kanapa en 1977² et enfin les socialistes en 1977-1978, sous l'impulsion de Charles Hernu et de Jean-Pierre Chevènement, se rallient au principe de la force de dissuasion. On parle dès lors d'un « consensus français » sur les questions de défense, consensus qui se révèle éclatant après la victoire de François Mitterrand en 1981. Alors que les autres pays européens se déchirent entre droite et gauche, notamment sur la question de l'installation d'euromissiles américains, l'entente politique qui voit le jour en France est d'autant plus rare et significative que le pays était plutôt réputé pour ses incessantes querelles internes. Seul le taux du PIB (produit intérieur brut) consacré au budget de la défense fait divergence entre la droite et

2 Rapport rédigé par le responsable des affaires internationales du PC, qui estimait que la possession d'une force de dissuasion était utile à la France, lui permettant d'être indépendante des États-Unis.

la gauche dans les années 1980, l'opposition reprochant au gouvernement socialiste de ne pas accorder suffisamment de moyens financiers à la politique de défense.

Outre les questions nucléaires, un véritable clivage entre la droite et la gauche marque les années 1970. Une fois close la page du colonialisme par les socialistes, la gauche, originellement plus sensible au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, s'engage en faveur du désarmement et se montre plus active sur la question de la défense des droits de l'homme. La droite, bien sûr, ne se déclare pas hostile à ces principes, mais elle accepte de nombreuses exceptions, au nom de la lutte globale contre le communisme. Ainsi, dans les années 1960 et 1970, ce clivage se manifeste à propos de la guerre du Viet Nam. À gauche, celle-ci est dénoncée comme une guerre impérialiste, la superpuissance américaine menant une guerre totale contre un peuple, sans distinction entre combattants et civils. À l'inverse, elle est fermement soutenue à droite par les non-gaullistes, au nom de la lutte contre le communisme.

Dans le même ordre d'idées, la droite approuve le coup d'État militaire au Chili qui, en 1973, renverse le gouvernement d'union de la gauche de Salvador Allende, élu en 1970. Seul Bernard Stasi, alors ministre des DOM-TOM, proteste violemment et se trouve contraint de démissionner du gouvernement Messmer. Un intellectuel ouvert comme Raymond Aron, pourtant opposé en son temps à la guerre d'Algérie, justifie ce coup d'État qui, selon lui, évite au Chili de basculer dans une dictature communiste.

De même, nombreux sont, à droite, ceux qui s'accommodèrent du régime de l'apartheid en Afrique du Sud, au nom de la lutte contre le communisme. C'était l'époque où Jean-François Revel, l'un des intellectuels français les plus influents, prédisait aux démocraties entravées dans leur capacité d'action par leurs principes un avenir sous le joug des dictatures communistes.

Le refus de recourir à la force dans les relations internationales, la nécessité d'aider le tiers

monde à se développer, fondent également ce clivage droite-gauche.

Par la suite, les points de vue se rapprochèrent. Le gaullisme lui-même représentait une synthèse originale, dépassant le clivage droite-gauche plus fortement en politique étrangère qu'en politique intérieure. La fin de la décolonisation, les distorsions de développement, dans les pays du Sud, entre pays émergents, nouveaux pays industriels et États faillis, firent voler en éclats le tiers-mondisme. La droite reprit à son compte l'agenda des droits de l'homme. La disparition de l'URSS sonna le glas d'un argument crucial dans la différence d'appréciation de situations stratégiques. Il n'y avait plus d'excuses à accepter des manquements à la démocratie et au respect des droits de l'homme au nom de l'objectif fondamental de résistance au communisme. Aujourd'hui, à l'exception de l'extrême droite, l'ensemble de la classe politique condamnerait à l'unisson un événement du type du coup d'État de Pinochet au Chili, en 1973.

En France, ce clivage traditionnel s'est donc effacé à la fin des années 1970 et au début des années 1980, au profit d'un autre, plus fondamental, sur les questions internationales. Il s'est cristallisé dans l'opposition entre les tenants d'une ligne gaullo-mitterrandiste et les partisans de l'atlantisme.

Les tenants de la ligne gaullo-mitterrandiste pensent que la France ne peut se résumer à son statut de pays occidental, qu'elle a un rôle spécifique à jouer avec les pays dits « du Sud » hier, appelés « émergents » aujourd'hui, et qu'il est bien dans son intérêt de jouer ce rôle. Ils sont persuadés que cela n'est possible que si la France maintient une ligne indépendante et qu'elle ne fait pas partie d'un système d'alliances figé. La France doit être en phase avec l'intérêt général et favoriser le multilatéralisme et la multipolarité.

Les atlantistes et autres occidentalistes croient que la France se définit avant tout par son appartenance à une famille politique, que son devoir principal est d'être solidaire de cette famille et de son leader, en l'occurrence

les États-Unis, de l'autre côté de l'Atlantique. Une menace supérieure mettant en danger la France (hier l'URSS, aujourd'hui l'islamisme ou bien la montée en puissance de la Chine, voire d'autres pays émergents) nous conduit à devoir accepter de nous mettre dans les pas du leadership occidental.

Après l'implosion de l'Union soviétique et la disparition du bloc communiste, la ligne de division s'est reformée, les atlantistes se regroupant sous la dénomination d'occidentalistes. Selon les partisans de cette thèse, le monde occidental serait menacé par la dictature russe (dans leur esprit, l'autoritarisme de la Russie ne se différencie guère de celui de l'Union soviétique), par la suprématie chinoise (démographique et économique) ou encore par la montée en puissance de l'Islam (certains parlent de « fascislamisme »). Ils se prononcent également en faveur de « l'ingérence », les Occidentaux étant à leurs yeux censés apporter le progrès aux peuples du Sud.

L'apparition de cette notion d'ingérence a fait émerger une nouvelle ligne de clivage dépassant

les divisions politiques traditionnelles. Vue par certains comme la preuve de la non-indifférence aux malheurs des autres, elle est considérée par d'autres comme une politique classique de puissance, fût-elle déguisée sous des habits moraux.

Un nouveau clivage s'est par la suite imposé, dans la lecture des relations internationales, entre le monde occidental et les autres civilisations, en premier lieu l'Islam. Là encore, le clivage n'est pas purement droite/gauche. La droite craint la montée en puissance d'un bloc civilisationnel concurrent. Certaines composantes de la gauche voient dans l'Islam une menace, au nom d'une vision rigoureuse, voire rigoriste et même intégriste de la laïcité. Consciemment ou inconsciemment, l'Islam est représenté comme ayant succédé au communisme en tant que menace globale sur les libertés occidentales. Si les thèses de Huntington sur le choc des civilisations sont rejetées car considérées comme non présentables d'un point de vue de gauche, des conclusions comparables sont tirées au nom de la défense des droits individuels et du statut

des femmes. Subrepticement, la thèse de la supériorité de la civilisation occidentale (plus moderne, plus démocratique, plus ouverte, plus tolérante) s'impose, fût-ce au nom de bons sentiments, avec parfois la tentation d'exporter ces avantages pour en faire bénéficier les autres, quitte à leur imposer l'occidentalisme. Elle refonde les réflexes colonialistes, pétris de bonne conscience, pour masquer les appétits de la puissance, avec pour résultat une redistribution des cartes au sein même des familles politiques.

On constate d'ailleurs qu'en large partie, ce clivage civilisationnel recoupe la ligne de fracture déjà observée sur l'ingérence. La notion d'un Occident en danger permet de mettre l'accent sur la double nécessité, fût-elle malheureuse, du recours à la force pour se défendre et de la mise sous le boisseau du multilatéralisme, pour la simple raison que les démocraties sont en minorité.

La question du conflit du Proche-Orient est au cœur des différences d'appréciation sur les questions stratégiques. Les occidentalistes

voient l'actuel gouvernement israélien comme la pointe avancée du combat des démocrates contre les dictatures, de l'Occident contre l'Islam. Les gaullo-mitterrandistes estiment quant à eux que l'occupation de la Palestine et la répression qui s'ensuit est une source majeure d'antagonisme entre Occidentaux et musulmans.

Là encore, le clivage ne se situe pas entre droite et gauche, entre les deux principales formations considérées comme favorites pour figurer au second tour de l'élection présidentielle. L'UMP et le PS sont traversés par cette nouvelle ligne de partage. Au sein de chacune de ces deux formations cohabitent atlantistes, occidentalistes et gaullo-mitterrandistes.

Si Dominique Strauss-Kahn avait été le candidat socialiste, il aurait incarné une ligne atlantiste et occidentaliste. Ses partisans, peu nombreux au PS avant 2002, s'y sont épanouis après le retrait de Lionel Jospin de la vie politique, en l'absence d'un leadership incontesté. Ils sont aujourd'hui moins puissants, ayant perdu leur champion en la personne d'un

DSK « empêché », mais ils sont encore nombreux. Martine Aubry représente plus nettement l'aile gaullo-mitterrandiste du PS que François Hollande. Ce dernier n'est cependant pas atlantiste, et encore moins occidentaliste. Son directeur de campagne, Pierre Moscovici, est modérément atlantiste. En fait, la base militante et électorale du PS est clairement gaullo-mitterrandiste, alors que la direction est plus partagée. Les Verts ne sont pas atlantistes et encore moins occidentalistes, mais leur refus de la puissance les éloigne du gaullo-mitterrandisme. Le PC s'en rapproche davantage, de même que François Bayrou, pourtant héritier d'une famille politique atlantiste.

À l'inverse, Alain Juppé ou François Fillon (et, de son vivant, Philippe Séguin) incarnent le maintien d'une ligne gaullo-mitterrandiste au sein de l'UMP. Jean-François Coppé est clairement sur une ligne occidentaliste, Nicolas Sarkozy, également sur cette ligne avant son élection, a évolué par la suite. Mais c'est bien ce clivage gaullo-mitterrandiste versus atlantistes/

occidentalistes qui reste fondamental, traversant et l'UMP et le PS.

Nicolas Sarkozy, au nom de la rupture, a incarné avant son élection les thèses atlantistes. De façon paradoxale pour quelqu'un qui se réclamait du gaullisme, ses positions (sur l'OTAN, la Russie, la Chine, les États-Unis, la place du monde occidental, le Proche-Orient, etc.) étaient une condamnation du gaullomitterrandisme. Une fois élu, il a retrouvé les fondamentaux de la V^e République. L'arrivée d'Alain Juppé au quai d'Orsay et le poids de ce dernier dans l'équipe gouvernementale l'en ont rapproché encore davantage. Bref, les jeux sont ouverts.

Chapitre 4

L'HÉRITAGE GAULLO-MITERRANDISTE

La spécificité de la France sur la scène internationale, jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, était connue et reconnue sous le nom de gaullo-mitterrandisme. Comment cette ligne s'est-elle construite, au fil du temps et des événements internationaux ? Comment François Mitterrand, opposant patenté du général de Gaulle pendant trente ans, s'est-il finalement inscrit dans l'action de son prédécesseur en arrivant au pouvoir, au point que

leurs noms sont associés dans la désignation d'une doctrine française bien identifiée sur l'échiquier stratégique mondial ? Comment les autres présidents de la V^e République, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, se sont-ils inscrits dans cette ligne diplomatique originale, parfois difficile à tenir ? Pourquoi Nicolas Sarkozy, pendant sa campagne de 2007, a-t-il tenté de prendre ses distances avec cet héritage si précieux ?

Le général de Gaulle arrive au pouvoir en 1958 pour déposer le bilan d'une IV^e République épuisée par les guerres coloniales menées en Indochine puis en Algérie. La France s'est accrochée à son empire afin de demeurer une grande puissance coloniale après l'humiliation de juin 1940 et la honte du régime de Vichy. Ce faisant, elle allait à contresens de l'Histoire en voulant bâtir son statut international sur la négation du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le régime de la IV^e République, où l'instabilité ministérielle (vingt-quatre gouvernements entre 1946 et 1958) coexistait avec une insolente stabilité

des ministres (les mêmes responsables politiques conservaient les postes gouvernementaux), a chuté sur sa mauvaise compréhension d'un ordre mondial en mutation.

La IV^e République n'a pas totalement échoué : elle a assuré la reconstruction économique du pays, lancé la construction européenne, mis en place le programme destiné à déboucher, en 1960, sur le premier essai nucléaire français. Cependant, la volonté de conserver ses colonies isole la France. Les nations du tiers monde, de plus en plus présentes et audibles sur la scène internationale, la jugent sévèrement. Les États-Unis, qui n'ont pas de tradition coloniale, estiment que l'URSS tire avantage, dans le conflit Est-Ouest, de la volonté des peuples de devenir indépendants, alors qu'une partie du monde occidental paraît s'y opposer.

En 1956, l'expédition militaire de Suez, lancée par la France avec les Britanniques et Israël, marque un tournant. C'est un succès militaire, mais, lâchés par Washington face au chantage nucléaire soviétique, Paris et Londres doivent rapatrier leurs troupes. De

ce fiasco diplomatique, Paris et Londres tireront des conclusions radicalement différentes. La Grande-Bretagne estime qu'elle ne peut plus s'engager dans une opération stratégique majeure sans le feu vert, pour ne pas dire le soutien de Washington. La France en conclut qu'elle ne doit plus dépendre de la protection américaine, mais compter avant tout sur elle-même. À l'âge nucléaire, la notion d'alliance ne revêt plus la même signification qu'au temps des armes conventionnelles : on ne risque pas l'existence de son propre pays pour défendre un allié en conflit avec un pays nucléaire. La décision de la France de se doter de l'arme nucléaire pour assurer son indépendance est confortée.

De Gaulle arrive au pouvoir pour régler l'affaire algérienne. Il est appelé afin maintenir la souveraineté française, mais il comprend rapidement que la mission est impossible. Il se résout, pour mettre fin à une guerre coloniale contestable et perdue d'avance, à l'indépendance de l'Algérie. C'était la condition préalable, dans un contexte de décolonisation générale, à la restauration du prestige inter-

national et de la liberté d'action de la France. La fin de la guerre d'Algérie, lourde de conséquences politiques internes, devait permettre à la France de se tourner vers l'avenir, de retrouver son prestige international et sa liberté d'action.

De Gaulle va ainsi attendre la fin du conflit algérien pour tirer les conclusions d'une fin de non-recevoir qui lui avait été signifiée en 1959 par les États-Unis. Le 17 septembre 1959, le général de Gaulle avait en effet envoyé un memorandum au président Eisenhower lui proposant de mettre en place un triumvirat États-Unis – Grande-Bretagne – France pour diriger l'OTAN. Le président américain Eisenhower avait refusé, n'entendant pas donner une place privilégiée à la France vis-à-vis de l'Italie ou de l'Allemagne, et encore moins remettre en cause celle de Londres. Libéré de l'hostilité que la guerre d'Algérie provoquait envers la France dans une grande partie du monde, De Gaulle peut reprendre l'initiative par rapport aux États-Unis : Paris entreprend de conquérir elle-même la place que Washington refuse de lui

accorder. D'autant plus que le général visionnaire a doté la France d'un arsenal nucléaire lui permettant de ne plus dépendre des États-Unis pour sa protection face à la menace soviétique.

Le chef de l'État français reste hostile au communisme, mais il pense que le fait national russe l'emportera à terme sur cette idéologie. Il pense surtout que la menace soviétique n'est plus une réalité stratégique, alors que la protection américaine donne à Washington des possibilités d'intervention politique venant obérer la souveraineté des pays d'Europe occidentale. C'est donc face aux États-Unis qu'il s'agit de dégager un espace, de desserrer l'étau à la fois protecteur et étouffant qui limitait l'indépendance de la France. De Gaulle doit en rajouter dans le déclaratoire pour que les choses soient claires. En même temps, il sait que les États-Unis sont un peu coincés face à la France, dont ils ont besoin dans le bras de fer global avec Moscou. Difficile de surcroît de se déclarer à la tête du monde libre et de ne pas supporter l'indépendance d'un pays allié, sauf à imiter le comportement, fustigé par ailleurs, de Moscou.

De Gaulle dès lors n'aura de cesse de s'affranchir de l'emprise américaine et de montrer l'indépendance de la France vis-à-vis de la superpuissance qui se veut à la tête du « monde libre ».

Le 29 août 1963, le général de Gaulle déclare que « déterminer l'avenir du Viet Nâm appartient au peuple vietnamien et à lui seul ». Au cours d'une conférence de presse, en janvier 1967, il estime invraisemblable l'anéantissement de l'appareil guerrier américain mais n'envisage en aucun cas que « les peuples d'Asie se soumettent à la loi de l'étranger venu de l'autre rive du Pacifique ».

Une négociation est possible, selon lui, mais son ouverture dépend de la décision et de l'engagement qu'aurait auparavant voulu prendre l'Amérique de rapatrier ses forces dans un « délai convenable et déterminé ». S'il ne voit pas les États-Unis prendre à court terme cette direction, il leur conseille cependant de l'emprunter, car ceci ne peut ni blesser leur fierté, ni contrarier leur idéal, ni nuire à leur intérêt : « Quelle audience au contraire les États-

Unis retrouveraient-ils d'un bout à l'autre du monde ! » s'exclame-t-il. Il donne en exemple ce que la France a fait naguère en Afrique du Nord, en mettant délibérément un terme à des combats stériles.

En 1963, il s'oppose à l'entrée de la Grande-Bretagne (jugée trop pro-américaine) dans la Communauté européenne et s'oppose au projet de Kennedy d'une force nucléaire multilatérale, qui aurait eu pour effet d'empêcher la France d'avoir une force stratégique autonome.

Le 16 mars 1964, au balcon de la place Zocalo, à Mexico, il propose que la France et le Mexique marchent « main dans la main ». Devant la Chambre des députés, il déclare : « Le Mexique, qui, sans méconnaître aucunement ce qu'il y a de fécond et de naturel dans les relations massives qu'il entretient avec son grand voisin du nord, se sent par toutes sortes d'affinités attiré en même temps vers les États européens et en particulier, j'ose dire : vers le mien. » Ce voyage est vécu comme la remise en cause de la doctrine Monroe, dont l'objectif est justement de préserver le monopole straté-

gique et politique des Américains en Amérique latine, au détriment des Européens.

En 1964, la France reconnaît la Chine populaire et rompt avec Taïwan, allié et protégé des États-Unis.

Après l'intervention militaire américaine à Saint-Domingue en 1965 pour installer une dictature pro américaine, le général de Gaulle fait annoncer le 6 mai que la France désapprouve l'intervention des États-Unis et souhaite le retrait des troupes américaines.

La France apparaît comme le porte-parole du tiers monde et l'adversaire de l'interventionnisme et de l'ingérence des États-Unis contre les gouvernements qui leur déplaisent dans leur zone d'influence.

Les contacts sont de plus en plus nourris entre Paris et Moscou, à partir de 1964. Le général de Gaulle commente en ces termes un voyage effectué en Union soviétique, du 20 juin au 1^{er} juillet 1966 : « La visite que j'achève de faire à votre pays, c'est une visite que la France de toujours rend à la Russie de toujours. »

Lors d'une conférence de presse, le 4 février 1965, il souhaite que « l'Europe, mère de la civilisation moderne, s'établisse de l'Atlantique à l'Oural dans la concorde et la coopération en vue du développement de ses immenses ressources et de manière à jouer conjointement avec l'Amérique, sa fille, le rôle qui lui revient quant au progrès de deux milliards d'hommes qui en ont terriblement besoin ». Vision d'une Europe qui inclut la Russie et exclut les États-Unis, émanant du chef d'un État à cette époque toujours membre plein et entier de l'OTAN !

Dans cette même conférence de presse, le général de Gaulle estime que les États de l'Europe occidentale ruinés par la guerre recouvrent leur substance et que les conditions qui ont pu naguère susciter le Gold Exchange Dollar se sont modifiées. Les réserves d'or des Six équivalent à celles des États-Unis et les dépasseraient s'ils décidaient de transformer en métal jaune les dollars dont ils disposent. Pour de Gaulle, le rôle du dollar comme monnaie internationale ne repose plus sur le fondement initial, à savoir la possession par l'Amérique de la plus grande

partie de l'or du monde. Les États acceptant le dollar au même titre que l'or, pour compenser les déficits de la balance américaine des paiements, permettent en fait aux États-Unis de s'endetter gratuitement auprès de l'étranger. Début 1965, la France passe à l'acte et change en or une partie de ses avoirs en dollars.

Le général de Gaulle va mettre un point d'orgue à ces escarmouches par un geste spectaculaire. Le 7 mars 1966, il envoie une lettre au président Johnson, lui indiquant que la France se retirait du commandement militaire intégré de l'OTAN. Il estime que, les conditions ayant conduit à la création de l'OTAN n'existant plus, la France doit recouvrer sur son territoire l'entier exercice de sa souveraineté, alors entamée par la présence permanente d'éléments militaires alliés ou par l'utilisation qu'ils font de son ciel, et qu'elle doit par conséquent cesser sa participation au commandement intégré.

Le siège de l'OTAN est transféré de Paris en Belgique. Les bases militaires américaines sont fermées. Le général rappelle néanmoins sa solidarité avec l'Alliance au cas où elle serait l'objet

d'une agression, ce qui est acté par les accords de 1967 signés entre les deux chefs d'état-major français et américain, Ailleret et Lemnitzer. Pourtant, alors que la fermeture des bases américaines, le déménagement du siège et le retrait de la France de l'OTAN font sensation et marquent durablement les consciences, ces accords Ailleret-Lemnitzer n'ont pas d'impact médiatique et ne frappent pas les esprits.

De Gaulle est persuadé que la détente a assagi l'URSS sur le plan international. Il ne croit plus à sa volonté expansionniste, ou du moins il pense qu'elle est contenue du fait de la « politique d'endiguement » engagée par les États-Unis et contrôlable.

La stratégie de de Gaulle aura donc été de restaurer les marges de manœuvre que la France avait perdues, de se réapproprier au maximum sa liberté d'action internationale, bref, de retrouver son indépendance. Il lui fallait à la fois se délester du problème colonial, limiter les capacités d'interférence du protecteur américain, et nouer des alliances et des partenariats de nature à renforcer ses positions. L'originalité

et le courage de sa démarche allaient susciter une popularité de la France dans le monde, popularité conférant des moyens supplémentaires à cette même démarche.

Georges Pompidou sera moins flamboyant, moins porté aux grandes déclarations que le général de Gaulle, auquel il a succédé le 15 juin 1969. Parallèlement, Richard Nixon et Henri Kissinger, arrivés au pouvoir aux États-Unis en janvier 1969, ont une approche réaliste des relations internationales. Ils ont compris qu'ils ne changeront pas dans ses fondements la position française et qu'il faut établir des relations pragmatiques dans l'intérêt commun du monde occidental. Affichant une conception plus ouverte du leadership américain, ils prennent acte de l'existence d'une force nucléaire française.

Georges Pompidou va défendre le bilan diplomatique du général. Dans une conférence de presse du 23 mai 1969, pendant la campagne électorale, il déclare que le qualificatif de « grandeur » qui s'applique à la politique de la France n'a de sens que par comparaison avec

les désastres de la IV^e République. Il renouvelle la déclaration d'alliance avec les États-Unis, laquelle ne doit empêcher ni le rapprochement avec « la Russie soviétique » ni la libre expression de la France, qu'il s'agisse du Viet Nam ou du Moyen-Orient. Son ministre des Affaires étrangères, Michel Jobert, endossera le rôle de trublion de la classe Atlantique. Pompidou étant moins frontal dans l'engagement verbal avec les États-Unis, c'est Jobert qui joue cette partition.

Pragmatique lui-même, Pompidou accepte l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne. Il soutient l'Ostpolitik du chancelier Brandt, qui s'inscrit selon lui « dans l'intérêt général de l'Europe ». Il appelle à une solution négociée sur le Viet Nam et à l'évacuation des troupes américaines. C'est d'ailleurs à Paris que seront conclus les accords de paix de janvier 1973, point final à la guerre du Viet Nam.

Il se montre réticent vis-à-vis des accords bilatéraux de désarmement nucléaire soviéto-américains, les accords SALT (Strategic Arms

Limitation Talks), craignant qu'ils n'obligent la France à négocier sur son propre arsenal. La limitation des systèmes défensifs par le traité ABM (Anti Ballistic Missile) va au contraire pérenniser la validité des forces françaises. Il persiste à développer le caractère particulier de la politique africaine française, ne s'opposant pas à la Françafrique dont il estime qu'elle relève de l'intérêt national.

En 1970, Pompidou réclame la reconnaissance des droits politiques pour les réfugiés palestiniens. Cela lui vaudra d'être insulté lors d'une visite aux États-Unis, à Chicago, par des militants pro-israéliens, le 28 février 1970. Lors de la guerre du Kippour de 1973, Michel Jobert fait scandale en déclarant : « Est-ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue forcément une agression imprévue ? »

Le président Pompidou signe en 1970 le premier grand contrat d'équipement militaire avec la vente de Mirages au colonel Kadhafi, qui vient de prendre le pouvoir en Libye et qui, à l'époque, est perçu comme un leader tiers-mondiste nationaliste.

En 1969, la charte du Traité de l'Atlantique nord arrivant à son terme, Pompidou renouvelle l'engagement de la France dans l'alliance.

Lors de la guerre de Kippour, les neuf membres de la CEE interdisent à Washington d'utiliser les bases de l'OTAN pour établir un pont aérien avec Israël. Cependant, le Royaume-Uni et l'Allemagne ferment les yeux sur ce qui se passe alors dans les bases de l'OTAN situées sur leur territoire.

Après le quadruplement du prix du pétrole, conséquence de cette guerre, Henry Kissinger propose à Londres la création « d'un groupe d'action sur l'énergie » réunissant les nations industrialisées du bloc de l'Ouest. Pompidou, qui y est hostile, tente d'influencer ses partenaires pour qu'ils refusent ce qui lui considère comme une nouvelle tentative de mettre l'Europe sous tutelle américaine. Michel Jobert plaide pour un dialogue « euro-arabe », là encore afin de dégager une nouvelle coopération et d'élargir les capacités de choix de la France.

Le bilan diplomatique de Valéry Giscard d'Estaing ne présente pas de ruptures exceptionnelles. L'absence de crise stratégique internationale majeure au cours de son mandat, le fait qu'il ait eu à subir les contrecoups du choc pétrolier à peine arrivé à l'Élysée et que la crise économique mondiale ait mobilisé toutes ses attentions, en sont sans doute l'explication.

Lors de son élection, il avait une solide réputation de pro-atlantiste. C'était le premier président non gaulliste de la V^e République. Ironie de l'Histoire, c'est sur son manque de solidarité à l'égard des États-Unis que François Mitterrand fera campagne contre lui lors de l'élection présidentielle de 1981. Il lui reprochera une absence de fermeté dans l'affaire des euromissiles face à l'Union soviétique et lui accolera l'épithète de « petit télégraphiste de Brejnev » après une rencontre sans effet et sans résultat avec ce dernier, alors que l'URSS venait d'envahir l'Afghanistan.

VGE met sa touche personnelle à la politique extérieure de la France en œuvrant à la création du G7, qu'il voyait à l'origine comme une

réunion amicale autour d'un feu de bois et qui deviendrait le grand barnum que l'on connaît.

Le choc pétrolier et l'abandon de la convertibilité du dollar le convainquent assez vite que les États-Unis et l'Europe ne partagent pas toujours les mêmes intérêts. Il se lance donc dans l'intensification de la construction européenne, en partenariat avec le social-démocrate allemand Helmut Schmid : la création du Conseil européen de l'écu – ancêtre de l'euro –, l'élection des parlementaires européens au suffrage universel, la création du système monétaire européen suscitent alors de vives critiques de la part de Jacques Chirac, qui dénoncera à ce propos le « parti de l'étranger » lors de l'appel de Cochin, en 1979.

Valéry Giscard d'Estaing tente également de se lancer dans une politique tiers-mondiste sous forme d'un partenariat entre l'Europe et les pays du tiers monde, concrétisé par les Accords de Lomé entre la CEE et la zone ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Il plaide pour un dialogue euro-arabe et soutient le fait que les Palestiniens aient leur propre représentant

(l'OLP) et ne soient plus représentés par les pays arabes ou par la Jordanie. Il accepte l'ouverture d'un bureau de l'OLP à Paris, en 1975, et affirme sa réticence vis-à-vis des Accords de Camp David et de la paix séparée entre l'Égypte et Israël, au motif que seul un accord global pourrait régler la question.

Le président centriste préservera donc l'héritage gaulliste, contrairement aux craintes des uns et aux espoirs des autres, tout en se révélant plus attentif – par expérience et du fait des circonstances – aux problèmes économiques qu'aux aspects géopolitiques.

Début 1986, François Mitterrand publie *Réflexions sur la politique extérieure de la France*³, un texte de 130 pages qui précède la réédition de 25 de ses principaux discours de politique étrangère. C'est l'occasion de faire le bilan de son action internationale depuis son élection, en 1981. C'est surtout une manière de préparer l'avenir. La gauche s'attend à une

³ *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, François Mitterrand, Fayard, 1986.

défaite aux élections législatives de 1986. Il s'agit, de façon préventive, de rappeler la prééminence du chef de l'État sur les questions internationales et de défense dans le cas probable d'une cohabitation avec un gouvernement de droite.

Son introduction commence ainsi : « La politique extérieure de la France s'ordonne autour de quelques idées simples : l'indépendance nationale, l'équilibre des blocs militaires dans le monde, la construction de l'Europe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le développement des pays pauvres. » C'est bien résumer la politique qu'il suivra au cours de ses deux mandats et, au fond, la politique de la V^e République.

François Mitterrand, qui avait tant critiqué le général de Gaulle, mènera, de 1981 à 1995, une politique en conformité avec les objectifs du fondateur de la V^e République. Il y ajoutera bien sûr sa touche personnelle et l'adaptera aux conditions de l'époque, si bien qu'on parlera dès lors de « gaullo-mitterrandisme » pour définir

une politique étrangère basée sur un consensus national dépassant le clivage droite-gauche⁴.

François Mitterrand, tellement hostile à la constitution de la force de frappe lorsqu'il était dans l'opposition, déclare sans ambages lors d'un entretien télévisé : « La dissuasion, c'est moi ! ». Lui qui avait déploré le départ de la France des commandements militaires intégrés de l'OTAN défend farouchement l'indépendance française au sein de cet organisme en refusant les multiples demandes de réintégration formulées en France comme à l'étranger. Son hostilité se manifeste jusqu'à dénoncer les risques de création d'une « sainte alliance ».

Sur le même registre, alors qu'il avait regretté la rupture avec Israël, il est certes le premier chef d'État français à se rendre dans ce pays...

4 Deux phrases dans ce livre illustrant la pensée de Mitterrand tant à l'égard des États-Unis que de la Russie sont en phase avec la conception qu'a de Gaulle de ces mêmes sujets. Sur les États-Unis : « En France, les milieux d'opposition, que semble choquer le fait que l'on puisse ici approuver et là désapprouver notre puissant allié, dénoncèrent comme une contradiction ce qui constitue à mes yeux la cohérence même de notre politique extérieure (...) La France devrait-elle se borner à calquer ses choix sur ceux d'un maître, d'un modèle, et renoncer à être ce que les siècles ont fait d'elle ? » (*op. cit.*, p. 10). Puis sur la Russie : « La Russie a toujours représenté dans notre histoire, et peut encore représenter, un contre-poids utile, soit à l'échelle de l'Europe, soit à l'échelle de la planète, mais aucune de ces considérations ne comptait dès lors que les avant-gardes soviétiques campaient à notre porte. » (*op. cit.*, p. 47.)

mais pour prononcer à la Knesset un discours, gravé dans les mémoires, plaidant pour la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens.

Finalement, toute l'action de Mitterrand sera bâtie autour de la préservation des marges de manœuvre de la France.

Il s'illustre ainsi en apportant un soutien fort et plein au projet d'installation d'euromissiles américains Pershing II et de missiles de croisière afin d'équilibrer le déploiement des SS20 soviétiques. Ce fut la fameuse bataille des euromissiles. L'URSS avait implanté dans les années 1970 des missiles à portée intermédiaire pouvant atteindre le continent européen mais laissant hors d'atteinte le territoire des États-Unis. L'Allemagne s'inquiétait alors d'un possible découplage de la sécurité de l'Europe et des États-Unis et plaidait pour le déploiement de missiles équivalents américains. De son côté, L'Union soviétique dénonçait une course aux armements et exerçait de fortes pressions sur les pays européens pour qu'ils refusent ce dispositif. Mitterrand, favorable au désarmement,

était pour sa part convaincu de la nécessité de résister à ce chantage soviétique. Alors que l'ensemble des sociaux-démocrates européens adoptaient un moratoire de nature à laisser un avantage unilatéral à Moscou, il plaida, lui, le président socialiste d'un pays considéré comme le mauvais élève de la classe atlantique, en faveur du déploiement des missiles américains si les Soviétiques n'acceptaient pas de réduire leur propre arsenal. Il s'agissait d'obtenir un équilibre par le haut (le déploiement de missiles américains), faute de pouvoir l'obtenir par le bas (le démantèlement de missiles soviétiques). Ce plaidoyer intervint lors d'un discours prononcé devant le Bundestag, peu avant des élections nationales allemandes : face à ses amis sociaux-démocrates, hostiles au déploiement et sur le point d'affronter dans les urnes le chrétien-démocrate Helmut Kohl qui y était favorable, François Mitterrand prôna la nécessité d'un équilibre. Peu après, lors d'une conférence à Bruxelles, il eut cette formule restée dans les mémoires : « Les missiles sont à l'Est, les pacifistes sont à l'Ouest ». Son soutien fut détermi-

nant pour le déploiement. L'échec du chantage des Soviétiques fut l'une des raisons du changement de cours politique que Gorbatchev allait incarner. Comme l'avait prévu Mitterrand, après l'obtention de l'équilibre par le haut, l'équilibre par le bas fut atteint, avec la signature en décembre 1987 d'un traité soviéto-américain éliminant totalement les euromissiles, la fameuse « option zéro ».

Ce soutien initial apporté aux Américains lors de la « bataille des euromissiles » n'empêche pas Mitterrand de s'opposer à eux sur d'autres sujets. Il est le seul chef d'État ou de gouvernement européen occidental à dénoncer le programme d'Initiative de défense stratégique (IDS, plus connu sous le nom de « guerre des étoiles ») proposé par Ronald Reagan. Il percevait ce projet comme une relance de la course aux armements, les Soviétiques ne pouvant accepter cette percée américaine sans réagir, avec un risque de militarisation de l'espace.

Il s'oppose aussi fermement à Ronald Reagan sur l'ensemble de la problématique Nord-Sud,

estimant que l'aide publique au développement était un impératif stratégique. Le discours prononcé à Mexico en 1982 (curieusement resté dans les annales comme « discours de Cancún ») en est l'illustration. Il n'hésite pas non plus à livrer des armes au Nicaragua, petit pays d'Amérique centrale dirigée par les anciens guérilleros sandinistes en butte à des milices d'extrême droite et aux Américains.

Il refuse avec la même fermeté que la force nucléaire française soit prise en considération dans le décompte des armements faisant l'objet des négociations soviéto-américaines. Il met en place une modernisation de l'arsenal nucléaire français, tout en refusant que la France se dote de la bombe à neutrons. Il résiste aux multiples tentatives de faire évoluer la doctrine française d'une posture de dissuasion vers celle de l'emploi d'armes nucléaires. Il répète à l'envi que la dissuasion est faite pour empêcher les guerres, non pour les gagner. C'est dans cette logique qu'il déclare que dissuasion et désarmement sont les deux faces d'une même pièce et qu'il prononce un moratoire sur les essais nucléaires

français, geste indispensable à ses yeux de la part des pays possédant l'arme nucléaire, afin que les pays non dotés acceptent de poursuivre l'effort de non-prolifération.

Le reproche a été fait à François Mitterrand de ne pas avoir été suffisamment réactif lors des guerres balkaniques, en se contentant d'une approche « force de maintien de la paix » au nom d'une amitié franco-serbe datant du début du xx^e siècle. En fait, François Mitterrand était convaincu que la dissolution de la Yougoslavie serait un drame pour les peuples qui la composaient et que le maintien d'un cadre fédéral aménagé était la meilleure protection des populations. On peut penser que la reconnaissance prématurée de la Croatie fit naître chez les Serbes des inquiétudes légitimes au regard de l'Histoire, et que si Milosevic incarnait un nationalisme agressif et violent, il n'en avait pas le monopole.

L'autre critique régulièrement avancée, celle d'une volonté de s'opposer à la réunification allemande, ne tient pas non plus la route. Elle est largement alimentée par des querelles de

politique intérieure. Les historiens allemands, notamment Tilo Schabert⁵, ont taillé en pièces ces accusations. Mitterrand et Kohl ont travaillé la main dans la main. Mitterrand était simplement soucieux d'encadrer la réunification allemande, qu'il savait ne pas pouvoir contrer. Son pragmatisme et sa perception du sentiment national allemand le conduisaient à penser qu'on ne s'oppose pas à la vague montante. Il insistait sur la reconnaissance des frontières germano-polonaises et sur l'accélération de la construction européenne, afin d'avoir à composer avec une Allemagne européenne et non avec une Europe allemande. A-t-on oublié que le chancelier Kohl lui-même, dans son plan en dix points proposé fin novembre 1989, ne prévoyait une réunification qu'à très long terme ?

François Mitterrand se résolut rapidement, et malgré les difficultés de politique intérieure que cela pouvait poser, à participer à la guerre du Golfe aux côtés et même sous commande-

⁵ *Une histoire secrète (1981-1995)*, Paris, Grasset, 2005.

ment américain. On lui objecta que la France allait perdre des positions dans le monde arabe au profit des États-Unis et que son indépendance vis-à-vis de Washington paraîtrait aliénée. Il réagit en objectant que l'annexion d'un État (le Koweït) par un autre (l'Irak) était inacceptable et que l'intérêt national de la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, l'obligeait à refuser cette violation la plus flagrante de l'histoire de la Charte.

Dès le départ, Mitterrand entretenait une relation de confiance avec Gorbatchev, dont il fut un partenaire attentif et un soutien actif⁶. Il voyait dans le nouveau secrétaire général du Parti communiste l'homme qui allait permettre de dépasser Yalta, même s'il ne pouvait pas prévoir initialement que la perestroïka déboucherait finalement sur l'implosion de l'Union soviétique. Aujourd'hui encore, Mikhaïl Gorbatchev rend hommage à François Mitterrand pour le soutien qu'il lui a témoigné.

⁶ Cf. le livre de son ancien porte-parole, Andreï Gratchev, *Gorbatchev*, Paris, Armand Colin, 2011.

À son arrivée à l'Élysée, en 1981, François Mitterrand éveilla l'étonnement de ses pairs. Il n'avait exercé aucune responsabilité depuis vingt-trois ans, il intégrait des ministres communistes dans son gouvernement alors que la détente connaissait une crise et qu'on évoquait une nouvelle guerre froide, tout en prônant une politique de fermeté notamment dans l'affaire des euromissiles.

La fin du clivage Est-Ouest, la guerre d'Irak et la dissolution de l'Union soviétique furent gérées dans un très grand multilatéralisme entre George Bush senior, Mikhaïl Gorbatchev, François Mitterrand, Margaret Thatcher et Helmut Kohl. Il est vrai qu'à l'époque, les États-Unis se sentaient les mains moins libres qu'au début du siècle et qu'ils n'entretenaient pas l'illusion de l'existence d'un monde unipolaire. En outre, la personnalité du président américain penchait plutôt en faveur d'un dialogue avec les partenaires. Façonnés par la recherche constante de l'équilibre qu'impliquait la Guerre froide, les dirigeants de l'époque savaient que le réalisme et la préservation de leurs intérêts

dépendaient de la prise en compte du point de vue de leurs interlocuteurs. La période était certes plus favorable à la France que la période contemporaine, mais la personnalité de François Mitterrand, sa vivacité intellectuelle, son statut de sage acquis au fil des années, la pertinence de ses analyses et de ses diagnostics lui ont conféré un rôle particulier.

Les deux présidences de Jacques Chirac resteront marquées avant tout par son opposition à la guerre d'Irak.

En s'opposant aux États-Unis au faite de leur puissance, et alors que beaucoup lui prédisaient de lourdes représailles, il a fait preuve de lucidité et de courage. Lucidité, parce que les avertissements lancés par la France sur les conséquences stratégiques catastrophiques de cette guerre se sont avérés. Courage, parce que face à la volonté absolue d'en découdre manifestée par les néoconservateurs américains, face à un George Bush junior dont la philosophie se résumait à « ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous », face aux menaces de représailles et de sanctions d'un pays qui appa-

raissait tout-puissant, il fallait être solide pour ne pas, bon gré mal gré, se plier aux volontés de Washington. Nombreux sont ceux qui, en France comme dans le monde, tout en émettant les plus grands doutes sur la pertinence d'une guerre contre l'Irak, préconisaient de ne pas exprimer haut et fort cette opposition afin de ne pas froisser l'hyperpuissance américaine. C'était le cas des milieux économiques et d'une grande partie des milieux intellectuels, même si l'opinion publique française approuvait massivement la ligne de Jacques Chirac.

Ce courage a donné à la France et à Jacques Chirac une popularité sans précédent, non seulement dans le monde arabe mais à peu près partout dans le monde – sauf en Europe de l'Est, aux États-Unis et en Israël. À l'époque, une majorité d'États et l'immense majorité de l'opinion publique mondiale étaient contre la guerre. La France a été leur porte-parole. Il ne s'agissait pas, contrairement aux insinuations des partisans de la guerre, de protéger Saddam Hussein, mais tout simplement de prendre en compte qu'une guerre contre un pays arabe,

alors qu'on n'avait en rien avancé sur le conflit israélo-palestinien, accentuerait le sentiment du « deux poids deux mesures » et constituerait un argument de propagande pour le terrorisme. La France, à cette époque, a finalement démontré que le monde n'était pas unipolaire, contrairement à ce que pensaient la plupart des analystes, et que l'on pouvait s'opposer aux États-Unis sans pour autant disparaître des écrans radar de la vie stratégique. Jacques Chirac se faisait le défenseur du multilatéralisme, du droit international et de l'ONU, ce qui par ailleurs était parfaitement conforme à l'intérêt national français.

Paradoxalement, Jacques Chirac est arrivé à l'Élysée en 1995 précédé d'une solide réputation d'ami d'Israël et de pro-américain. Dans l'opposition à François Mitterrand, il n'avait eu de cesse de critiquer ce qu'il qualifiait d'anti-américanisme de ce dernier. Curieuse inversion des rôles, Chirac le gaulliste critiquait Mitterrand dont la politique était parfaitement gaullienne. Chirac voulait absolument que la France participe au projet de guerre des étoiles

de Ronald Reagan auquel Mitterrand s'était fermement opposé. Il soutenait une révision de la politique française de dissuasion qui l'aurait rapprochée de la stratégie américaine de riposte graduée, en faisant des armes nucléaires tactiques des armes d'emploi. Cela aurait mis fin à la posture nucléaire française selon laquelle les armes nucléaires n'existent pas pour faire la guerre mais pour l'éviter. Il préconisait également une réintégration dans l'OTAN. Enfin, Chirac a accusé un long retard avant de soutenir Gorbatchev et sa perestroïka.

Les premières décisions de Jacques Chirac parvenu à l'Élysée constituent autant de ruptures avec le gaullo-mitterrandisme. Il annonce ainsi immédiatement la reprise des essais nucléaires français, auxquels Mitterrand avait voulu mettre fin par un moratoire en 1992, moratoire qualifié par la suite d'arrêt définitif. Chirac voulait-il montrer qu'il n'était pas lié par les décisions de son prédécesseur ? A-t-il cédé aux pressions du complexe militaro-nucléaire ? Toujours est-il qu'il prend cette décision de façon spectaculaire, provoquant une tempête

de protestations contre la France, non seulement dans le Pacifique Sud comme il le prévoyait, mais également en Europe, y compris de la part de l'Allemagne. La France est à cette époque aussi impopulaire mondialement qu'elle fut populaire après le refus de la guerre d'Irak.

Dès décembre 1995, Jacques Chirac prône à mots couverts une réintégration dans l'OTAN. Celle-ci ne put être mise en œuvre, en raison des réticences américaines à lui accorder le commandement Sud qu'il réclamait pour la France d'une part, à cause des élections législatives de juin 1997, qui se soldèrent par le retour au pouvoir des socialistes, hostiles à une telle réintégration, d'autre part.

Jacques Chirac est le premier chef d'État à se rendre à New York après les attentats du 11 septembre 2001. Il se déclare à cette occasion, à titre personnel, « admiratif » de la société américain et raconte avec délectation ses souvenirs de jeune étudiant séjournant aux États-Unis.

Jacques Chirac refuse également la diabolisation de Yasser Arafat entreprise par Ariel

Sharon après sa promenade sur l'esplanade des Mosquées de septembre 2000 et la reprise de l'Intifada. Chacun garde également en mémoire son algarade avec des soldats israéliens tentant de l'empêcher de se déplacer librement dans Jérusalem, en 1996. Alors que, d'une part, les gouvernements italien et espagnol de Berlusconi et d'Aznar rompent avec les positions antérieures de leurs pays respectifs, autrefois sensibles aux thèses palestiniennes, en se montrant plus prompts à s'aligner sur Washington et Tel-Aviv et que, d'autre part, Tony Blair se montre hésitant sur la question, Jacques Chirac reste l'un des rares dirigeants occidentaux à continuer à plaider la cause de la création de l'État palestinien.

Cette conviction est liée à sa perception du danger absolu d'un choc des civilisations. Elle doit aussi être mise en relation avec le caractère très peu occidento-centré de Jacques Chirac. Sa passion pour les arts premiers, sa réelle connaissance admirative de la civilisation japonaise, son ouverture aux autres cultures l'érigent en exception par rapport à la majorité

des dirigeants occidentaux de l'époque dont Silvio Berlusconi, qui prône ouvertement la supériorité de la civilisation occidentale, est la caricature.

Son coup d'éclat sur la guerre d'Irak a occulté le fait que, sur les relations Nord-Sud ou la lutte contre le réchauffement climatique, Jacques Chirac s'est montré plus déclaratoire que concrètement actif. Toujours est-il que si certains l'accusent d'immobilisme sur le plan intérieur, son bilan international reste globalement positif.

Après 2005, Chirac rentre dans le rang vis-à-vis des Américains, affaibli par le « non » au référendum sur la Constitution européenne et par son accident vasculaire cérébral de septembre 2005. Concernant le Proche-Orient, ses liens personnels avec Rafic Hariri, homme d'affaires et Premier ministre du Liban, sont interprétés et critiqués comme un élément déterminant des choix stratégiques français. Certes, il ne s'agissait pas de rappeler sans cesse aux Américains leur échec en Irak sur le mode « on vous l'avait bien dit ». Pourtant, il est para-

doxal qu'après avoir résisté au plus fort de la tempête, après avoir lutté contre les déchaînements francophobes outre-Atlantique, Chirac et Villepin aient opéré un revirement stratégique qui ont conduit le président français à coller à Washington au moment même où les réalités de terrain accréditaient les positions initiales de la France.

C'est en prônant la rupture avec le socle de la politique étrangère française menée depuis 1958 que Nicolas Sarkozy arrive à la présidence de la République en 2007.

Chapitre 5

LA NON-RUPTURE DE SARKOZY

Nicolas Sarkozy a fait campagne en 2007 sur le thème global de la rupture. Elle concernait également la politique étrangère. Quel était, dans l'esprit du candidat de l'UMP, le contenu de cette rupture annoncée ? Pour quelle raison a-t-il éprouvé l'impérieuse nécessité de rompre en paroles avec un passé somme toute honorable, hormis peut-être en Afrique ?

Espérée par certains, redoutée par d'autres, la fameuse rupture n'a pas eu lieu en politique

étrangère. Nicolas Sarkozy, tout en y apportant son style personnel, ne s'est guère éloigné des fondamentaux de la politique étrangère de la V^e République. S'il y a eu rupture, et sur bien des points, c'est avec... la rupture annoncée par le candidat Sarkozy, et non avec la pratique diplomatique de la V^e République jusqu'en 2007. Le contrôle de l'Élysée sur la politique étrangère a été accentué (avant l'arrivée d'Alain Juppé, qui a redonné du lustre au ministère des Affaires étrangères), mais il s'agit plus là du renforcement d'une tendance typique de la V^e République que d'une véritable innovation. Le domaine réservé, s'il n'est plus évoqué comme au début du régime, est toujours en vigueur. Nicolas Sarkozy a pris soin de nommer au quai d'Orsay en 2007 un ministre populaire dans les sondages mais qui se montrera peu encombrant, discipliné et silencieux quand nécessaire, obséquieux ou flatteur à l'occasion : l'ex-trublion Bernard Kouchner est devenu très sage une fois parvenu à la tête de la diplomatie française.

Le choix de l'ex-French Docteur reflète une caractéristique marquée de Nicolas Sarkozy : un souci de l'image plus accentué que chez ses prédécesseurs. Kouchner au quai d'Orsay, c'est plus un coup médiatique qu'un choix politique. Il s'agit d'une « prise de guerre » faite à l'opposition, avec la nomination d'un homme marqué à gauche et haut placé dans le baromètre de l'opinion. Kouchner l'atlantiste a été nommé après que Védrine le gaullo-mitterrandiste a décliné l'offre.

Avec sa nomination comme ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner croyait obtenir son bâton de maréchal. Il subira une dégradation publique au champ d'honneur. Le ministre Bernard Kouchner fera exactement l'inverse de ce que proclamait Kouchner Bernard, figure de l'humanitaire. Malgré de multiples motifs de démission pour des questions de principes, il s'accrochera à son poste jusqu'à son limogeage. Sarkozy avait donné pour surnom à Bernard Kouchner et son épouse Christine Ockrent (nommée à la tête de l'Audiovisuel extérieur de la France, chose

inimaginable dans une démocratie occidentale) « les Thénardier ». On était loin des envolées lyriques sur l'humanitaire.

La politique de communication, bien sûr déjà présente chez ses prédécesseurs, a pris avec Nicolas Sarkozy une place primordiale, parfois même prioritaire. Ajouté à son tempérament actif, ce tropisme personnel se traduit par son goût prononcé pour faire des « coups », pour déterminer des actions en fonction de leur visibilité et de leur popularité supposée en s'en saisissant à bras-le-corps. Sarkozy ne conçoit pas d'agir sans médiatisation, et cette dernière est toujours un facteur essentiel dans sa prise de décisions et ses actions. Pour autant, il n'a pas remis en cause l'héritage gaullo-mitterrandiste.

À l'automne 2006, Nicolas Sarkozy accorde une interview à la revue *Le Meilleur des mondes*. L'entretien est mené par Pascal Bruckner et André Glucksmann, chauds partisans de la guerre d'Irak, ardents supporters d'Israël et fervents critiques, pour ces raisons, de Jacques Chirac et de la politique française de la V^e République, le documentariste Michaël

Prazan, et Yasmina Reza. Le Meilleur des mondes est une revue luxueuse mais sans lecteurs dont les sources de financement auraient constitué un intéressant sujet d'enquête. Le fait que le candidat accorde une interview à une revue si confidentielle est déjà une indication politique majeure. C'est le signal d'un ralliement aux thèses néoconservatrices et d'une dénonciation de la politique de Chirac sous couvert de la drague d'intellectuels hypermédiatiques pro-israéliens. Et la certitude d'un écho médiatique bien supérieur à l'écho réel de la revue.

Première question de Glucksmann : « Préconisez-vous une rupture dans la stratégie internationale de la France ? » Réponse de Sarkozy : « La réponse est oui. » Il plaide contre le domaine réservé et pour le renforcement des droits du Parlement. Promesse récurrente de tous les candidats aux élections présidentielles, engagement qu'aucun président élu n'a jamais tenu.

Il critique une France trop arrogante, un reproche que ses collègues chefs d'État et de

gouvernement retourneront contre lui par la suite. Il dénonce le fait que l'on puisse échanger des principes contre la *realpolitik*.

Par rapport à la Russie et aux États-Unis, Sarkozy est cependant plus nuancé. Il affirme que l'on peut dire des choses positives sur le bilan de Poutine, que la Russie est un grand pays mais que cela ne doit pas empêcher de lui demander de s'expliquer sur la Tchétchénie, la Géorgie ou l'Ukraine. Sur les États-Unis, s'il rappelle les liens historiques avec la France de façon insistante, il souligne que ceux-ci ne doivent pas empêcher l'expression de désaccords.

Alors que Bruckner lui dit que « d'un côté il y a les palinodies sur la juste paix et l'établissement d'un État palestinien, mais de l'autre il est une tradition au quai d'Orsay qui consiste à diaboliser Israël et à toujours mettre en cause sa légitimité en tant qu'État », Sarkozy ne prend pas la défense du quai d'Orsay et abonde dans le sens de son intervieweur. Il peut paraître étonnant de ne pas prendre la défense d'une administration qu'on s'appête à diriger

alors qu'elle est accusée de façon excessive et mensongère. Il montrera par la suite à plusieurs occasions qu'il ne voue pas une estime débordante à la diplomatie.

Lorsque Michaël Prazan affirme qu'« on connaît les liens trouble de l'Union des organisations islamiques de France avec des organismes qui financent ou encouragent le terrorisme international », Sarkozy répond : « Je n'ai pas à choisir des interlocuteurs privilégiés, je dois parler avec les musulmans de France et leur diversité. » Et il se garde bien de dénoncer cet amalgame douteux, lui aussi contraire à la réalité. Il ajoute pourtant un peu plus loin : « Si vous pensez que l'on va régler le problème de l'Islam en discutant avec des gens qui n'ont jamais été à la mosquée, vous passez à côté de la réalité du problème. »

Une fois élu, il va rompre avec la rupture. Il trouvera toujours grâce aux yeux des ultra-atlantistes et ultra-pro-Israéliens, farouches contempteurs du gaullo-mitterrandisme, sans pour autant appliquer leur programme. Il les caressera dans le sens du poil, débordera d'at-

tentions à leur égard, comme avec l'octroi et la remise, de ses propres mains, de la légion d'honneur à André Glusckmann. Mais il n'appliquera pas la politique qu'ils préconisent. Fort heureusement, car nous aurions alors couru à la catastrophe.

« Sarko l'Américain » a bien réintégré la France dans l'OTAN, mais Jacques Chirac avait déjà lui-même tenté de le faire en 1996. Ce changement est de surcroît plus symbolique que substantiel, car la France était déjà largement intégrée. Bien sûr, on pourrait dire que les symboles comptent en politique étrangère, que cela peut être perçu à l'extérieur comme un certain alignement de la France sur les États-Unis, bien que, rappelons-le, la Turquie et l'Allemagne se soient fermement opposées à la guerre d'Irak tout en étant parfaitement intégrées à l'OTAN. Sarkozy a été chanceux. Sa décision de réintégrer l'OTAN, qui ne dépendait pas de l'identité du président américain, est passée comme une lettre à la poste du fait de l'arrivée d'Obama à la Maison Blanche et de la pleine lune de miel entre le monde, l'Europe,

la France et le nouveau président américain. En avril 2009, Obama est au plus haut dans toutes les enquêtes d'opinion. La réintégration de la France sous Bush ou même McCain aurait été politiquement et médiatiquement beaucoup plus difficile.

La politique étrangère des États-Unis est bien plus populaire en France et dans le monde avec Obama à la Maison-Blanche qu'avec Bush, mais il n'y a pas eu pour autant d'amélioration significative de la relation franco-américaine à l'arrivée au pouvoir de l'actuel président américain. Celle-ci avait eu lieu dès l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée. D'ailleurs, en 2005, Jacques Chirac avait déjà tenté un rapprochement mais, son image restant associée à l'opposition à la guerre d'Irak, celui-ci n'avait pas été perceptible.

Par rapport à la Russie et à la Chine, il y a là aussi une continuité. Continuité dans le chaud et froid à l'égard de Pékin, selon que priorité est accordée aux demandes médiatiques françaises (on administre alors des leçons, peu efficaces, à la Chine, sur les droits de l'homme ou

le Tibet) ou à la prise en compte du poids de la Chine sur la scène internationale (on affirme dès lors la nécessité de ne pas donner de leçons aux Chinois). Ce régime de la douche écossaise existait déjà avec Jacques Chirac. Disons que l'écart de température entre le chaud et le froid est plus fort car Nicolas Sarkozy donne plus de visibilité à son action et a, bien plus que ses prédécesseurs, dénoncé publiquement une *realpolitik* qu'il a continué de pratiquer.

Avec la Russie, c'est la recherche d'un partenariat stratégique et économique qui prédomine, assortie d'une plus grande insensibilité à la pression médiatique en faveur des droits de l'homme. Là aussi, la continuité avec les présidents précédents l'emporte. Le souci de l'image est satisfait. André Glucksmann, devenu proche de Nicolas Sarkozy, ne se répand plus dans les médias pour fustiger l'attitude munichoise de Paris à l'égard de Moscou⁷. La substance est la même, les commentaires sont différents.

⁷ Mais il a critiqué le discours sécuritaire et dénonciateur à l'égard des Roms.

La politique arabe, fustigée avant les élections, a été poursuivie avec le développement des relations avec les pays du Golfe. La construction d'une base à Abou Dabi en est un bon exemple, même si elle n'a pas eu les retombées économiques espérées (voir le contrat nucléaire perdu au profit des Sud-Coréens) ; ou encore la réconciliation pragmatique avec la Syrie ; ou, enfin, l'accueil en grande pompe du président Kadhafi – avant la rupture brutale de 2011 – dont il n'est pas certain que Jacques Chirac aurait pu se payer le luxe. Il est vrai que tout ceci s'accompagne d'une meilleure perception de Nicolas Sarkozy en Israël que celle dont bénéficiait son prédécesseur. Nicolas Sarkozy se dit et est considéré en Israël comme un « ami ». Pourtant, sur les fondamentaux – condamnation de la colonisation, refus de considérer Jérusalem comme la capitale unique et indivisible de l'État d'Israël, reconnaissance de la centralité du conflit israélo-palestinien par rapport à la perception d'un choc des civilisations –, la politique française n'a pas varié. Simplement, Nicolas Sarkozy a mul-

tiplié les signes extérieurs d'amitié avec Israël et avec la communauté institutionnelle juive française, qui apprécie entre autres son attitude à l'égard de l'Iran ou le traitement différencié de la détention du Franco-Israélien Gilad Shalit d'une part et du Franco-Palestinien Salah Hamouri d'autre part.

En ce qui concerne l'Afrique, la condamnation initiale de la Françafrique s'est traduite par la démission forcée du ministre de la Coopération, Jean-Marie Bockel, qui en proclamait la fin. La France est en fait partagée entre le désir de préserver ses intérêts existants, menacés par la concurrence grandissante de la Chine, du Japon, du Brésil et des États-Unis, et celui de ne pas injurier l'avenir et donc de ne pas être strictement assimilée au soutien des régimes en place. La politique d'immigration et l'existence d'un ministère liant immigration et identité nationale sont mal perçues.

Quant à l'Europe, Nicolas Sarkozy peut être crédité d'un rôle positif dans la relance

de la construction institutionnelle, notamment du traité de Lisbonne. On peut également lui reconnaître une présidence réussie de l'Union européenne au second semestre 2008. Toutefois, sa propension à tirer la couverture à lui a suscité la méfiance de nombreux partenaires européens. Certes, il est exagéré de dire qu'il a mis fin, à lui seul, à la guerre entre la Géorgie et la Russie, mais si la Russie a pu définir les termes du cessez-le-feu, la médiation de Nicolas Sarkozy a ouvert une issue permettant à chacun des deux protagonistes de sauver la face. Sa réactivité face aux crises économiques et financières peut également être portée à son crédit.

L'Union pour la Méditerranée avait été lancée pour dépasser l'impasse israélo-palestinienne. Comme il était prévisible, la persistance de ce conflit est venue en limiter largement la portée, de la même manière que, auparavant, pour le processus de Barcelone.

Quelle est la conception du monde, et du rôle que la France peut y jouer, de Nicolas

Sarkozy ? La réponse est ici beaucoup plus difficile à apporter. « Pragmatisme » en serait sans doute le mot clé. D'un côté, Nicolas Sarkozy insiste sur l'appartenance de la France au monde occidental, comme ni Jacques Chirac ni François Mitterrand ne l'avaient jamais fait. C'est d'ailleurs cette appartenance revendiquée qui explique la proximité avec Israël, plus que ses origines familiales, mises en avant par certains. De l'autre côté, il prend acte de l'émergence d'un monde multipolaire en réclamant que le G8 cède la place à un G14 ou au G20 et en estimant légitime qu'une meilleure place soit donnée aux nouveaux pôles de puissance. Comme si ses déclarations pro-américaines ou pro-occidentales lui permettaient une liberté de ton qui aurait été, sur ce sujet, interdite à Jacques Chirac ! Que n'aurait-on dit, par exemple, si ce dernier avait aussi ouvertement fait de même que Nicolas Sarkozy qui, lors de la Conférence des ambassadeurs de septembre 2009, a critiqué le rôle du dollar comme monnaie internationale ?

L'application de la diplomatie des droits de l'homme, dont Nicolas Sarkozy avait fait une priorité absolue, obéit en fait à la règle du « cas par cas », conciliant l'inflexibilité dans certaines situations et le silence dans d'autres. Là aussi, il développe surtout son action sur les causes médiatisées (infirmières bulgares, Ingrid Betancourt, Gilad Shalit) et privilégie le contact avec les intellectuels hypermédiatisés (Bernard-Henri Lévy, André Glucksmann, Alain Finkelkraut) à la relation avec des ONG, dont l'ancrage dans la société nationale et internationale est pourtant plus important. Là encore, priorité à la médiatisation !

Il s'agit somme toute d'activisme, perçu comme excessif par certains et comme dynamique par d'autres ; d'une volonté de s'engager dossier après dossier en donnant à chaque fois à la question traitée la médiatisation la plus large possible. En fait, Nicolas Sarkozy ne se défait pas de sa formation d'origine. Avocat, il traite la diplomatie comme le ferait un ténor du barreau : lorsqu'il se saisit d'un dossier, il s'en saisit à fond et essaye d'en tirer le maximum de résul-

tats, sans forcément le relier aux dossiers précédents. Le tout est de réussir affaire par affaire, pas obligatoirement de faire un lien entre elles. Nicolas Sarkozy veut une France qui gagne, mais on connaît mal, sa conception globale du rôle de la France sur la scène mondiale. En clair, il fait de la politique extérieure comme il fait de la politique intérieure. Il déploie un activisme vibrionnant, une soif de gagner, une obsession de la communication, parfois au détriment du fond. Il est surtout regrettable que ses préoccupations d'ordre intérieur l'emportent parfois sur les questions géostratégiques. Ses calculs politiques ont parfois conduit Nicolas Sarkozy à faire des choix ou des déclarations dont l'intérêt sur le plan intérieur avait un impact négatif pour notre positionnement international.

Dire, comme le font certains de ses partisans, qu'il a sauvé l'Europe, combattu efficacement la crise financière mondiale, sauvé la Géorgie, mis en œuvre une politique morale en Libye propre à contribuer au prestige de la France dans le monde arabe et même au-delà,

est inexact. À l'inverse, affirmer que Sarkozy a trahi la V^e République et qu'il ne se soucie pas de l'intérêt national l'est tout autant.

Sarkozy est ambitieux, il veut donc réussir et emploie son énergie – indéniable – à faire gagner la France. Ses objectifs sont ceux de tous les chefs d'État de la V^e République : défendre au mieux l'intérêt national. La différence entre Sarkozy et, disons, de Gaulle et Mitterrand, ne procède pas de la volonté, mais de la méthode, et peut-être de la vision globale. Du fait des différences de personnalité ? Du changement d'époque ?

Toujours est-il que Sarkozy est plus un adepte du coup par coup – qu'il a joué à fond à chaque occasion – que de l'architecture globale. Et que la médiatisation est un axe essentiel de son action quitte, d'ailleurs – comme avec Glucksmann ou BHL – à se tromper et à confondre popularité médiatique et popularité tout court, opinion médiatique et opinion publique.

C'est cette recherche de popularité, plus prégnante que chez ses prédécesseurs, qui le

conduit parfois à arbitrer en faveur de gains sur le plan de la politique intérieure au détriment d'objectifs internationaux.

Chapitre 6

OCCIDENTALISME ET MULTIPOLARITÉ

Au début des années 2000, néoconservateurs et occidentalistes fustigeaient les appels en faveur d'un monde multipolaire lancés de façon récurrente par Jacques Chirac. Pour eux, mieux valait une planète unipolaire dominée par les États-Unis, grande puissance démocratique, qu'un ordre mondial placé sous l'influence dominante d'États non démocratiques tels que la Russie et la Chine. L'ennemi n'était plus le même, mais la logique poursuivie restait

dans la droite ligne de l'idéologie défendue par leurs prédécesseurs : l'occidentalisme succédait à l'atlantisme parce que la lutte contre l'Islam ou l'islamisme remplaçait le combat contre le communisme. L'autre continuité mise en évidence par leurs thèses consistait dans l'impérieuse nécessité pour la France de s'aligner sur les États-Unis, au nom d'une menace existentielle pesant sur ses valeurs et sur sa cohésion sociale.

Face à cette offensive idéologique, menée par des gens qui militeront ardemment pour son élection, Nicolas Sarkozy aura une réaction paradoxale et ambivalente. Il plaidera, comme aucun autre président de la V^e République avant lui, pour le rattachement sans réserve de la France au camp occidental. Ce sera l'un de ses leitmotivs idéologiques. Parallèlement, sans émoi excessif, sans en faire un événement dramatique et en l'acceptant de façon pragmatique, il prendra acte de l'émergence de ce monde multipolaire.

Chez Mitterrand, la volonté de dépasser Yalta était à la fois un souhait (le monde se por-

terait mieux) et une stratégie (« l'Europe puissance » servait l'intérêt de la France). Jacques Chirac développait une vision militante d'un monde multipolaire où, pensait-il, la France et l'Europe pèseraient davantage face à la tentation hégémonique des États-Unis.

Sarkozy fait un constat : la période unipolaire, réelle ou fantasmée, dominée par les Américains, se termine. Les pays émergents créent les conditions d'un monde qui, s'il n'est pas déjà multipolaire, en emprunte inexorablement le chemin. Ce pragmatisme s'accompagne d'un militantisme pro-occidental qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait aussi ouvertement affiché.

Dès août 2007, il plaide pour que le G8 soit remplacé par un G13 : « Nous ne sommes déjà plus dans le monde unipolaire qui s'esquissait entre 1991 et 2001. Des mots qui sonnaient juste il y a quelques années seulement, tel que celui « d'hyperpuissance », n'ont plus cours aujourd'hui. »

Dans son discours de vœux au corps diplomatique, le 18 janvier 2008, il insiste :

« L'émergence économique et politique de la Chine, de l'Inde, du Brésil, le retour de la Russie créent les conditions objectives d'un nouveau concert des grandes puissances, d'un monde multipolaire. [...] Le G8 devra changer, lui aussi. [...] Qui ne voit qu'il doit être progressivement élargi à la Chine, à l'Inde, au Brésil, au Mexique et à l'Afrique du Sud, qui se sont rassemblés dans le G5 ? » Il ajoute cependant : « J'ai d'abord voulu situer franchement et nettement, et là est la première rupture, la France au sein de sa famille occidentale. [...] La capacité d'influence de la France sur sa famille occidentale tient à la clarté de son engagement et de ses choix. [...] Nous sommes franchement au cœur de notre famille occidentale. »

Il reprend presque mot pour mot, ce qui n'est pas innocent, cette déclaration lors de la Conférence des ambassadeurs, le 27 août 2008 : « J'ai voulu situer, franchement et nettement, la France au sein de sa famille occidentale, restaurer une relation de confiance avec le peuple et avec les dirigeants américains [...] J'ai voulu rénover notre relation avec l'Alliance

Atlantique. » Dans le même discours, il envoie le balancier de l'autre côté en valorisant des puissances émergentes : « Je veux vous livrer le fond de ma pensée au sujet de deux pays : la Russie et la Chine. Tous les témoignages confirment que les citoyens de ces deux pays apportent un large soutien à leurs dirigeants. Non pas qu'ils ignorent le chemin qu'il reste à parcourir dans le domaine des libertés et de la démocratie, mais parce qu'ils considèrent que ce qui a été accompli en termes de développement économique et humain est remarquable et leur a rendu leur fierté nationale. » Sarkozy l'idéologue accentue le caractère occidental de la France tandis que, simultanément, Sarkozy le réaliste fait le constat froid de l'émergence inéluctable d'un monde multipolaire.

Le 25 août 2010, toujours devant les ambassadeurs, il va plus loin encore en impliquant Paris : « De nouveaux acteurs ont rejoint les puissances reconnues à juste titre, ils réclament la reconnaissance de leurs droits, la France les soutient. » Le président français n'est plus sur le registre du constat mais bien sur celui d'une

participation active à la construction d'un nouvel ordre mondial à plusieurs têtes. Dans le discours du 26 août 2009, il avait ajouté une phrase qui ne figurait pas dans le texte écrit : « Un monde multipolaire ne peut avoir une seule monnaie. » On imagine les réactions déchaînées si Chirac avait prononcé une telle phrase, qui vise expressément le dollar.

Il renouvelle cette attaque contre la suprématie de la devise américaine deux ans plus tard, en août 2011 : « Nous devons nous interroger sur l'adéquation d'un système monétaire international dominé par une seule monnaie dans un monde devenu multipolaire. »

Dans son discours du 27 août 2007, juste après son élection, il s'était même livré à une condamnation non voilée de la guerre d'Irak, rejoignant a posteriori le détesté Dominique de Villepin : « Face à des crises internationales telles que celle de l'Irak, il est aujourd'hui établi que le recours unilatéral à la force conduit à l'échec. » Il ajoute, ce qui ne figurait pas dans la version écrite de son intervention, « et je pèse mes mots », histoire de bien attirer l'attention

de son auditoire sur une position qu'on n'attendait pas forcément de sa part si peu de temps après sa campagne de rupture avec le chiraquisme présidentiel.

En fait, tout se passe comme si, depuis son accession à la fonction suprême, Nicolas Sarkozy se sentait obligé, pour relativiser le constat froid et clinique d'un monde en voie de multipolarisation, sur lequel il n'a pas vraiment prise, d'en rajouter sur une incorporation consubstantielle de la France au monde occidental, sa « famille », ainsi qu'il le répète.

Cette ambivalence n'est-elle pas problématique, au moment où prend fin une domination de plus de cinq siècles de l'Occident sur le monde, laquelle n'a pas laissé que de bons souvenirs dans les autres parties de la planète ? N'est-il pas curieux d'affirmer plus que jamais son appartenance à un bloc au moment où celui-ci perd de sa pertinence ? Surtout, peut-on réduire la France à son caractère occidental ? Elle est aussi un pays méditerranéen, un pays lié par l'histoire et la politique aux autres continents et qui, à une certaine période, a su porter

leurs revendications. À ne voir pour la France que son ancrage occidental, on perd en route une partie de ses facettes, de ses atouts et de ses capacités de raisonnement. En ce sens, Sarkozy fait un choix qui l'éloigne des principes gaullio-mitterrandistes et le rapproche de la famille atlantiste et occidentaliste, au risque de dilapider un héritage qui lui ménageait pourtant des marges de manœuvre.

Chapitre 7

LA « PEOPOLISATION » DES DROITS DE L'HOMME

Comment Nicolas Sarkozy a-t-il mis en pratique – ou non – son intention proclamée d'être le « président de la France des droits de l'homme » ? Comment en est-il arrivé, après l'affichage d'une telle ambition symbolisée par la nomination de Rama Yade au gouvernement, à décréter l'expulsion des Roms ? Quels rapports entretient-il avec les ONG dédiées à la protection des droits individuels et des minorités ? De quelle manière a-t-il géré le cas épineux

du dalaï-lama, pomme de discorde permanente entre la Chine et ses interlocuteurs ?

Dans le discours prononcé le 6 mai 2007, après sa victoire, Nicolas Sarkozy déclare : « Je veux lancer un appel à tous ceux qui dans le monde croient aux valeurs de tolérance, de liberté, de démocratie et d'humanisme, à tous ceux qui sont persécutés par les tyrannies et par les dictatures, à tous les enfants et les femmes martyrisés dans le monde, pour leur dire que la France sera à leurs côtés, qu'ils peuvent compter sur elle. »

Mais c'est au cours de la campagne électorale qu'il fit un discours qui se voulait fondateur sur la question des droits de l'homme : « Je veux être celui par lequel la France va défendre ses valeurs universelles. Des valeurs avec lesquelles nous ne pouvons pas transiger, parce qu'elles sont le fondement de toutes nos politiques, au-dedans comme au-dehors. Je veux être le président de la liberté de conscience contre tous les intégrismes. Je veux être le président de la liberté d'expression contre toutes les intolérances. Je veux que, dans la patrie des droits de

l'homme, on puisse librement critiquer, librement caricaturer, sans être menacé de mort, sans être exposé à la violence. Je veux qu'à tous ceux qui veulent vivre en France, nous ayons le courage de dire que cette idée de la liberté française n'est pas négociable. Ceux qui ne sont pas capables d'entendre la critique, la caricature, la liberté d'opinion, ne sont pas obligés de demeurer sur le sol de la République française. Je veux être le président d'une France qui défend la liberté chez elle, mais aussi dans le monde. Parce que c'est la vocation de la France. Je veux être le président de la France des droits de l'homme. Je ne crois pas à la *realpolitik* qui fait renoncer à ses valeurs sans gagner des contrats. Je n'accepte pas ce qui se passe en Tchétchénie, qui est contraire aux valeurs universelles de la France. Ce qui se passe au Darfour est absolument inacceptable pour l'idée que nous nous faisons de l'humanité et du respect des droits de l'homme les plus élémentaires. Je veux avoir le courage de faire ce que la gauche au pouvoir n'a jamais eu le courage de dire. Je ne veux pas simplement le dire, je veux le faire. Chaque

fois qu'une femme ou qu'un enfant sera martyrisé dans le monde, la France se portera à ses côtés. La France, si les Français me choisissent, sera aux côtés des infirmières bulgares, depuis huit ans et trois mois condamnées aux geôles sinistres libyennes, ce n'est pas acceptable. La France sera aux côtés de la femme qui risque la lapidation parce qu'elle est soupçonnée d'adultère. La France sera aux côtés de la persécutée qu'on oblige à porter la burqa, aux côtés de la malheureuse qu'on oblige à prendre un mari qu'on lui a choisi, aux côtés de celle à laquelle son frère interdit de se mettre en jupe. À chaque femme martyrisée dans le monde, je veux que la France offre sa protection en lui donnant la possibilité de devenir française. Je ne veux pas oublier notre compatriote Ingrid Betancourt, je n'aurai de cesse de la faire rentrer chez elle et de la rendre à sa famille. »

Prononcé à Bercy le 29 avril 2007, ce discours voulait marquer une forte rupture avec les pratiques antérieures. Tant François Mitterrand que Jacques Chirac étaient implicitement accusés d'avoir privilégié la *realpolitik*

au détriment d'une approche protectrice des libertés des peuples et des individus. Cette proclamation d'une diplomatie placée sous l'égide des droits de l'homme permettait de marquer la nouveauté de Sarkozy et une double rupture : avec l'ex-président Jacques Chirac mais aussi avec le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, plutôt critiqué sur ces aspects. Il est vrai que traditionnellement, les ministres de l'Intérieur, en France comme ailleurs, ne jouissent pas d'une réputation de défenseurs des droits et des libertés.

Ainsi le 23 octobre 2002, dans une interview donnée au Monde, Sarkozy vitupérait : « Tous les droits-de-l'hommes de la Création passent devant la porte de Saint-Ouen en disant « mon Dieu les pauvres ! » puis s'en vont pour aller dîner en ville. » Ces propos répondaient à une mobilisation, à l'appel de la Ligue des droits de l'homme, contre la guerre déclarée aux pauvres que constituait, selon elle, le projet de loi sur la sécurité intérieure, visant à durcir la répression contre les gens du voyage, les squatters, les prostituées et les mendiants.

L'expression « droit-de-l'hommeisme » a une connotation péjorative. Elle vise à stigmatiser ceux qui chercheraient à se donner bonne conscience en brandissant la cause des droits de l'homme pour satisfaire leur égo et se mettre en valeur, sans pour autant s'inquiéter du résultat concret de leurs actions... Une boutade la résume férocelement, selon laquelle la France est non pas le pays des droits de l'homme, mais le pays de la Déclaration des droits de l'homme. Imprégné de cette hostilité héritée de son long séjour place Beauvau, Nicolas Sarkozy est, en avril 2007, le seul des huit candidats à l'élection présidentielle qui, sollicité par la Ligue des droits de l'homme, refuse de répondre à un questionnaire élaboré par cette association.

La contradiction de ses positions est donc apparente dès cette époque. Les droits de l'homme sont mis en avant sur le plan international, mais pas sur le plan interne. La France se veut militante en dehors de ses frontières mais supporte mal qu'on lui administre ce type de leçons à propos de ce qui se passe chez elle. On célèbre les militants des droits de

l'homme à l'extérieur, on fustige les « droits-de-l'hommes » à l'intérieur, au risque d'encourir très vite le reproche de mener une politique de puissance mal déguisée : brandir les droits de l'homme sur la scène internationale est un moyen commode de mettre en accusation les régimes avec lesquels les relations ne sont pas bonnes. En effet, à la distinction interne/externe s'en ajoute une seconde : l'activisme contre ceux avec lesquels les relations sont mauvaises, le silence radio envers les amis et les alliés.

En octobre 2007, l'adoption de la loi sur l'immigration et l'intégration durcit les conditions de regroupement familial des étrangers. Le texte évoque des recours à des tests ADN comme preuve de l'effectivité du lien familial et préconise des objectifs chiffrés d'expulsion du territoire français de personnes en situation d'irrégularité.

En février 2008, une loi sur la rétention de sûreté est adoptée. Elle crée des centres dans lesquels les criminels les plus dangereux pourraient être enfermés à vie après leur sortie de

prison. Le Conseil constitutionnel censurera cette disposition.

Une étude d'avril de la même année fait état d'un phénomène de banalisation des gardes à vue, dont le nombre a plus que doublé en sept ans.

En 2009, un rapport d'Amnesty international (« France : des policiers au-dessus des lois ») dénonce les bavures policières et leur impunité : « Les victimes, dont beaucoup sont des ressortissants étrangers ou des Français issus de minorités ethniques, sont trop souvent privées de justice. »

Durant l'été 2010, ce sont les expulsions massives de Roms qui suscitent une désapprobation internationale. Navi Pillay, haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, exhorte « les États européens, notamment la France, à adopter des politiques qui permettent aux Roms de surmonter leur marginalisation ». Viviane Reding, commissaire européenne chargée de la Justice, déplore : « Des personnes sont renvoyées d'un État membre juste parce qu'elles appartiennent à

une certaine minorité ethnique. Je pensais que l'Europe ne serait plus le témoin de ce genre de situation après la Seconde Guerre mondiale. » Cette comparaison, jugée excessive, desservira le propos. Mais là encore, la plupart des ONG critiquent la politique française. Elles dénoncent également le traitement des demandeurs d'asile et des étrangers cherchant à être régularisés. Elles font état d'interpellations injustifiées, de violences, de harcèlement par les forces de l'ordre, de perturbation délibérée de leur sommeil dans les files d'attente nocturnes devant les préfectures, etc., sans qu'aucune enquête administrative ne soit menée sur ces abus.

La création d'un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire avait été largement critiquée par les partis de gauche et les ONG, qui dénonçaient le lien ainsi établi entre immigration et identité nationale, avec pour effet d'opposer les deux.

Le discours d'avril 2007 se veut général et universel. Il est néanmoins largement connoté

et vise une cible particulière. L'Islam, les pays musulmans, sans être nommés, sont désignés comme les menaces principales pesant sur les libertés. L'insistance mise sur la liberté de caricaturer sans être menacé de mort, ou à ne pas demeurer sur le sol de la République française si l'on n'accepte pas les caricatures, est une référence explicite à l'affaire des caricatures de Mahomet. Leur publication dans un journal danois avait suscité une vive polémique au niveau international et leur reprise par Charlie Hebdo en France avait déchaîné les passions. Les pays musulmans sont également visés dans les propos sur la burqa, le mariage et son consentement, ou l'interdiction de se mettre en jupe. Sarkozy rejoint ici pleinement les Occidentalistes.

Cette insistance sur les droits de l'homme dans la campagne électorale avait valu à Nicolas Sarkozy le ralliement d'intellectuels médiatiques catalogués à gauche, à l'instar d'André Glucksmann, dont le ralliement avait créé un buzz. Son étiquetage à gauche est certes largement autoproclamé, cet intellectuel

n'intervenant jamais dans le champ des questions sociales. Il était surtout motivé par ce qui avait fait son succès initial : la dénonciation du communisme. Cette dernière, dans les années 1970, était plus efficace et payante auprès de l'opinion publique si elle se présentait comme une critique de la gauche, et non pas de la droite traditionnelle. L'insistance de Nicolas Sarkozy sur les droits de l'homme et la dénonciation de la politique russe en Tchétchénie permettaient de présenter sous le jour de principes universels un ralliement en réalité avant tout motivé, on l'a vu, par les déclarations d'amitié de Nicolas Sarkozy envers Israël. On notera d'ailleurs que l'occupation militaire israélienne des Territoires palestiniens n'est jamais présentée par Nicolas Sarkozy comme contraire aux droits de l'homme. Il restera également silencieux sur Guantanamo.

Nicolas Sarkozy est plus à l'aise avec ces intellectuels médiatiques – dont le réel impact dans l'opinion reste à prouver – qu'envers les ONG de défense des droits de l'homme, avec

lesquelles, à de nombreuses reprises, il s'est trouvé en polémique lorsqu'il était ministre de l'Intérieur. Il montrera le peu d'enthousiasme qu'elles suscitent en lui le 24 juin 2010. Une rencontre était prévue entre le président de la République et les représentants de la société civile en vue de la préparation des G8 et G20. Ce type de réunion était devenu un rendez-vous régulier à la veille des sommets internationaux, inauguré par un Jacques Chirac soucieux de développer des liens avec les ONG. Le jour même, Sarkozy annulait ce rendez-vous pour recevoir le footballeur Thierry Henry après la débâcle de l'équipe de France en Afrique du Sud⁸. « Pour le président de la République, recevoir un footballeur est plus important que la situation des trois milliards de pauvres des pays en développement. C'est un très mauvais signal pour la politique de coopération de la

⁸ Thierry Henry était pourtant remplaçant et n'avait pas eu d'influence sur la « grève » des joueurs, mais il était le joueur le plus connu de l'équipe. Ces interventions du gouvernement français dans cet épisode vont entraîner une réaction de la FIFA, rappelant qu'elle interdit les interférences des gouvernements dans la gestion des fédérations nationales de football.

France », déplore Jean-Louis Vielajus, président de Coordination SUD.

Le 27 mai 2011, Nicolas Sarkozy annule de nouveau un rendez-vous avec les ONG présentes à Deauville pour le sommet du G8. Les services de l'Élysée leur auraient promis une rencontre avec le président à la suite de la conférence de presse de clôture du sommet. Or, Nicolas Sarkozy est rentré à Paris dans les minutes suivant la conférence de presse... L'Élysée s'est défendu en déclarant que la rencontre n'était pas inscrite dans l'agenda présidentiel, que les ONG avaient déjà été reçues à Paris avant le sommet et qu'elles seraient une nouvelle fois consultées.

Autre caractéristique de l'approche sarkozienne des droits de l'homme : une certaine « peopolisation ». Des cas emblématiques et médiatiques sont censés incarner une cause universelle : Ingrid Betancourt, les infirmières bulgares, etc. C'est une approche des droits de l'Homme « vu à la télé ».

Lors de la formation du gouvernement, le choix de Bernard Kouchner comme ministre des Affaires étrangères est présenté comme un signe supplémentaire de la priorité donnée aux droits de l'homme. La personnalité de Bernard Kouchner peut d'ailleurs faire la synthèse entre les ONG, qu'il a fréquentées assidûment, et les intellectuels médiatiques, dont il fait partie. C'est l'homme de l'ingérence, l'ennemi de la *realpolitik*, l'anti-Védrine ou l'anti-Juppé. Dans sa politique d'ouverture, Nicolas Sarkozy avait d'ailleurs en premier lieu proposé le poste à Hubert Védrine, qui l'avait déjà occupé dans le gouvernement de Lionel Jospin. Celui-ci n'avait pas donné suite à la proposition, faute d'obtenir des garanties sur sa liberté et sur son périmètre d'action au quai d'Orsay⁹. Le fait que le ministre ait été proposé à deux personnalités aussi différentes que Védrine et Kouchner aurait dû mettre la puce à l'oreille aux observateurs quant

⁹ Contrairement à une légende tenace, ce n'est pas à la demande du CRIF que Védrine n'a pas été nommé ministre. Si le CRIF a bien protesté contre son éventuelle nomination, Sarkozy n'en a pas tenu compte. Ce sont le refus de Védrine de s'engager sans garantie et le conseil d'un proche de Nicolas Sarkozy, qui l'aurait convaincu que Kouchner serait plus malléable, qui ont décidé le président.

aux limites des changements de portée de la diplomatie française.

Le ministère de Bernard Kouchner était flanqué d'un secrétariat d'État aux Droits de l'homme, confié à Rama Yade, incarnation de la mise en valeur de la diversité et de la féminisation du gouvernement.

Déjà en 1986, sous le gouvernement Chirac, un poste de secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé des Droits de l'homme avait été confié à Claude Malhuret, figure de l'humanitaire. Très rapidement, celui-ci se heurtera au ministre de l'Intérieur Charles Pasqua. Malgré sa bonne volonté, Malhuret ne pèsera pas lourd dans les décisions et, à chaque fois que le secrétaire d'État aux Droits de l'homme s'opposera au ministre de l'Intérieur, il perdra la partie.

Sous la seconde présidence de François Mitterrand sera créé un poste de secrétaire d'État chargé de l'Action humanitaire, attribué... à Bernard Kouchner. C'est lors de la deuxième cohabitation avec Édouard Balladur que sera recréé un poste de ministre délégué auprès du ministère des Affaires étrangères

chargé de l'Action humanitaire et des droits de l'homme, confié cette fois à Lucette Michaux-Chevry. Cette dernière s'illustra plus par ses frasques que par son action politique. Le président Chirac reviendra à un ministère chargé de l'Action humanitaire.

Devenu ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner effectuera un virage sur l'aile vers des positions qu'il aurait lui-même jugées « realpoliticiennes » lorsqu'il n'avait pas la responsabilité du quai d'Orsay.

À propos de la répression au Tibet, peu avant les Jeux olympiques de Pékin, il déclare : « Penser que la politique étrangère se résume en une attitude stricte de suivi des droits de l'homme, c'est une illusion. » Il n'a pas tort, mais le problème est qu'il a lui-même longtemps cédé à cette illusion, et qu'il a été peu avare en dénonciations de ceux qui ne la partageaient pas. Sur le même registre, il a précisé, le 7 avril 2009 sur RTL : « Les droits de l'homme et une politique étatique ne sont parfois pas très compatibles. Les droits de l'homme doivent être au cœur de notre politique mais pas la résumer. »

Coïncidence malheureuse, le 10 décembre 2008, jour du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il dit à propos du secrétariat d'État en question, qui disparaîtra en 2009 : « Je pense que j'ai eu tort de demander un secrétariat d'État aux Droits de l'homme. C'est une erreur, car il y a une contradiction permanente entre les droits de l'homme et la politique étrangère d'un État, même en France. » Il déclare également : « On ne peut pas diriger la politique extérieure d'un pays uniquement en fonction des droits de l'homme. Diriger un pays éloigne d'un certain angélisme. »[❧]

Le problème de Kouchner, en fait, est qu'il s'est fait prendre à son propre piège par une Rama Yade très habile dans la politique déclaratoire et dans l'usage des médias, au point de surpasser en ce domaine son ministre de tutelle.

La distinction initiale faite par Nicolas Sarkozy entre *realpolitik* et droits de l'homme s'efface progressivement. Nicolas Sarkozy avait déclaré au congrès UMP, le 14 janvier 2007 :

« Je ne veux être complice d'aucune dictature à travers le monde. » En fait, cette dichotomie pour le moins binaire et manichéenne se révèle être une posture commode et payante lorsqu'on n'est pas en responsabilité. Une fois au pouvoir, il est difficile d'agir comme si deux paramètres, le bien et le mal, régissaient les affaires internationales.

Très rapidement, le réalisme et l'accommodement avec des régimes peu crédibles sur le plan démocratique allaient reprendre leurs droits. Nicolas Sarkozy salue les progrès faits en matière de respect des droits de l'homme par les pays économiquement et stratégiquement liés à la France, tout en exerçant une sévérité beaucoup plus grande envers les autres. C'est donc là nettement une politique à la fois déclaratoire (et non de mise en pratique), traditionnelle (et non novatrice) et sélective (et pas universelle).

Il va, au nom des droits de l'homme, dénoncer la Françafrique. Or, celle-ci ne sera pas remise en cause. Cette Françafrique, censée incarner immobilisme politique, corruption et

relations incestueuses entre les élites politiques françaises et celles de l'Afrique francophone, avait été fermement condamnée par le candidat Sarkozy au cours de sa campagne électorale, notamment en ces termes lors d'une visite au Bénin le 19 mai 2006 : « Il faut nous débarrasser de notre relation avec des réseaux d'un autre temps, de ces émissaires officieux qui n'ont d'autre mandat que celui qu'ils s'inventent. »

Nicolas Sarkozy appartient à une génération postcoloniale ; il n'a pas, contrairement à ses prédécesseurs, une fibre africaine particulière. À cet égard, le discours de Dakar, prononcé le 26 juillet 2007, censé poser les bases d'une nouvelle relation entre la France et l'Afrique, déçoit. On y retiendra surtout la phrase sur l'homme africain qui n'est « pas assez entré dans l'Histoire », apparue comme condescendante, voire méprisante. Pourtant, ce discours contient également une dénonciation des aspects négatifs du colonialisme et un appel à la bonne gouvernance.

Nicolas Sarkozy a également appelé à une évolution du dispositif militaire de la France en

Afrique dans le sens d'un allègement. Or, celui-ci était en route depuis longtemps, et plutôt en raison de difficultés budgétaires que de choix stratégiques volontaires. Cet allègement s'est traduit par la fermeture de bases au Sénégal et au Tchad, la France n'en conservant plus qu'au Gabon et à Djibouti, et par la réduction du nombre de militaires français en poste sur le terrain.

Lors de son premier voyage africain, en juillet 2007, Nicolas Sarkozy s'arrête au Gabon et fait l'éloge d'Omar Bongo, figure symbolique de la Françafrique, régulièrement accusé de multiples turpitudes financières.

Transfuge du Parti socialiste dont il représentait l'aile droite, Jean-Marie Bockel a été nommé ministre de la Coopération et de la Francophonie. Il plaide pour la réduction de l'aide à la République du Congo et pour la non-annulation d'une partie de la dette du Gabon, deux pays censés être à l'abri du besoin grâce à leurs ressources pétrolières. Dans un entretien au Monde publié le 15 janvier 2008, pour répondre aux critiques sur les promesses non

tenues de la fin de la Françafrique, il déclare imprudemment : « La rupture tarde à venir... La Françafrique est moribonde, je veux signer son acte de décès. » De ce fait, il va signer le sien, puisqu'il perdra son poste le 18 mars 2008 pour passer à celui, moins prestigieux, de secrétaire d'État à la Défense et aux anciens combattants. Différentes sources attribuant sa mise à l'écart à une demande expresse d'Omar Bongo, Nicolas Sarkozy déclare en août 2008 : « Il y a d'abord un procès que je récusé, celui de la Françafrique : s'il s'agit de mettre en cause les liens que la France et ses anciennes colonies ont souhaité maintenir après les indépendances, on ne va quand même pas reprocher à la France d'avoir su tenir des liens d'amitié, ce que n'ont pas su faire dans cette même région du monde le Royaume-Uni, le Portugal ou l'Espagne. »

La France va accepter sans sourciller les successions dynastiques au Togo et au Gabon, sur fond d'élections contestées et/ou truquées et de répression de l'opposition. En visite en République du Congo, Sarkozy félicite Denis Sassou Nguesso d'avoir su accepter sa défaite

aux élections de 1991, mais resta plus discret sur son retour au pouvoir en 1997 à l'issue d'une guerre civile, ainsi que sur ses victoires électorales de 2002 et 2009, jugées sévèrement par les observateurs internationaux.

Son premier déplacement en Afrique le conduit au Sénégal, considéré comme vertueux sur le plan démocratique, et au Gabon, plus contestable à ce titre. Il dépeint néanmoins ce pays comme une démocratie qui approfondit des liens déjà étroits avec la France et ses entreprises. Bongo est la figure symbolique de la Françafrique.

En 2009, lors d'une visite en République du Congo, Sarkozy déclare devant Denis Sassou Nguesso : « Le pays a connu à votre initiative, monsieur le président, le dialogue, la réconciliation et j'ose le mot : l'amnistie. Monsieur le président, vous avez eu tant de mal à ramener la stabilité et la sécurité. La France est le premier investisseur dans votre pays, elle en est fière car les entreprises françaises veulent investir au Congo. »

En République démocratique du Congo, le 26 mars 2009, il salue à sa manière l'engagement personnel du président Kabila dans le rétablissement de la paix à l'Est et dans la restauration de l'autorité de l'État : « Je salue tout particulièrement l'accord qui a été signé en matière d'exploitation minière par Areva, d'autres entreprises s'engageant dans la reconstruction de votre pays. »

En 2008, Nicolas Sarkozy rend ainsi hommage à l'Arabie saoudite : « Sur la condition des femmes, sur la liberté d'expression, l'Arabie saoudite elle aussi s'est mise en mouvement, lentement certes, mais qui ne serait impressionné par les changements qui se sont produits en quelques années ? »

Le 13 novembre 2007, Nicolas Sarkozy déclare : « J'ajoute que tous ceux qui ont fait l'expérience de renoncer à la défense des droits de l'homme, au bénéfice de contrats, n'ont pas eu les contrats et ont perdu sur le terrain des valeurs. » Le mois suivant, le colonel Kadhafi est reçu avec des égards exceptionnels, pendant une semaine, à Paris. Sa venue provoque une

polémique, notamment de la part de la secrétaire d'État aux droits de l'homme Rama Yade, soucieuse en l'occurrence d'être sur la ligne des intellectuels médiatiques, foncièrement hostiles à Kadhafi. Dans cette affaire, Rama Yade a pris Nicolas Sarkozy à son propre jeu du déclaratoire médiatique. Elle savait qu'elle allait attirer l'attention et qu'il serait impossible au président de l'exclure du gouvernement sans susciter une tempête encore plus importante, au risque d'en faire une martyre gênante pour le reste de son mandat.

Selon la pétulante secrétaire d'État aux droits de l'homme, « notre pays n'est pas un paillason sur lequel le dirigeant terroriste vient s'essuyer les pieds du sang de ses forfaits ». Ce qui ne l'avait pas empêchée pas de lui serrer la main le 25 juillet 2007, soit cinq mois auparavant, sourire éclatant et regard pétillant, lors de la visite du président Sarkozy en Libye¹⁰.

Hasard du calendrier ou négligence du protocole, Kadhafi arrive à Paris en pleine journée

¹⁰ Cf. *L'Express*, « Libye : quand Paris suivait le guide », 26 octobre 2011.

des droits de l'homme, installant sa tente pour cinq jours dans les jardins de l'hôtel de Marigny. Au cours de ce séjour, Nicolas Sarkozy se félicite de la signature de contrats gigantesques avec la Libye, pour un montant de 10 milliards de dollars. La vente d'avions Rafale est même évoquée. Mais qu'on ne s'y trompe pas, la chaleur et l'ampleur de la réception organisée en l'honneur de Kadhafi ne sont justifiées que par le pari de sa réintégration dans la communauté internationale et de son abandon du soutien au terrorisme, absolument pas par les perspectives économiques ouvertes par sa visite !

La France n'est pas non plus très regardante avec les États d'Asie centrale, comme le Turkménistan ou le Kazakhstan, peu performants sur le plan des droits de l'homme mais dont les ressources sont convoitées par de grandes entreprises françaises. Cette indulgence est d'autant plus aisée que le régime politique de ces pays n'intéresse guère les médias français.

La visite de Nicolas Sarkozy en Tunisie, en avril 2008, va faire débat. Le président fran-

çais déclare à cette occasion que « tout n'est pas parfait en Tunisie, certes. Tout n'est pas parfait en France non plus. » Certes, cette assertion n'est pas inexacte, mais il est pour le moins étrange de mettre sur le même plan la France et la Tunisie en termes de libertés publiques. Le choix, non seulement de la France mais de l'ensemble des régimes occidentaux, de fermer les yeux sur la corruption et sur les manquements aux droits de l'homme en Tunisie, s'abrite derrière la lutte contre l'islamisme. Au cours de cette visite, Rama Yade, qui accompagne le président, annule un de ses rendez-vous avec une association tunisienne de défense des droits de l'homme. Elle se contentera d'une rencontre non officielle avec une opposante tunisienne. Rien qui puisse faire sourciller le régime de Ben Ali.

De façon prémonitoire, la présidente du Conseil national des libertés en Tunisie, Sihem Bensedrine, déclarera : « Je sais maintenant que je ne peux plus compter sur le pays des droits de l'homme qu'est censé être la France, on va

devoir compter sur nous-mêmes et la société civile tunisienne et étrangère. »

Nicolas Sarkozy avait multiplié les critiques à l'égard de la Russie au cours de la campagne électorale, dénonçant la brutalité de la répression en Tchétchénie et le chantage énergétique auquel ce pays se livrerait. Il avait clamé qu'il refuserait de serrer la main de Poutine. Critiquant implicitement l'opposition de la Russie à la politique américaine, il estimait aussi que la politique étrangère de Moscou compliquait la résolution des grands problèmes de ce monde. Très logiquement, il prend fermement position, le 29 avril 2007, à propos de la Tchétchénie : « Je n'accepte pas ce qui se passe en Tchétchénie, parce que 250 000 Tchétchènes morts ou persécutés, ce n'est pas un détail de l'histoire du monde. »

Le 9 octobre de la même année, il se rend à Moscou et déclare avoir parlé franchement et sans concession des droits de l'homme avec Vladimir Poutine. Il rencontre les représentants de l'ONG Mémorial, fondée par Andreï Sakharov, qui dénonce les atteintes aux droits

de l'homme en Russie. Il tient aussi un discours très ferme devant les étudiants à Moscou, ce qui ne l'empêche pas, dans le même temps, d'évoquer de façon positive Vladimir Poutine : « Un homme direct, courageux, déterminé et capable de comprendre qu'on lui parle de la même façon, le portrait qu'on fait de lui me semble caricatural »... Et d'enchaîner : « La France n'entend pas donner de leçons. »

Sarkozy sera même un des rares leaders occidentaux à féliciter Poutine pour la victoire de son parti aux élections de décembre 2007, alors que les observateurs internationaux avaient pointé des irrégularités.

Plus fort encore, le 2 mars 2010, à l'occasion de la réception en France de Dimitri Medvedev, successeur de Vladimir Poutine à la tête de la Russie, il ne s'embarrasse pas de précautions oratoires en déclarant, alors que la France améliore ses positions commerciales dans les échanges avec la Russie : « Je serais très heureux, monsieur le président, d'être en juin au Forum de Saint-Pétersbourg, avec une délégation de chefs d'entreprises françaises qui ont confiance

dans la Russie, qui ont confiance en vous et qui veulent investir dans votre pays. Monsieur le président, votre attachement à l'État de droit, au respect des lois, à la sécurité juridique, à la défense des droits de l'homme facilite beaucoup le rapprochement entre nos deux pays. » Non sans résultat, puisque la France obtiendra de haute lutte la vente de quatre navires de guerre français de type Mistral à la Russie. La Géorgie protesta contre ce renforcement militaire de la Russie.

Nicolas Sarkozy voulait présenter son voyage en Chine, en novembre 2007, comme un succès commercial pour la France. À la clé, 20 milliards d'euros de contrats pour les industriels. D'un côté, Nicolas Sarkozy exprime l'attachement de la France à une progression régulière du dialogue entre les émissaires du dalaï-lama et les autorités chinoises. De l'autre, il confesse la véritable tonalité de ce déplacement : « J'ai souhaité le développement de nos relations harmonieuses avec le président Hu Jintao sur des questions économiques comme la sécurité des investissements, la sécurité des produits, le

respect de la propriété intellectuelle et la lutte contre la contrefaçon. »

Le parcours agité de la flamme olympique à Paris en avril 2008, les menaces de boycott de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, finalement suivies d'une décision d'y assister, la rencontre privée du dalaï-lama avec Nicolas Sarkozy en décembre 2008 se soldant par l'annulation abrupte d'un sommet Chine – Union européenne... Ces péripéties ont alimenté en 2008 les tensions entre Pékin et Paris, au point que Christian Poncelet, le président du Sénat, et Jean-Pierre Raffarin, grand ami de l'empire du Milieu, iront présenter en janvier 2009 les excuses de la France pour l'incident de la flamme olympique. Jean-David Levitte, le conseiller diplomatique du président, fera également le déplacement.

En préambule à la visite du dalaï-lama, Sarkozy déclarait vouloir redémarrer les relations avec la Chine, mais « pas au prix de renoncer à nos valeurs européennes ».

Le dalaï-lama a effectué un séjour privé de dix jours en France du 12 au 23 août 2008. Il

reçut à cette occasion la visite de Carla Bruni-Sarkozy et de Bernard Kouchner, le 22 août, lors de l'inauguration d'un temple bouddhiste dans le Larzac. Cette visite s'étant déroulée pendant les Jeux olympiques, moment fort pour l'image internationale de la Chine, Nicolas Sarkozy s'est abstenu de le recevoir. La rencontre ainsi évitée dans une période critique des relations franco-chinoises aura finalement lieu quelques mois plus tard (le 6 décembre), en territoire étranger (à Gdansk, en Pologne), et en marge du 25^e anniversaire de la remise du prix Nobel de la Paix au dalaï-lama en 1989. Les apparences étaient sauvées et les risques mesurés.

Comme pour se faire pardonner ces attermoissements prévisibles avec le dalaï-lama, Nicolas Sarkozy avait osé, le 26 novembre 2007, une déclaration hostile à un référendum sur l'indépendance de Taïwan. Certes, il reprenait ainsi la position traditionnelle de la France selon laquelle il n'y a qu'une seule Chine dont Taïwan fait partie mais, ce faisant, il manifes-

tait une hostilité beaucoup plus forte que celles des autres pays européens.

Le 1^{er} avril 2009, la France et la Chine publient un communiqué commun. Sarkozy déclare : « La France mesure pleinement l'importance et la sensibilité de la question du Tibet et réaffirme qu'elle s'en tient à la politique d'une seule Chine et à sa position selon laquelle le Tibet fait partie intégrante du territoire chinois. »

En fait, par rapport au dalaï-lama, Nicolas Sarkozy se trouve écartelé entre deux objectifs contradictoires. Le dalaï-lama jouit d'une grande popularité dans le monde occidental et en France, notamment dans les milieux médiatiques et dans le monde du spectacle. Refuser de le voir est donc considéré comme céder aux menaces inadmissibles proférées par la dictature chinoise. En même temps, Pékin s'est imposé comme un partenaire économique incontournable, par ailleurs membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Le président français s'est finalement rendu à l'évidence en déclarant : « La Chine est un

immense pays qui doit régler ses problèmes par lui-même, et c'est une folie de penser que c'est de l'extérieur que l'on fera changer tel ou tel aspect de la vie en Chine. »

La position de Nicolas Sarkozy vis-à-vis de l'Inde n'est guère plus simple. Le président français a remis lui-même le prix Simone-de-Beauvoir (créé en 2008 par la philosophe et psychanalyste Julia Kristeva) à la Bangladaise Taslima Nasreen, peu avant une visite en Inde. Cette écrivaine est considérée dans les milieux médiatiques français comme une combattante courageuse pour la liberté pour être en butte à l'opposition des musulmans. De leur côté, les autorités indiennes la considèrent comme une provocatrice qui verse de l'huile sur le feu et met en danger les relations intercommunautaires très délicates dans l'Union indienne. Une fois de plus, Nicolas Sarkozy se retrouve écartelé entre deux tendances. Taslima Nasreen est considérée comme une icône, c'est une femme qui combat l'Islam radical. Il aurait pu ne pas lui décerner lui-même le prix. L'Inde étant moins vindicative que la Chine, la tentation de

se donner bonne conscience l'a emporté et, cette fois-ci, le chef de l'État a arbitré en faveur « des intellectuels bien-pensants » pour reprendre son propre langage de Saint-Germain-des-Prés.

Le 27 juillet 2007, les infirmières bulgares et le médecin palestinien détenus pendant huit ans en Libye pour avoir, selon les accusations de la justice libyenne, inoculé le virus du sida à des enfants, sont libérés sous les caméras de télévision du monde entier. Les images promettent d'être émouvantes, et c'est un avion aux couleurs de la République française qui atterrira à Sofia, avec à son bord les prisonniers reconnaissants. La commissaire européenne aux relations extérieures, Mme Benita Ferrero Waldner, qui a pourtant joué un rôle essentiel dans le dénouement de cette tragédie diplomatique-judiciaire, est mise de côté. Certes, Cécilia Sarkozy s'était rendue sur place pour faciliter une issue positive à cette affaire, mais de nombreux responsables européens s'offusqueront de cette tentative de Nicolas Sarkozy de monopoliser les mérites d'une action largement collective.

De même, la France s'impliquera beaucoup pour la libération d'Ingrid Betancourt, au risque une fois de plus de sacrifier à la « peopolisation ». Ingrid Betancourt disposait de nombreux amis et soutiens en France, dans les médias, dans le monde du spectacle, dans les milieux politiques. Mais son sort individuel peut-il incarner la situation des droits de l'homme dans un pays où la violence politique a fait des milliers de morts ?

Le directeur du bureau de Paris de Human Rights Watch, Jean-Marie Fardeau, estime que la politique des droits de l'homme de Nicolas Sarkozy « oscille en fonction des pays en cause et de leur niveau de puissance, ou des sujets abordés et de leur répercussion dans l'opinion. Le meilleur, comme la signature du traité interdisant les bombes à sous-munitions ou le rôle des enfants soldats, est souvent contrebalancé par le pire¹¹ ». Pour sa part, la Ligue des droits

11 Jean-Marie Fardeau, « Engagement courageux et coupables silences autour des droits de l'homme » in *Relations internationales et stratégiques*, n° 77, p. 101-102.

de l'homme a publié trois fascicules très critiques sur le bilan de Nicolas Sarkozy¹².

La France doit à son dernier président en date un florilège de déclarations très fortes sur les droits de l'homme, presque un corpus idéologique qui aurait fait de notre pays la terre d'accueil de tou(te)s les opprimé(e)s et le pays phare des droits de l'homme, renouant presque à cet égard avec la tradition révolutionnaire. Cependant, il y a loin de la coupe aux lèvres et la pratique est en profond décalage avec la théorie. Sarkozy est sur ce point à la fois ultramoderne et extrêmement traditionnel. Ultramoderne par sa maîtrise inégalée des méthodes de communication. Traditionnel par sa propension à croire que les discours politiques sont oubliés aussi vite qu'ils ont été entendus, que les paroles aussi bien que les écrits s'envolent. Il en revient à la fameuse formule de son ex-mentor,

12 *La République défigurée* in *L'État des droits de l'homme en France*, édition 2011 ; *La justice bafouée* in *L'État des droits de l'homme en France*, édition 2010 ; *Une société de surveillance ?* in *L'État des droits de l'homme en France*, édition 2009.

Charles Pasqua, selon laquelle « les promesses n'engagent que ceux qui y croient ».

Sa méthode, héritée de sa profession d'avocat, trouve dans le domaine des droits de l'homme son aboutissement le plus flagrant : il sait brillamment plaider une cause, mais ni la plaidoirie ni la cause du jour ne sont tenues d'être conformes à celles d'hier.

Nicolas Sarkozy donne facilement des leçons mais Sarkozy Nicolas fustige ceux qui en donnent. Si la France peut éventuellement donner des leçons, elle n'a pas à en recevoir, comme on l'a encore vu en décembre 2011 avec l'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi visant à pénaliser le génocide arménien. La promotion des droits de l'homme à l'étranger – la souveraineté étant la protection suprême des tyrans – s'accompagne d'un refus ferme que des étrangers critiquent ce qui se passe en France, au prétexte que ce serait une insulte à la souveraineté française. Le président se comporte en maître d'école qui distribuerait les bons et les mauvais points en fonction de la nature

des relations entretenues et non en raison du comportement.

Surtout, le choix des causes est indexé sur l'impact médiatique espéré. Le storytelling devient l'arbitre des droits de l'homme.

Chapitre 8

DIVERSITÉ CÉLÉBRÉE, ISLAM STIGMATISÉ

Paradoxalement, Nicolas Sarkozy réussit le tour de force se présenter comme le champion de la diversité tout en étant accusé d'être hostile aux musulmans, d'être un exemple de la réussite d'une famille issue de l'immigration alors que sa politique ne fait que durcir, chaque mois davantage, les règles imposées aux populations venues de l'étranger.

Dès son arrivée au pouvoir, il nomme de façon symbolique Rachida Dati, magistrate

d'origine marocaine, à un ministère régional, celui de la Justice, et Rama Yade, née au Sénégal, secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Jusqu'ici, les représentants de la diversité étaient cantonnés à des postes symboliques (sports, intégration, affaires sociales, etc.). Dans le même temps, il affiche une conception rigoriste de la laïcité, n'hésitant pas à plusieurs reprises à faire des déclarations ou à prendre des décisions jugées défavorables par les musulmans. Il ne s'agit pas là de soupçonner le moins du monde Nicolas Sarkozy de racisme, mais simplement de constater son opportunisme politique. Il surferait sur un sentiment général d'antipathie et de méfiance à l'égard de l'Islam. Son but serait – comme il l'a fait avec succès en 2007 – de couper l'herbe sous le pied du Front national, en asséchant à son profit le marais dans lequel ce dernier se développe.

Cette tactique – occuper l'espace de critique spécifique à l'Islam pour empêcher le FN d'y prospérer – est efficace sur le plan intérieur. Le problème est que ce type de discours, ou d'actions dans un monde globalisé n'est pas seule-

ment perceptible à l'intérieur de nos frontières. Il est aussi entendu à l'étranger, et cela contribue à affaiblir l'image de la France, dégageant l'impression d'un pays replié sur lui-même et développant une aversion envers les musulmans. Ceci peut-il entraver la progression du Front national à l'intérieur ? Ce n'est pas certain. Cela peut-il affaiblir la France à l'extérieur ? Oui, sans aucun doute !

Dès son arrivée Place Beauvau, en 2002, Nicolas Sarkozy, alors en charge des questions culturelles, s'est efforcé de faire émerger un « Islam de France », intégré dans les valeurs de la République, plutôt qu'un « Islam en France ». Cela aboutit à la création du Conseil français du culte musulman (CFCM). Il se prononçait alors contre la double peine et se déclarait favorable au droit de vote des étrangers extracommunautaires aux élections locales. Sa position était donc jugée ouverte et progressiste, tranchant par rapport à celle de la droite. Il renvoyait à la gauche une vision d'assistanat à l'égard de la diversité, développant pour sa part une conception plus proactive, de responsabili-

sation. Bref, dans une société qui apparaissait figée sur la question de l'intégration, il incarnait le dynamisme. À l'orée de la campagne électorale, il commence cependant à envoyer des signaux contradictoires.

Dans son interview-programme déjà évoquée à la revue *Le Meilleur des mondes*, fin 2006, il déclare ainsi : « On a quand même un problème d'intégration des musulmans qui pose la question de l'Islam en Europe. Dire que ce n'est pas un problème, c'est se masquer la réalité. »

Peu avant l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy enfonce le clou sous la forme de plusieurs déclarations ressenties comme dépeignant les musulmans de façon négative. Le 5 février 2007, sur TF1, il déclare par exemple : « Quand on habite en France, on respecte ses règles : on n'est pas polygame, on ne pratique pas l'excision sur ses filles, on n'égorge pas le mouton dans son appartement. »

Cette déclaration est très mal vécue par de nombreux musulmans, au premier plan par ceux qui militent à l'UMP. Ils estiment certes

que le PS reste condescendant à leur égard, mais ils se sentent trahis par Sarkozy.

La création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire – et donc la juxtaposition-opposition des termes « immigration » et « identité nationale » – renforce ce sentiment.

Selon Jean Quatremer, dans *Libération* du 19 novembre 2007, Nicolas Sarkozy, qui s'apprêtait alors à recevoir le Premier ministre irlandais Bertie Ahern le 21 septembre puis le Premier ministre suédois Fredrik Reinfeldt le 3 octobre, se serait livré à une diatribe sur le trop grand nombre de musulmans présents en Europe et sur leurs difficultés d'intégration. Il aurait dressé un tableau apocalyptique du choc des civilisations opposant les musulmans à l'Occident, le tout manifestement pour justifier son opposition à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. L'information ne reçut cependant pas de confirmation.

Le discours prononcé à Dakar le 26 juillet 2007 résonnera longtemps. Le public en a oublié les réflexions intéressantes sur le colo-

nialisme pour ne retenir qu'un passage jugé, on l'a vu, méprisant pour les Africains : le « drame de l'Afrique » s'expliquerait par le fait que « l'homme africain n'est pas assez rentré dans l'Histoire. [...] Le problème de l'Afrique, c'est qu'elle vit trop le présent dans la nostalgie du paradis perdu de l'enfance. [...] Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès. »

En 2009 est lancé un débat sur l'interdiction du voile intégral – on estime à quelques centaines le nombre de femmes qui le portent, la plupart volontairement et sans contrainte. « Le voile intégral est contraire à la dignité de la femme. La réponse est l'interdiction » et « la burqa n'est pas la bienvenue sur le territoire de la République », déclare Nicolas Sarkozy en juin à l'issue d'un Conseil des ministres. Il n'est pas innocent qu'il parle à ce propos de la burqa, ce long voile sombre couvrant complètement la tête et le corps, un grillage dissimulant les yeux. Cette tenue, qui était à l'origine le vêtement traditionnel des tribus pachtounes en

Afghanistan, est devenue aux yeux du monde le symbole du régime des talibans.

Cette interdiction par voie législative est à la fois populaire et contestée. Parmi les opposants à la loi, nombreux sont ceux qui se montrent défavorables au port du niqab (voile intégral complété par une étoffe ne laissant apparaître qu'une fente pour les yeux), mais qui estiment que la question ne relève pas d'un traitement législatif, en raison du faible nombre de personnes concernées. Certains pensent que ce débat ne peut qu'alimenter les thèses de l'extrême droite, et qu'en pleine crise économique et sociale, l'urgence est ailleurs. La loi est néanmoins votée en septembre 2010, la France suscitant alors l'étonnement, voire la critique, de la part de ses interlocuteurs internationaux. On reconnaît une fois de plus la méthode de Sarkozy : traiter un sujet non pas en raison de son importance réelle, mais en fonction de son potentiel médiatique. Avec le débat sur le voile, il est certain de faire mouche, mais le bénéfice qu'il peut engranger à l'intérieur est proportionnel à l'impopularité extérieure. Barack Obama

avait par exemple déclaré dans son discours du Caire que la conception de la liberté prévalant aux États-Unis justifiait que le gouvernement américain défende le droit des femmes à porter le hidjab (ce voile, très répandu, cache les cheveux, les oreilles et le cou) et punisse ceux qui voudraient les en empêcher.

La loi déclenche un véritable tollé dans le monde musulman, ce qui était prévisible. Au-delà, la presse anglo-saxonne se montre également très critique vis-à-vis de la France. Présentée dans l'Hexagone comme un progrès pour la liberté des femmes, une telle interdiction est vécue par les sociétés musulmanes et anglo-saxonnes non seulement comme une régression des droits d'une minorité – les musulmans – mais aussi comme la désignation de cette minorité à la vindicte populaire.

Les commentaires de Nicolas Sarkozy sur l'affaire du référendum suisse visant à interdire les minarets vont dans le même sens. « Au lieu de vilipender les Suisses parce que leur réponse ne nous plaît pas, mieux vaut nous interroger sur ce qu'elle révèle. Au lieu de condamner sans

appel le peuple suisse, essayons aussi de comprendre ce qu'il a voulu exprimer et ce que ressentent tant de peuples en Europe, y compris le peuple français. Rien ne serait pire que le déni », déclare-t-il le 9 décembre 2009 dans *Le Temps*.

En 2009, Eric Besson (alors ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire) lance un grand débat sur l'identité nationale, appelé de ses vœux par le président de la République. Éric Besson déclare : « Quand, après le match Algérie-Égypte, où la France n'est même pas concernée, 20 000 Marseillais, étrangers, Français d'origine étrangère, vont sur la Canebière brûler les drapeaux français, n'est-ce pas l'indice d'une difficulté ? ». (Le ministre fait ici un amalgame assez pitoyable entre les millions de personnes qui ont manifesté leur joie et les quelques-une qui ont commis des violences.

> 20 000 personnes avaient mis le feu, Marseille XXX XXX XXX). C'est dans ce cadre qu'ont lieu de nombreuses tables rondes

dans tout le pays, tables rondes propices à des dérapages antimusulmans supprimés dans les retranscriptions des débats réalisées sous l'égide du gouvernement. Plusieurs membres de l'UMP se font remarquer par des déclarations choc. Pour justifier le lancement de cette discussion d'ampleur nationale, Claude Guéant, alors secrétaire général de l'Elysée, avance : « En 1905, il y avait très peu de musulmans [...] L'accroissement du nombre des fidèles de cette religion, un certain nombre de comportements, posent problème. »

Le débat est très vivement critiqué sur le plan intérieur. Il apparaît rapidement qu'il provoque de nombreux dérapages racistes et qu'il se transforme en débat sur l'Islam en France. Mais, sans doute de façon encore plus gênante pour le gouvernement, la polémique divise la majorité elle-même entre les partisans de cet échange public sur l'identité nationale et ceux qui dénoncent la stigmatisation des musulmans français dont il est porteur, le jugeant contre-productif sur le plan de l'intégration et du vouloir vivre ensemble. Pire encore,

loin d'occuper l'espace de l'extrême droite, il se révèle de nature à conforter ses thèses. Or, chacun sait que les électeurs préfèrent toujours l'original à la photocopie.

Eric Besson, isolé, est contraint de battre en retraite. Il met fin à l'entreprise le 8 février 2010 par l'organisation d'un « séminaire gouvernemental sur l'identité nationale ». Personne n'imagine que le ministre ait lancé ce débat de sa seule initiative. Son organisation, sous l'égide du gouvernement, a donné en tout cas l'occasion de commentaires extrêmement négatifs dans la presse étrangère, y compris européenne, la France apparaissant comme un pays frileux, replié sur lui-même et fermé aux autres.

Le 4 mars 2011, Claude Guéant est nommé ministre de l'Intérieur. Quelques jours auparavant, il s'était rendu à Vintimille, à la frontière franco-italienne, dernier arrêt italien des trains en direction de la France. Dans le journal *Le Monde* daté du 16 mars, il déclare y être allé « pour vérifier l'efficacité du dispositif de contrôle à notre frontière et prendre des déci-

sions pour les renforcer », répétant qu'« il est très important de maîtriser les flux migratoires, les Français ont le sentiment que les flux non maîtrisés changent l'environnement. Ils ne sont pas xénophobes, cela étant, ils veulent que la France reste la France. S'il n'y a pas de maîtrise de l'immigration, nous ne parviendrons pas à maintenir notre cohésion nationale ».

Le problème reposait sur le cas de 20 000 Tunisiens auxquels l'Italie avait accordé des permis de séjour d'une durée de six mois, leur permettant ainsi de circuler dans l'espace Schengen. Au moment où Alain Juppé déclare vouloir dialoguer avec l'ensemble des composantes tunisiennes et égyptiennes, y compris les partis islamistes à condition qu'ils respectent la démocratie, c'est un signal tout à fait contradictoire qui est envoyé par Claude Guéant.

Le 31 mai 2011, Claude Guéant encore signe une circulaire dont le but est de durcir un texte antérieur sur l'immigration professionnelle. Les préfets devaient vérifier, avant d'accorder un statut de salarié à un étranger étudiant en France et recruté par une entreprise, qu'au-

cun Français n'était susceptible d'occuper cet emploi. De nombreux étrangers diplômés des universités et même des écoles les plus prestigieuses se voyaient par conséquent refuser un permis de séjour.

La Conférence des grandes écoles, la Conférence des présidents d'université, l'Association française des entreprises privées ont regretté la mise en cause de l'attractivité de la France et de son enseignement supérieur ainsi provoquée. De nombreux parlementaires ont protesté, ainsi que la ministre du Budget, Valérie Pécresse, et celui de l'Enseignement supérieur, Laurent Wauquiez.

Claude Guéant resta longtemps inflexible avec, on peut le supposer, l'accord de Nicolas Sarkozy. Il s'agissait bien sûr d'envoyer un signe à l'opinion à propos de l'immigration, en espérant obtenir un gain de popularité. Dans ce cas, l'intérêt politique immédiat l'emporte sur l'intérêt stratégique national à long terme. Le 26 décembre, face à une mobilisation générale alliant monde de l'entreprise et syndicats étudiants, Guéant cédait et annonçait un recul

sur sa circulaire. On peut noter que ce rétropédalage fut décidé en fonction d'un rapport de force franco-français. À aucun moment, l'image et le rayonnement extérieur de la France n'ont été pris en compte. Pourtant, le fait de former des étudiants étrangers susceptibles de devenir autant d'ambassadeurs de leur pays par la suite est depuis longtemps identifié comme un facteur de puissance, notamment de soft power, de rayonnement international et de popularité.

Le 27 novembre, le ministre de l'Intérieur déclare lors de l'émission *Le Grand rendez-vous d'Europe1*, *ITélé* et *Le Parisien*, que la France acceptait trop d'immigrés en situation régulière chaque année. « Nous acceptons sur notre sol chaque année 200 000 étrangers en situation régulière. C'est l'équivalent d'une ville comme Rennes, c'est deux fois Perpignan. [...] Moi aussi, je trouve que c'est trop, affirme Guéant. Pourquoi est-ce trop ? Parce que je souhaite comme le gouvernement, comme le président de la République, que les étrangers qui viennent chez nous soient intégrés, respectent nos lois, adoptent notre mode de vie. »

Il rappelle son « objectif de diminuer en un an de 10 % – de 20 000 – [cette immigration légale] et nous allons tenir cet objectif ».

Sur le même registre, le ministre de l'Intérieur annonce le croisement, à partir de janvier 2012, du fichier des étrangers résidant en France et de celui de la Sécurité sociale, afin d'offrir « des moyens plus efficaces » pour lutter contre les fraudes sociales imputables aux non-Français. Continuant sur le même registre, il déclare le 4 février 2012 devant le syndicat étudiant de la droite dure, U.N.I. que « les civilisations ne se valent pas » ciblant ciblant sans le nommer, et ne pensant pas que ses propos deviendraient publics, l'Islam.

Nicolas Sarkozy entretient d'excellentes relations avec la plupart des chefs d'États arabes mais, dans les opinions publiques de ces pays, son image est plus floue. L'interpénétration entre politique intérieure et extérieure est visible et nuit au rayonnement de la seconde. Sa préoccupation constante de reprendre le terrain conquis par le Front national et d'atti-

rer à lui une partie des couches populaires lui fait tenir un discours dur sur l'Islam et sur l'immigration. Pourtant, à l'heure de la globalisation, il n'est plus possible de développer des argumentaires différents, voire contradictoires, selon que l'on s'adresse à des publics internes ou internationaux. L'information n'a plus de frontières, elle se répercute.

Il est certain que la France ne peut pas être totalement ouverte à l'immigration. Faut-il pour autant apparaître gouverné par la dictature du chiffre, donner le sentiment que la politique d'immigration dans un sens restrictif est une priorité absolue, et communiquer sur ce thème avec autant d'insistance ? La France n'apparaît plus comme un pays qui se protège, mais comme un pays qui se ferme et se rétrécit. Il faudrait par ailleurs s'interroger, réellement, sur nos besoins en main-d'œuvre pour l'avenir, sur l'efficacité et sur le coût réel de politiques restrictives d'immigration pour le moyen terme.

La diversité est trop souvent vue comme un problème et non comme un avantage. Elle est

trop souvent traitée par les responsables politiques et les médias à travers le prisme des problèmes de l'intégration, du mal-être des banlieues et de l'insécurité. Pourtant, elle peut être un atout de première main sur le plan intérieur, par la richesse de l'apport de cultures, et sur le plan extérieur par les capacités de rayonnement qu'elle nous assure. N'est-il pas pour le moins paradoxal, pour ne pas dire fâcheux, que, par exemple, les ambassades des États-Unis et du Qatar à Paris semblent être plus capables de détecter et d'être en phase avec les jeunes talents des quartiers que les propres services de la République française ? Que ces jeunes talents estiment recevoir davantage de reconnaissance de la part de ces deux pays que du leur est significatif. L'IRIS avait organisé en 2008 un colloque sur le thème « La diversité, un atout pour la France » qui mit notamment en valeur la façon dont les États-Unis utilisent leur propre variété démographique pour multiplier les ponts avec l'ensemble des régions du monde. Dans un monde globalisé, fait de circulation, être capable de disposer, au sein

d'un même pays, de multiples facettes, est une aubaine indéniable. Ne sommes-nous pas en train de procéder à l'équivalent d'une révocation rampante d'un nouvel Édit de Nantes ? A-t-on jamais calculé comment cette révocation, qui fit fuir de nombreux protestants, nous a privés d'une très grande richesse ? En quoi cela a-t-il accéléré le déclin relatif de la France ? Et à l'inverse, comment les apports extérieurs de différentes communautés ont enrichi notre pays, lui ont apporté des talents multiples et ont fait briller son image internationale de pays ouvert et accueillant ?

L'existence de communautés diverses est une potentialité extraordinaire pour la France, qui doit déjà une grande part de son rayonnement à la richesse de sa palette démographique. Actuellement, on prend le problème à l'envers. On flatte les communautarismes (cvoir, entre mille exemples, le vote sur la pénalisation de la négation du génocide arménien) en enfermant des citoyens français dans leur seule appartenance à une communauté d'origine, dans la

réticence à accepter de nouveaux talents venus d'autres horizons.

Pendant ses études, Esther Benbassa, venant de Turquie et résidante d'Israël, s'était vu offrir deux bourses, l'une par la Columbia University, l'autre pour venir étudier à Paris. Elle fit le choix de la France et devint l'une de nos grandes intellectuelles, siégeant aujourd'hui au Sénat. Proposerait-on aujourd'hui ce type de bourse aux futures Esther Benbassa ? Ces dernières feraient-elles encore le choix de la France ? On peut craindre des réponses négatives à ces deux questions. La stigmatisation de l'Islam a des fins de politique intérieure risque d'avoir des effets catastrophiques sur notre capacité de rayonnement intérieur. Pour Tzvetan Torodov, fuyant la Bulgarie communiste en 1963, le choix de la France était une évidence. Un intellectuel fuyant une dictature aurait-il aujourd'hui le même réflexe ? Tous ceux qui, depuis des siècles et jusqu'à la fin du ^{xx}^e, ont fui leur pays, où ils étaient persécutés, pour rejoindre la France, qu'ils voyaient comme une terre d'accueil et d'asile, referaient-ils ce

choix aujourd'hui ? Du monde intellectuel à celui des arts, en passant par le sport, combien d'étrangers venus en France ont-ils fait briller cette dernière ? Une politique essentiellement frileuse, voire agressive, nous automutile. On risque demain de voir s'échapper, ou de ne pas voir venir du tout, les nouveaux Zidane et les nouveaux Esther Benbassa ou Tzvetan Torodov.

Chapitre 9

PROCHE-ORIENT : CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT

Avec l'élection de Nicolas Sarkozy, c'est le volet du Proche-Orient de notre diplomatie qui paraissait être le plus susceptible de changement, voire de revirement. Le nouveau président avait, à de nombreuses reprises, critiqué la « politique arabe de la France », présentée comme anti-israélienne. Il se présentait comme un ami indéfectible d'Israël et ne nourrissait pas les mêmes réserves à l'égard de George

Bush que Jacques Chirac, facteur important étant donné les liens entre les États-Unis et Israël.

Cependant, si la ligne diplomatique de la France a évolué, elle n'a, dans ce domaine non plus, pas connu de rupture totale. La continuité l'emporte. Nicolas Sarkozy a certes multiplié les gestes d'amitié avec Israël ; il a déclaré à plusieurs reprises que la sécurité de l'État hébreu était une priorité stratégique pour la France (aucun autre pays n'a mérité un tel engagement de la part de Paris !) et il entretient les meilleures relations avec la communauté juive française. Alors que l'invité d'honneur du dîner du CRIF est traditionnellement le Premier ministre, le président a tenu à s'y rendre en personne aussitôt après son élection. Or, ce dîner est systématiquement assorti d'un appel lancé à une solidarité inconditionnelle avec la politique israélienne, quelle qu'elle soit.

Pour autant, Nicolas Sarkozy a critiqué la politique de colonisation des territoires palestiniens, soutenant activement Mahmoud Abbas et plaidant en faveur de la solution à

deux États. Il a même déclaré que la création d'un État palestinien était l'une des données fondamentales de la diplomatie française. Certes, il n'est pas favorable à des sanctions envers Israël, même si Tel-Aviv ne tient aucun compte des demandes de la communauté internationale. Mais Jacques Chirac ne l'était pas plus, et il s'agit en fait d'une position médiane européenne.

À y regarder de plus près, on voit que le changement réside plus dans l'attitude que dans la réalité. Tout d'abord parce que même avant 2007, la politique française n'a jamais été « anti-israélienne », contrairement à ce que dénoncent les plus ardent supporters d'Israël. On peut même dire que depuis longtemps, Israël jouit d'un soutien exorbitant de la France : tout autre pays dans une situation comparable de non-respect du droit international, occupant illégalement un territoire et, par conséquent, réprimant les aspirations de son peuple, ne bénéficierait pas d'un tel traitement !

Ce que les défenseurs les plus ultras d'Israël reprochaient à la France, c'était que ce soutien

n'était pas « inconditionnel », comme ils l'auraient souhaité. Pour eux, tout soutien qui n'est pas inconditionnel – eux-mêmes n'en concevant pas d'autre – n'en est pas un, mais s'apparente à une opposition. Nicolas Sarkozy a multiplié les déclarations insistantes en faveur d'Israël mais il n'a pas modifié la position de Paris. Sa très grande proximité avec le CRIF a eu plus d'effet sur la scène française (il accède en général aux demandes diverses et variées du CRIF) que sur la scène extérieure (il suit sa propre route). Sur ce dernier point, seul un durcissement à l'égard de l'Iran peut être vu comme étant en grande partie motivée par la volonté de plaire à Israël et aux instances communautaires juives françaises.

La rupture la plus nette sur le sujet du Proche-Orient est, de fait, antérieure à l'arrivée de Sarkozy à l'Élysée et, malgré les idées reçues et les préjugés, elle fut le fait du tandem Chirac-Villepin, pourtant considéré comme pro-arabe, anti-israélien et anti-américain.

C'est bien ce duo qui va faire une distinction entre, d'une part, le processus de paix au

Proche-Orient et la question palestinienne, sur lesquels Tel-Aviv et Paris continuent de nourrir de graves différends, et d'autre part les relations bilatérales entre la France et Israël, excellentes sur les plans économique, stratégique, culturel ou scientifique. Un peu comme si, dans les années 1990, on avait dit aux Serbes que l'on souhaitait disjoindre les relations bilatérales franco-serbes du dossier des guerres balkaniques.

En juin 2002, Dominique de Villepin se rend en Israël et procède à la création d'un haut-comité franco-israélien chargé d'étudier les secteurs de coopération susceptibles d'améliorer les relations bilatérales entre les deux pays. En mai 2003, un groupe de haut niveau franco-israélien est mis en place pour réfléchir aux différentes perspectives d'approfondissement de la coopération. Il est décidé de renforcer le dialogue politique et de créer une réunion annuelle pour discuter des questions de sécurité régionale, internationale et stratégique.

« Nous avons décidé de permettre aux relations bilatérales, qui marchent très bien, de se dévelop-

per indépendamment des problèmes politiques ou des différends qui subsistent entre nous. Sur le plan bilatéral, nous allons poursuivre une coopération déjà très satisfaisante et mettre en chantier de nouveaux projets communs déjà lancés par le groupe de haut niveau », déclare le président israélien Moshé Katsav dans une interview au Nouvel Observateur en février 2004.

Ce dernier effectue à ce moment une visite jugée satisfaisante, suivie, en juillet 2005, de celle d'Ariel Sharon, présenté par ses hôtes français comme « un homme de paix » puisqu'il venait d'annoncer le retrait unilatéral des forces israéliennes de la bande de Gaza. Alors qu'un de ses conseillers avait avoué que ceci était un moyen de « mettre dans le formol le processus de paix », les responsables français feignent de croire qu'il s'agit d'un premier pas vers un règlement global de la question palestinienne. Ariel Sharon félicite pour sa part le gouvernement français pour ses efforts en matière de lutte contre l'antisémitisme, alors qu'il avait déclaré auparavant que la France était le pays le plus coupable de laxisme à ce

sujet. En juin 2004, des accords ont été signés lors du salon Eurosatory pour la conception de drones et pour une amélioration de la coopération entre les secteurs français et israélien de la défense.

Après la victoire du Hamas aux élections de janvier 2006, pourtant organisées sous un contrôle international qui les a jugées satisfaisantes (par ailleurs, des élections gagnées par l'opposition sont rarement truquées), la France, sous la présidence de Jacques Chirac, et avec Dominique de Villepin à Matignon, va se rallier à la position israélienne selon laquelle il ne lui est pas possible de dialoguer avec le Hamas tant que ce dernier n'aura pas reconnu l'existence d'Israël. Il devient donc impossible d'ouvrir des discussions directes avec les nouvelles autorités palestiniennes, pourtant issues d'élections démocratiques, du fait d'un veto israélien.

Lors de la guerre du Liban en juin et juillet 2006, malgré l'étroitesse des relations entre la France et le Liban, Paris va se garder de condamner trop fermement l'action de l'État hébreu. La résolution 1701 mettant

fin aux combats ne dessert pas l'armée israélienne, qui commençait à rencontrer des difficultés sur le terrain. Elle lui permet au contraire de se retirer sans perdre la face et d'obtenir un renforcement de la FINUL (Force des Nations unies au Liban). On le voit, au-delà des apparences et de la perception d'un Chirac « anti-israélien », c'est bien sous le mandat de ce dernier que la France s'est rapprochée d'Israël en ne faisant plus du non-avènement de la paix un obstacle, et Sarkozy va tout simplement poursuivre cette voie déjà tracée. Mais les clashes entre Chirac et Israël (comme entre Chirac et Washington) ont été si spectaculaires que la réconciliation d'alors n'a pas été perceptible.

Comment expliquer un tel revirement ? Lionel Jospin (voir le chapitre 11, consacré à l'Afghanistan) reproche à Jacques Chirac de passer d'un extrême à l'autre. Cela ne serait-il pas produit concernant l'attitude à l'égard d'Israël ? L'ex-président du CRIF, Roger Cukierman, va dans ce sens dans son livre Ni

fiers ni dominateurs¹³. Il explique que Jacques Chirac lui a demandé de l'accompagner lors d'un déplacement à New York, le 22 septembre 2003, pour l'assemblée annuelle de l'ONU. « À l'occasion de ce voyage, il va aussi rencontrer les principaux dirigeants juifs américains. Il a demandé à David de Rothschild, Ady Steg, Simone Veil et moi-même de l'accompagner. Ce contact avec les dirigeants du judaïsme américain est destiné à les rassurer sur sa volonté de lutter contre l'antisémitisme. Il craint sans doute l'influence du lobby juif américain, réputé puissant, sur le Congrès et sur la Maison Blanche, et aussi les menaces de boycott contre les produits français¹⁴. »

Sarkozy, ami d'Israël, ne va pourtant jamais nier l'importance du conflit israélo-palestinien et sa centralité stratégique.

Dans son premier discours devant les ambassadeurs, le 27 août 2007, il déclare

¹³ Roger Cukierman, *Ni fiers ni dominateurs*, Paris, éditions Du Moment, 2008, p. 142.

¹⁴ Dans un entretien qu'il m'a accordé pour la *Revue internationale et stratégique* (n° 72, p. 18) Roger Cukierman dit de Chirac : « Il avait un respect pour les institutions juives américaines. Il pensait probablement qu'elles avaient une grande influence sur la Maison Blanche. »

ainsi : « Premier défi : comment prévenir une confrontation entre l'Islam et l'Occident ? » Il poursuit : « J'ai la réputation d'être l'ami d'Israël, et c'est vrai, je ne transigerai jamais sur la sécurité d'Israël, mais tous les dirigeants des pays arabes connaissent mes sentiments d'amitié et de respect envers le peuple (palestinien), à commencer par le président Mahmoud Abbas. Il est indispensable de relancer sans délai une authentique dynamique de paix, conduisant à la création d'un État palestinien, sinon la création d'un Hamastan dans la bande de Gaza risque d'apparaître rétrospectivement comme la première étape de la prise de contrôle de tous les Territoires palestiniens par les islamistes radicaux. »

En 2009, il reprend la même argumentation : « Le conflit du Proche-Orient est une crise mondiale par ses implications. » Il introduit une phrase qui ne figure pas dans le texte du discours écrit distribué à cette occasion : « C'est une erreur de penser qu'on peut poursuivre la colonisation et espérer la paix. » Il ajoute enfin :

« La création d'un État palestinien est un axe fort de la politique française. »

Et en 2010, il va toujours dans le même sens : « Il est faux de dire que les violences d'un bout à l'autre de la crise ont une cause unique : l'absence de solution au conflit israélo-palestinien. Mais il y a une seule voie dans l'intérêt des deux peuples pour réduire les extrémismes et redonner confiance en l'avenir. C'est un État palestinien viable et démocratique établi sur la base des frontières de 1967. C'est un droit pour les Palestiniens, c'est la meilleure garantie pour Israël de sa sécurité et de sa pleine intégration dans la région, conformément à l'initiative arabe de paix. »

En 2011, il insiste encore : « La seule véritable sécurité, c'est la paix. C'est d'abord par la création de l'État palestinien qu'on l'obtiendra. Et Israël, dont le droit à l'existence et à la sécurité est imprescriptible, en sera le premier bénéficiaire », et il ajoute une phrase ne figurant pas dans le texte écrit distribué : « tout autre choix est une folie. »

« Dans quelques semaines, à New York, les États membres des Nations unies devront se prononcer sur l'État de Palestine, je souhaite que les vingt-sept pays de l'Union européenne s'expriment d'une seule voix et qu'ensemble nous assumions nos responsabilités », poursuit-il.

On peut certes estimer que ce ne sont que des mots, qu'aucune décision défavorable à Israël n'accompagne ces mises en garde musclées, mais ici comme ailleurs, les mots sont importants. Les partisans inconditionnels d'Israël, évidemment, ne se disent jamais hostiles à la paix, ce serait un peu trop gros. Ils l'estiment souhaitable mais pas urgente. Il sera toujours temps plus tard. La prolongation du conflit n'est selon eux pas un problème, car son importance stratégique est mineure. Tant mieux si la paix survient, mais on peut sans danger s'accommoder de ce qu'elle ne soit pas conclue. Ils nient le caractère central, sur le plan diplomatique mondial, du conflit israélo-palestinien, en ne le mettant pas au cœur des questions de sécurité et d'un éventuel choc des civilisations.

Sarkozy se distingue nettement des ultras pro-israéliens qui pourtant ont tant souhaité son élection, en admettant pour sa part le caractère stratégiquement majeur du litige.

Par ailleurs, il s'est voulu rassurant avec le monde arabe en multipliant les déplacements et les contacts avec la quasi-totalité de ses dirigeants. Même la Libye et la Syrie, qui étaient sur la liste des bannis, ont fait un retour en force avec la visite de leurs deux leaders à Paris (malgré les protestations des partisans d'Israël), avant les turbulences du printemps arabe. Sarkozy plaide pour un développement des relations aussi bien politiques que commerciales, dans un large spectre qui va de la base militaire d'Abou Dabi à l'exportation du musée du Louvre, en passant par la vente d'équipements nucléaires civils. Il a lancé le projet d'Union pour la Méditerranée afin de dépasser le blocage du processus de Barcelone tenu en otage par le conflit israélien. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, ce projet d'union a été gravement endommagé par la guerre de Gaza, comme le processus de Barcelone l'avait

été par la destruction des accords d'Oslo. On s'aperçoit que les projets techniques ne sont pas la condition de la paix, mais son résultat.

C'est peut-être sur le dossier iranien que le changement est le plus notable. Nicolas Sarkozy a considérablement durci le ton à l'égard du régime iranien, et ce avant les élections présidentielles contestées. Avant l'élection de Barack Obama, les Européens étaient davantage sur une ligne de négociation, contrairement aux positions dures des États-Unis. Les perspectives se sont renversées après la présidentielle américaine de 2008 et la main tendue d'Obama à Téhéran. Le durcissement de ton à l'égard de l'Iran correspond à la volonté de Nicolas Sarkozy de satisfaire sur ce point Israël sans pour autant fâcher les États du Golfe, eux aussi inquiets de la montée en puissance de l'Iran.

Le 27 août 2007, lors de la Conférence des ambassadeurs, il fait sensation : « L'Iran doté de l'arme nucléaire est pour moi inacceptable. » Il souligne : « L'entière détermination de la France dans la démarche actuelle alliant

sanctions croissantes mais aussi une ouverture, si l'Iran fait le choix de respecter ses obligations, cette démarche est la seule qui puisse nous permettre d'échapper à une alternative catastrophique : la bombe iranienne ou le bombardement de l'Iran. » Il récidive en 2008 : « Chacun connaît l'alternative catastrophique dans laquelle nous serions placés et que je résumais l'an dernier en quelques mots : la bombe iranienne ou le bombardement de l'Iran. » En 2010, il déclare encore : « Si l'Iran ne change pas de politique, nous allons droit à une crise majeure. »

Bernard Kouchner, dans un entretien au *Nouvel Observateur*, explique ce durcissement à l'égard de l'Iran par la volonté d'envoyer un signal positif à Israël. La France aurait donc adapté sa politique sur l'Iran en fonction des appréciations israéliennes. En même temps, la radicalisation du durcissement du régime iranien, notamment après la réélection contestée et contestable d'Achmadinejad au printemps 2009, a suscité un raidissement général des positions occidentales.

Nicolas Sarkozy avait fait le pari, avant son élection, de gagner à la fois le vote juif et le vote arabe. Il ne les avait pas courtisés de la même façon. À destination des juifs de France, il a agi à la fois par une écoute extrêmement attentive des doléances du CRIF à propos des actes antisémites et par une très forte réactivité lorsque de tels actes étaient commis et, parallèlement, par un engagement très fort en faveur d'Israël, multipliant les déclarations d'amitié et de compréhension de ses besoins de sécurité. S'il se déclare favorable à la création d'un État palestinien, il n'a jamais montré de compassion pour les souffrances d'un peuple occupé.

Déjà, « Sarko l'Américain » était un clin d'œil aux juifs de France, les États-Unis étant considérés comme le rempart essentiel d'Israël. Des responsables communautaires et des intellectuels juifs ont d'ailleurs fait un parallèle entre antisémitisme et antiaméricanisme. Dans les deux cas, le concept était erroné. L'opposition au gouvernement israélien était, selon une stratégie ancienne, immédiatement assimilée à de l'antisémitisme affiché ou masqué. De même,

l'opposition à la politique extérieure de George Bush fut assimilée à de l'antiaméricanisme de façon parfaitement abusive. À ce compte-là, Barack Obama aurait pu être présenté comme antiaméricain (ce que n'a d'ailleurs pas manqué de faire la droite dure américaine).

Pour ce qui est du vote arabe, il n'était pas question en revanche de s'aventurer sur le terrain international. Nicolas Sarkozy tablait sur la promotion de la diversité sur laquelle, il est vrai, la gauche était très largement en retard. Pendant des années, les partis politiques mettaient en avant les réticences supposées des électeurs afin de ne pas présenter de candidats issus de l'immigration aux élections uninominales. Ils ne leur faisaient d'ailleurs pas non plus une grande place sur les élections à scrutin de liste. Nicolas Sarkozy a donc mis en avant la nomination à un poste régalien, la Justice, de Rachida Dati, et de Rama Yade à la très symbolique fonction de secrétaire d'État aux droits de l'homme, afin de doubler la gauche sur ce terrain.

Pourtant, la promotion de cette différence allait de pair avec un silence radio quasi absolu de ses représentants sur les questions non consensuelles de politique étrangère. Il n'était pas question que les membres des minorités visibles, notamment arabes et musulmanes, puissent s'exprimer sur le conflit du Proche-Orient, et surtout pas dans le sens d'une solidarité avec les Palestiniens. L'accusation de communautarisme, voire d'antisémitisme, aurait été immédiatement brandie. Rachida Dati et Fadela Amara multipliaient au contraire les gestes de bonne volonté à l'égard des instances communautaires juives et de solidarité avec Israël. Rama Yade observait un silence prudent sur ces affaires.

S'il déborde d'attentions envers les dirigeants du CRIF, Nicolas Sarkozy est également capable de dire, par exemple lors du dîner annuel du 13 février 2008, le premier auquel il assiste comme président : « Les dirigeants israéliens doivent accepter de mettre en œuvre sur le terrain les mesures de confiance susceptibles de renforcer Mahmoud Abbas et d'encoura-

ger les Palestiniens à soutenir le processus en cours : levée de barrages, réouverture de points de passage à Gaza pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, libération d'un plus grand nombre de prisonniers, réouverture des institutions palestiniennes à Jérusalem. Et les Palestiniens doivent pouvoir disposer de leur territoire et le mettre en valeur. La poursuite de la colonisation qui met en cause la viabilité du futur État palestinien et renforce le sentiment d'injustice est un obstacle à la paix. »

En 2009, recevant le Premier ministre Benyamin Netanyahou, Sarkozy lui fait part très franchement et brutalement de son incompréhension face à la nomination d'Avidgor Lieberman comme ministre des Affaires étrangères, précisant qu'il refuserait de le recevoir ou de le rencontrer.

Selon *Le Parisien* du 29 septembre 2011, Nicolas Sarkozy aurait critiqué les groupes de pression qui ont tenté d'influencer le gouvernement français au sujet de la demande des Palestiniens d'être reconnus à l'ONU en tant qu'État. « Je remercie les ministres qui m'ont

fait passer des petits mots pour me dire qu'ils sentaient des inquiétudes dans telle ou telle communauté, mais la position de la France ne se décide pas en fonction de tel ou tel intérêt. »

On peut supposer que ces interventions ne venaient pas de la communauté palestinienne, s'agissant de favoriser l'admission de la Palestine à l'ONU. Il était plutôt inhabituel pour Nicolas Sarkozy, non pas de ne pas s'aligner sur les demandes du CRIF (il l'a fait à plusieurs reprises), mais de faire état publiquement d'une telle différence d'appréciation avec cette organisation. Cette position, jugée trop favorable aux Palestiniens par Israël et le CRIF, a pourtant déçu les principaux intéressés et l'opinion arabe dans son ensemble.

Fin 2011, le calendrier s'est accéléré, l'Autorité palestinienne choisissant une nouvelle stratégie de reconnaissance par les organisations internationales. Israël, et à sa suite les États-Unis, dénoncèrent alors l'approche unilatérale des dirigeants palestiniens. Cela peut faire sourire à deux titres : les Israéliens n'ont jamais montré un goût excessif pour une

approche multilatérale et, de surcroît, il peut paraître curieux de dénoncer comme démarche « unilatérale » le recours à des organisations internationales symboles mêmes du multilatéralisme. Le gouvernement israélien se sentait plus confortablement installé dans un tête-à-tête inégal et potentiellement éternel avec les Palestiniens.

Comment réagir face aux demandes de reconnaissance de la Palestine tant à l'ONU qu'à l'Unesco ? En septembre, Nicolas Sarkozy avait indiqué qu'il travaillait à trouver une orientation européenne consensuelle. L'alignement de l'Allemagne sur le gouvernement israélien, comme celui des Pays-Bas, empêchait de songer à un vote positif. En fait de position commune, les pays européens se sont divisés entre ceux qui ont approuvé, ceux qui se sont opposés et ceux qui se sont abstenus. Nicolas Sarkozy a tenté de dégager une voie alternative consistant à donner aux Palestiniens un statut comparable à celui du Vatican. Mais ceux-ci ne pouvaient pas s'en contenter, ils voulaient pousser à fond leur démarche à fin de montrer l'ampleur de

leur soutien international, bien largement au-delà du cercle des pays arabes et musulmans, comprenant notamment l'ensemble des démocraties des pays émergents.

La timidité de la position française à l'ONU ne lui rapporte pas grand-chose. Pour le gouvernement israélien, toute décision qui ne consiste pas en un strict alignement sur ses propres positions est jugée hostile. Les Palestiniens ont été pour leur part déçus que la France, qui avait martelé des années durant que la création d'un État palestinien était la condition de la paix, n'accompagne pas cette revendication dans l'enceinte multilatérale qu'est l'ONU.

La France a surtout manqué un rendez-vous avec les grands pays émergents qui ont soutenu la démarche palestinienne et a été renvoyée à un strict statut de pays occidental, quand bien même certains pays occidentaux ont soutenu la démarche. Nicolas Sarkozy prit une autre décision pour l'Unesco en votant favorablement – à la très grande colère des Israéliens et des instances communautaires juives françaises – en faveur de l'admission de la Palestine à l'Unesco.

Comment expliquer cette différence de traitement ? L'Unesco a son siège en France et la participation à cette organisation peut paraître moins directement liée à des questions de souveraineté qu'une admission à l'ONU.

Nicolas Sarkozy s'en est donc tenu à une ligne médiane là où, dans le passé de Gaulle, Mitterrand, ou Chirac jusqu'en 2003, avaient pris des positions fortes. Offrir aux Palestiniens un statut comparable à celui du Vatican, accompagné d'un calendrier de négociations, ne satisfait finalement personne. Cette proposition n'est surtout pas à la hauteur des enjeux, au moment où le président français pensait triompher en raison de son intervention en Libye : il manque l'occasion d'apparaître comme le porteur des espoirs de justice dans l'ensemble du monde arabe. Cette position médiane, voire pusillanime, met la France en porte-à-faux vis-à-vis des forces progressistes – ses partenaires naturels – sur le plan diplomatique, alors que cent vingt-six pays ont déjà reconnu la Palestine comme État.

Selon le site www.arrêtsurimage.net, en marge du sommet du G20, le 3 novembre à Cannes, dans un aparté avec Obama qui n'était pas censé devenir public, Nicolas Sarkozy aurait déclaré à propos de Netanyahu, auquel le liait une ancienne amitié : « Je ne peux plus le voir, c'est un menteur. » Obama aurait rétorqué : « Tu en as marre de lui, mais moi je dois traiter avec lui tous les jours. »

Ces condamnations en privé restent sans aucun impact sur la politique concrète suivie à l'égard du gouvernement israélien. Il en allait déjà de même avant l'élection de Nicolas Sarkozy, cette attitude étant générale au monde occidental. Il peut tout de même paraître étonnant de vouloir garder d'aussi bonnes relations avec un gouvernement de droite et d'extrême droite, dont certains membres sont ouvertement racistes. On se rappelle à ce titre que le gouvernement européen avait mis à l'index le gouvernement autrichien lorsque l'extrême droite y avait fait son entrée. Une fois encore, exception il y a – et c'est le cas –, mais elle concerne Israël et non Nicolas Sarkozy.

La France ne peut pas à la fois vouloir être le pays emblématique des droits de l'homme, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le pays prônant l'universel, et ne pas prendre fermement parti dans un conflit aussi ancien et dont tout le monde connaît l'issue possible et acceptable, à savoir la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967 (soit 22 % de la Palestine mandataire), avec d'éventuelles modifications frontalières si elles sont compensées territorialement et agréées mutuellement, la reconnaissance d'Israël par tous les pays arabes et Jérusalem comme capitale des deux États.

En refusant l'admission de la Palestine à l'ONU, la France s'isole sur le terrain diplomatique et se contredit au plan politique, allant à l'inverse des principes qu'elle proclame. Sarkozy le fait pour des raisons domestiques, estimant qu'il ne peut pas faire autrement à moins de couper les ponts avec le CRIF, ce qu'il ne veut pas, et par sentiment occidentaliste de solidarité avec Israël.

Lorsque Mitterrand avait, en 1989, accepté qu'Arafat soit reçu à Paris, il avait subi d'intenses pressions du CRIF. Il y avait résisté en disant qu'il ne faisait pas la diplomatie en fonction des pressions communautaires, mais des intérêts nationaux¹⁵.

Jacques Chirac, après avoir pris des positions en flèche au nom des principes universels, était revenu en arrière, par souci de ménager les institutions juives. Sarkozy, lui, reste dans un entre-deux.

Mais depuis 2005, la France a renoncé à avoir, sur cette question, et une position en pointe et une politique active.

¹⁵ Cf. Jean-Pierre Filiu, *Mitterrand et la Palestine*, Paris, Fayard, 2005.

Chapitre 10

LE BONUS LIBYEN ?

Comment Nicolas Sarkozy, après le terrible ratage diplomatique de la révolution tunisienne, s'est-il emparé du dossier libyen au nom de « la responsabilité de protéger », ce concept onusien évitant le double piège de l'ingérence et de l'impuissance ? Quel rôle a joué auprès du président le médiatique Bernard-Henri Lévy ? Comment la catastrophe a-t-elle été évitée de peu et quel est le bilan, pour la France, de l'opération libyenne ?

Dans son discours lors de la Conférence des ambassadeurs, en août 2011, Nicolas Sarkozy déclarait, sans fausse modestie : « La France, et c'est en son honneur, a su prendre l'initiative et montrer le chemin à deux moments décisifs. En Côte d'Ivoire d'abord, lorsque le président sortant Laurent Gbagbo, refusant le résultat des urnes, pourtant validées par l'Union africaine et par les Nations unies, a voulu se maintenir par la terreur et les massacres ; en Libye ensuite, lorsque les populations qui demandaient la liberté ont été menacées d'écrasement, sous les tirs des canons, des chars et de l'aviation de Kadhafi. Nous avons fait progresser le respect du droit international, nous avons concrétisé pour la première fois un principe d'action que la France avait réussi à faire adopter par l'ONU en 2005 : la responsabilité de protéger. »

L'intervention militaire en Libye, qui a conduit au renversement de Kadhafi, doit indubitablement beaucoup à Nicolas Sarkozy. Ce dernier espère en tirer un avantage lors des élections. Il a su prendre des risques, mobiliser contre Kadhafi, bâtir une coalition à venir,

empêcher le massacre annoncé sur Benghazi, prendre l'initiative d'opérations militaires quand d'autres hésitaient. Ces dernières ont conduit à la chute d'un tyran, unanimement détesté en France et dans le monde occidental. Il n'y a donc ici, à première vue, que des avantages pour le président.

Certains ont vu dans cette opération la fin de la *realpolitik*, voire une nouvelle ère des relations internationales où la morale serait aux commandes, où la force serait mise au service du droit et des peuples, où l'on n'accepterait plus que des tyrans martyrisent leurs populations. Il a été souligné que, contrairement à la guerre d'Irak, l'intervention en Libye a reçu le feu vert de l'ONU, avec la résolution 1973, et qu'elle était donc parfaitement légale.

On sait que Bernard-Henri Lévy a joué un rôle important dans la décision de Nicolas Sarkozy d'intervenir, qu'il l'a alerté et mis en contact avec le responsable du Conseil national de transition (CNT, soit l'opposition armée libyenne).

Reprenons l'affaire depuis le début. Alors que les régimes de Ben Ali et de Moubarak avaient déjà été emportés par des révolutions, la contestation gagnait la Libye. La répression menée par les troupes du colonel Kadhafi ne suffisait pas à faire taire les protestataires qui, du fait du caractère disparate de l'État libyen, s'étaient assuré un ancrage territorial à Misrata et à Benghazi. Comme chaque fois qu'un pouvoir est menacé, le colonel Kadhafi criait au complot de l'étranger et, pour faire taire les critiques occidentales, à la menace d'Al-Qaïda, contre laquelle il fallait, si ce n'est le soutenir, du moins ne pas le gêner. Il promettait par ailleurs un bain de sang sur Benghazi. Son fils Saïf al-Islam, considéré jusqu'ici comme incarnant l'ouverture sur le monde occidental, surenchérrissait dans les menaces sanguinaires.

Contrairement à Ben Ali et à Moubarak, Kadhafi n'avait plus aucun allié dans le monde arabe. À force d'insultes, de provocations et même de tentatives d'assassinat, il avait lassé – c'est un euphémisme – l'ensemble de ses pairs au sein de la Ligue des États arabes. Dans le

camp occidental, il souffrait d'une image détestable liée au terrorisme et à la nature dictatoriale de son régime. Il avait remplacé, dans le rôle du champion des « méchants », Saddam Hussein et Ben Laden.

Bernard-Henri Lévy avait, contrairement à certains de ses amis, refusé de rallier Nicolas Sarkozy en 2007, apportant son soutien à Ségolène Royal. Entre le « philosophe » de gauche et le chef d'État de droite, une alliance originale, considérée comme gagnante-gagnante, allait se créer. Les deux ont un sens aigu de la communication et le goût de la mise en scène. Ils se sont trouvés un intérêt commun dans l'affaire libyenne. Pour Nicolas Sarkozy, il s'agissait d'effacer les images de la réception fastueuse du colonel Kadhafi en décembre 2007, qui avait créé un malaise, y compris parmi ses soutiens ; il y avait également la volonté de prendre les devants sur le dossier libyen et de répondre ainsi aux critiques sur ses atermoiements en Tunisie et en Égypte. Alors que la présidence du G8 et du G20 n'avait pas donné les résultats escomptés en termes de réforme de

la gouvernance mondiale, il guettait l'opportunité de montrer sa dimension de leader sur le plan international, par contraste avec son futur challenger socialiste en vue de la présidentielle. En s'attaquant à Kadhafi, unanimement détesté, en faisant jouer à la France un rôle pilote dans une affaire concernant les droits de l'homme et la démocratie, il ne pouvait en tirer que des bénéfices politiques sur le plan intérieur.

Fallait-il recevoir Kadhafi en 2007 ? C'était un pari raisonnable. La libération des infirmières bulgares avait constitué l'un des premiers succès diplomatiques de Nicolas Sarkozy, permettant par ailleurs de donner un rôle important à son épouse Cécilia, qui avait montré peu d'appétit pour l'Elysée. Il n'était donc pas anormal de faire un geste envers Kadhafi. Cependant, au-delà de cette préoccupation médiatique, il y avait un vrai calcul stratégique à opérer à l'égard du trublion international. Depuis déjà plusieurs années, Kadhafi souhaitait être réintégré dans la communauté internationale et avait signé la paix avec le monde

occidental, lequel avait deux solutions. Estimer que les crimes passés de Kadhafi étaient inexpiables et qu'il était, de ce fait, à jamais exclu de la communauté internationale. Cela pouvait se comprendre du point de vue de ses victimes et de leurs proches, mais représentait un inconvénient majeur : Kadhafi pourrait être tenté, s'il continuait à être traité comme un paria, d'avoir un comportement de paria et de reprendre des activités déstabilisatrices et criminelles. Par ailleurs, il avait déjà montré son utilité. La Libye devenait un marché porteur et important. Les Occidentaux n'en avaient été pas écartés depuis la levée de l'embargo international. Le turbulent colonel libyen se révélait un partenaire fiable pour Washington et ses alliés dans la lutte contre Al-Qaida. Enfin, l'histoire du monde est faite de pages tournées sur les querelles du passé, condition indispensable à la pacification des relations. La seconde solution, accompagner et encourager Kadhafi dans la modération de son comportement international, était donc judicieuse. Mais, comme souvent, les Occidentaux confondent coopération straté-

gique et démocratie. L'abandon du terrorisme par Kadhafi n'avait pas fait de lui un démocrate. Son revirement diplomatique n'avait pas modifié sa politique intérieure. Lui et sa famille régnaient sans partage sur le pays, rien ne freinait une répression féroce, et les opposants, ou supposés tels, risquaient chaque jour la prison, les tortures et la mort.

Le « dictateur » Kadhafi que Sarkozy dénonce en 2011 est le même que celui qu'il a reçu en 2007. À l'époque, on parlait du succès de sa visite avec, à la clé, des contrats représentant 10 milliards d'euros. La France a même essayé avec insistance de vendre des avions Rafale au leader libyen (on a pu par la suite se féliciter qu'il n'ait pas décidé de les acheter), et la coopération avec la Libye a revêtu des aspects étonnants. Le Canard enchaîné révélera en effet par la suite qu'une société française, Amesys, a aidé à la mise en service d'un dispositif de surveillance électronique permettant à Kadhafi de placer sur écoute nombre de ses opposants politiques.

Bref, la volonté de réconciliation a été poussée assez loin, au point de fermer les yeux sur la nature toujours répressive du régime de Kadhafi, en échange d'une attitude « modérée » sur la scène internationale et de l'espoir d'un comportement actif dans le domaine du commerce extérieur – loin du credo « ne pas céder sur les principes pour avoir des contrats » que prêchait le candidat Sarkozy en 2007.

Bernard-Henri Lévy espérait pour sa part redorer un blason quelque peu terni, entre autres, par l'affaire Botul, du nom de ce faux philosophe qu'il avait abondamment cité et porté aux nues dans un de ses ouvrages. Alors que ses premiers commentaires sur les révolutions tunisienne et égyptienne avaient pu paraître décalés par rapport aux aspirations populaires, plaçant avant tout le danger de voir les islamistes accéder au pouvoir, il tenait l'occasion de reprendre l'initiative sur le dossier libyen. Il pouvait également forger sa stature personnelle, lui qui se compare volontiers à Malraux et Chateaubriand, rien de moins ! Il espérait enfin que ses amis libyens, une fois

au pouvoir, reconnaîtraient l'État d'Israël, son rôle le portant alors à être encore plus digne d'entrer dans l'Histoire. Il allait d'ailleurs par la suite déclarer devant une assemblée du CRIF (pouvait-il croire que ce genre de déclaration ne serait pas ébruité ?) que son action en Libye avait été motivée par son attachement à Israël.

Nicolas Sarkozy espérait de son côté que Bernard-Henri Lévy mette son impact médiatique, à nul autre pareil en France, à son service. « BHL », qui se proclame de gauche et a annoncé qu'il ne voterait pas pour Nicolas Sarkozy en 2012, allait donc néanmoins faire allégeance en déclarant que ce dernier avait montré sa stature de chef d'État et que lui-même devait reconnaître qu'il faisait un excellent président. Voir un opposant omniprésent dans les médias – peu de médias en effet refusent de tendre un micro à BHL, encore moins osent le contredire – chanter les louanges d'un candidat en vantant son envergure d'homme d'État était une excellente opération de communication politique.

L'implication de Bernard-Henri Lévy dans le dossier libyen, comme très souvent lorsque cette personnalité controversée est en cause, a suscité des interprétations contradictoires. Commentaires dithyrambiques et admiratifs, certains sincères, d'autres serviles, s'opposent à des propos allant du sarcasme à l'hostilité. Admirateurs et contempteurs s'affrontent.

Les seconds mettent en doute la sincérité de BHL et l'accusent de se servir de l'affaire libyenne pour se mettre en scène et retrouver une crédibilité, se gaussant de son côté « people » (location d'un jet privé pour se rendre en Libye en compagnie d'un photographe... et d'une maquilleuse). Ils mettent en avant son indignation sélective, rappelant que BHL n'avait rien trouvé à redire aux bombardements de populations civiles lors des guerres du Liban et de Gaza alors qu'il s'indigne du même type d'opération en Libye. Enfin, il rejette le quai d'Orsay, qu'il juge trop officiel, mais ne prend aucun contact avec les ONG humanitaires ou de défense des droits de l'homme. On reconnaît les critères classiques

des interventions « BHLiennes » : s'attaquer à un personnage très visible et largement détesté qui entretient des relations conflictuelles avec Israël. De ce point de vue, la Lybie de Kadhafi est pain béni !

Toutes ces arrière-pensées existent probablement. Fallait-il pour autant s'opposer à l'intervention internationale en Libye ? Non. Car le dictateur avait vraiment averti d'un massacre, et on pouvait lui faire confiance sur ce point. Il est indéniable que Bernard-Henri Lévy a su habilement donner de l'éclat aux demandes du CNT, établir un lien politique avec Nicolas Sarkozy et permettre le déclenchement d'une opération ayant pour résultat d'empêcher de sanglantes exactions sur Benghazi publiquement annoncées par le colonel Kadhafi

Pour autant, l'insistance du président français à s'attribuer le bénéfice médiatique et politico-moral de l'opération a fini par se révéler contre-productive sur le plan politique et stratégique.

S'il était concevable de recevoir à l'Élysée une délégation du CNT, était-il judicieux de

la reconnaître d'emblée (on en savait alors très peu sur cette formation), et surtout de manière isolée, la veille d'un sommet européen consacré à la Libye ? N'aurait-il pas été préférable de proposer une reconnaissance commune du CNT aux pays européens, ou du moins d'attendre l'issue de la réunion pour y procéder ? Et cette reconnaissance était-elle d'ailleurs nécessaire ? Elle n'était en rien la condition de la création d'une zone d'exclusion aérienne ou de la mise en œuvre de la responsabilité de protéger. Le fait que Nicolas Sarkozy souhaite être en pointe sur l'affaire a certainement contribué à nourrir les réticences allemandes. La politique européenne de sécurité commune et le couple franco-allemand ont été mis à mal dans cette affaire.

Il faut surtout se féliciter que le président n'ait pas suivi les préconisations de BHL, lequel demandait à ce que l'intervention militaire ait lieu le plus tôt possible, sans passer par le Conseil de sécurité de l'ONU. L'argument classique d'un refus systématique de la Chine et de la Russie n'a pas tenu, puisque ces dernières

se sont abstenues lors du vote de la résolution 1973 (cela montre par ailleurs qu'elles craignaient bien un possible massacre et ne voulaient pas en être indirectement tenues pour responsables). On voit bien les très grandes difficultés dans lesquelles la France aurait été plongée si elle avait avancé en dehors d'un mandat de l'ONU, mandat dont il faut reconnaître le mérite à Alain Juppé et à l'appareil diplomatique français (tant critiqué par BHL) de l'avoir obtenu.

Dans son livre *La Guerre sans l'aimer*, Bernard-Henri Lévy raconte qu'il a demandé au président Sarkozy, le 5 mars 2011, d'écarter Alain Juppé du dossier libyen. Avec un certain succès, semble-t-il, puisque le ministre des Affaires étrangères a été mis devant le fait accompli lors de la reconnaissance unilatérale du CNT par la France, le 10 mars, la veille du Conseil européen déjà évoqué. BHL ne voulait pas de Juppé, mais il devrait aujourd'hui lui être reconnaissant d'avoir su éviter la catastrophe dans laquelle le flamboyant philosophe

aurait plongé la France si Nicolas Sarkozy n'avait écouté que lui.

Selon Le Point du 24 mars 2011, lors de la rencontre entre Nicolas Sarkozy et les opposants libyens en date du 10 mars, le président français serait allé jusqu'à évoquer l'opportunité d'une intervention sans mandat international, demandée avec force par BHL. Le 12 mars 2011, sur RTL, ce dernier réclamait une intervention sans l'autorisation du Conseil de sécurité des Nations unies : « Bien sûr que si on attend l'autorisation du Conseil de sécurité, on y sera encore l'année prochaine, les Chinois et les Russes n'en veulent pas. »

Le 16 mars, Bernard-Henri Lévy propose de nouveau d'intervenir sans tarder, c'est-à-dire sans mandat : « Qu'on arrête de nous bassiner avec cette histoire de mandat, cet argument du mandat, cette façon de répéter grotesquement « un mandat, un mandat », cette façon d'attendre pour bouger d'avoir un mandat clair d'un Conseil de sécurité dont on sait pertinemment qu'il ne le donnera pas... Tout cela est d'une hypocrisie révoltante. »

Et le 17 mars, sur France Inter : « Quand on a levé le blocus de Berlin en 1948, c'était sans mandat. Il y a des situations d'urgence humanitaire où, effectivement, si on n'arrive pas à avoir de mandat, faut y aller sans mandat. »

Heureusement, le jour même, le Conseil de sécurité de l'ONU adoptait la résolution 1973, autorisant les pays qui le souhaitaient à se joindre à une zone d'exclusion aérienne. Alain Juppé était à la manœuvre, obtenant que la Russie et la Chine s'abstiennent (c'était le plus difficile), ainsi que l'Inde, le Brésil et l'Allemagne.

Que se serait-il passé si Nicolas Sarkozy avait suivi la voie que prônait BHL ? La dernière fois que la France est intervenue militairement contre un pays arabe, avec les Anglais, mais sans mandat des Nations unies, ce fut en 1956, à Suez, avec le succès que l'on sait : l'une des pires catastrophes stratégiques que la France ait connues. L'intervention en Libye a certes été beaucoup plus longue que prévue. Sous l'effet des premières frappes et de désertions massives, on pensait que le régime de

Kadhafi allait s'effondrer en quelques jours. Il a tenu sept mois. Sans mandat de l'ONU, la France aurait été contrainte d'arrêter les opérations avant que Kadhafi ne soit renversé. Nous aurions donc cumulé les handicaps d'une intervention illégale, d'une déroute diplomatique et d'une défaite militaire. Nous aurions été humiliés, discrédités tant sur le plan stratégique que moral.

Cette déroute a été évitée parce que nous étions sous la protection d'un mandat international, même si la mission a changé en cours de route, passant de la responsabilité de protéger à la cobelligérance, mais sans que les abstentionnistes du Conseil de sécurité ne deviennent des opposants actifs. En réalité, c'est l'action d'Alain Juppé et du quai d'Orsay qui a évité cette catastrophe.

Les mentors de l'opération ont-ils joué le rôle des « idiots utiles de l'islamisme », puisque les islamistes risquent bien, in fine, de prendre le pouvoir ? Malgré l'ironie consistant à renvoyer à BHL une critique qu'il a lui-même souvent employée, l'argument, déjà servi lors des chutes

de Ben Ali et de Moubarak, est contestable. La crainte des islamistes a trop longtemps protégé les dictateurs. Elle ne doit pas empêcher les peuples de s'exprimer librement. On verra quel choix feront les Libyens dans le futur. Il est encore trop tôt pour savoir comment la Libye évoluera entre les deux scénarios extrêmes, celui du chaos et de la guerre civile ou celui d'une démocratie stabilisée. Reste quand même la différence fondamentale de nature entre révolution populaire nationale, comme en Égypte et en Tunisie, et guerre civile dont l'issue est une victoire due à des forces armées étrangères, comme en Libye. La légitimité des nouveaux gouvernants en est forcément affectée.

Il y a un prix à payer encore plus lourd dans les conditions qui ont conduit au renversement de Kadhafi. Le concept même de « responsabilité de protéger » – concept développé par Kofi Annan après la guerre d'Irak en 2005 – constituait un progrès majeur, évitant d'avoir à choisir entre l'ingérence et l'impuissance, à empêcher l'impunité des tyrans sans favoriser la traditionnelle politique de puissance des

Occidentaux. En Libye, ce concept a été mis à mal, et il sera extrêmement difficile de l'invoquer dans le futur. Les civils syriens en ont payé un prix lourd.

La résolution 1973 a démontré que, contrairement à certaines affirmations, il est possible de trouver avec les Russes et les Chinois des solutions communes à des crises majeures, que ceux-ci ne sont pas forcément des maniaques du veto antioccidental. Cependant, leur sentiment d'avoir été roulés dans la farine lorsqu'on est passé de l'objectif de la protection des populations à celui du changement de régime fait qu'il est désormais plus difficile de trouver un accord avec eux sur la Syrie ou sur l'Iran. La victoire en Libye s'est donc jouée au détriment de la notion de communauté internationale, qui pour une fois avait été mise en œuvre lors de l'adoption de la résolution 1973. Il faut remarquer que la méfiance par rapport aux Occidentaux n'est pas seulement le fait de la Russie et de la Chine, mais aussi des démocraties émergentes comme l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud. Ces grandes démocraties du Sud, qui sont pour nous des

partenaires essentiels, nous en ont beaucoup voulu d'avoir outrepassé le mandat de la résolution 1973. Certes, personne ne voulait préserver le pouvoir de Kadhafi, mais certains pays estiment que la confiance des membres du Conseil de sécurité a été trahie. C'est ce qui va conduire la Russie et la Chine, au vu de ce précédent, à bloquer longtemps le Conseil de sécurité sur la Syrie.

La reconnaissance unilatérale par la France du CNT à la veille d'un Conseil européen laissera également des traces dans les relations franco-allemandes. Cela a accru la distance entre Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, accusé de vouloir jouer solo et de tirer la couverture à lui. La politique européenne de sécurité commune en a été affectée. Les commentaires qui ont suivi de la part de certains proches de Sarkozy, mettant en avant le manque de fermeté, voire la lâcheté des Allemands, par opposition à la détermination de Sarkozy, n'ont pas arrangé les choses.

Le 14 septembre 2011, Nicolas Sarkozy va célébrer la chute de Kadhafi avec David Cameron, le Premier ministre britannique, et BHL, mais sans l'émir du Qatar. Celui-ci, qui avait joué un rôle essentiel dans l'opération, financièrement et politiquement, en apportant une caution arabe, était furieux.

On ne sait pas encore quel a été le coût humain de la guerre, les évaluations varient beaucoup. S'il est probable que les pires exactions ont été commises par les troupes de Kadhafi, celles du CNT ne sont pas exemptes de reproches.

Les Africains subsahariens qui se trouvaient en Lybie ont en effet été victimes d'un amalgame les assimilant collectivement aux mercenaires de Kadhafi. La responsabilité de protéger n'a pas agi en leur faveur. En janvier 2012, Amnesty International et Médecins sans frontières annoncent mettre fin à leurs opérations en Libye, en dénonçant les multiples cas de tortures qui s'y produisent. Sarkozy et BHL sont restés silencieux sur ce point.

En Syrie, Bachar el-Assad continue sa répression sauvage. Pour le moment, l'opposition syrienne continue de refuser une intervention militaire étrangère. Peut-être réussira-t-elle à renverser le dictateur de Damas à un coût humain moins lourd que ne l'a été la chute de celui de Tripoli¹⁶. Si tel était le cas, le bilan global de l'intervention en Libye devra être remis en cause et réévalué à la baisse. Mais tout va surtout dépendre de l'évolution interne de la Libye. Les différentes parties du CNT vont-elles continuer à s'entendre, ou se déchirer, maintenant que ce qui les unissait - à savoir Kadhafi - a disparu ? Si, dans quelques mois, une Libye pacifique et prospère se met en place, l'opération aura été un succès. Si des affrontements internes plongent le pays dans le chaos, le bilan en sera très contesté.

En tout cas, l'intervention militaire en Libye n'est en rien la fin de la *realpolitik*. Elle en est plutôt, au contraire, une illustration assez

¹⁶ Il est difficile d'avoir des indications précises du bilan humain de la guerre civile, les évaluations allant de 30 000 à 100 000 victimes.

cynique. C'est une politique de puissance relativement classique mise en place sous couvert d'intervention morale. Bien sûr, Kadhafi était coupable, mais il était surtout faible et détesté. Il n'y avait donc aucun risque d'attaque, l'OTAN ne pouvait que gagner la guerre, même si cette dernière a duré plus longtemps que prévu du fait d'une autolimitation destinée à éviter les dommages collatéraux. Cette intervention, au nom de la responsabilité de protéger, a également préservé Bachar el-Assad. Ce dernier a disposé, dès le début des opérations en Libye, de la possibilité de durcir la répression en Syrie, les Occidentaux n'ayant eu ni la volonté ni les moyens d'ouvrir un second front. La jurisprudence libyenne a servi d'exonération provisoire à Bachar el-Assad. Celui-ci a eu raison, il a pu intensifier les brutalités sans modifier immédiatement le comportement des Occidentaux à son égard, la Syrie étant considérée à la fois comme plus prévisible politiquement et plus coriace militairement que la Libye. Il s'est cependant trompé en pensant qu'une

répression chaque jour plus brutale mettrait fin à la contestation.

Le cas libyen était trop spécifique pour créer un précédent. On l'a d'ailleurs vu à Bahreïn, où la répression n'a pas été critiquée mais tacitement approuvée, voire aidée militairement par l'Arabie saoudite. Il est vrai que dans ce cas-là planait en toile de fond la menace chiite.

Nicolas Sarkozy espérait beaucoup que cette intervention en Libye lui apporterait une popularité dans le monde arabe équivalente à celle dont Jacques Chirac a bénéficié après son refus de la guerre d'Irak. Cela ne se vérifiera pas. Certes, Sarkozy est populaire en Libye, mais pas dans le monde arabe. D'une part, parce qu'au moins une partie de la population a vu dans l'intervention une classique politique de puissance, une nouvelle application d'une guerre occidentale pour changer un régime arabe. Bien sûr, contrairement à la guerre d'Irak, une résolution de l'ONU permettait l'intervention militaire, mais, cela a

déjà été souligné, on en a changé le sens en cours de route.

D'autre part, la perception politique qu'a le monde arabe de Sarkozy reste largement dominée par ce qui apparaît comme un soutien trop longtemps accordé à des régimes impopulaires comme ceux de Ben Ali et de Moubarak. C'est le fameux « retard à l'allumage » de la France évoqué par Alain Juppé sur le printemps arabe. Son illustration la plus criante est la proposition faite par Michèle Alliot-Marie, alors à la tête de la diplomatie française, d'aider la police tunisienne à réprimer plus efficacement la contestation de la rue. Sans parler de son séjour tunisien de décembre, alors que les émeutes avaient éclaté, dans un but d'investissement privé avec un proche du régime. L'implication de Nicolas Sarkozy dans la chute du régime libyen n'efface pas non plus le sentiment qui lui est prêté de défiance envers l'Islam et d'un tropisme pro-israélien trop accentué. Son action en Libye – quel que soit l'avenir du pays – ne

pèse pas assez lourd pour lever des griefs profondément ancrés dans l'opinion arabe.

Au final, on a le sentiment que, sur la Libye, Sarkozy a voulu « jouer un coup » et qu'il s'est trouvé un partenaire (BHL) pour le monter avec lui. Médiatiquement, c'est en effet une réussite, grâce au « facteur » BHL. Certains organes de presse, habituellement critiques envers Sarkozy, mais très déférents face à BHL en raison du système de réseau mis en place par ce dernier, ont de ce fait, pour la plupart, salué le succès français. Peu d'entre eux, et même pratiquement aucun, se sont interrogés sur ce qu'il serait advenu si l'on s'était passé du mandat de l'ONU, très peu font un bilan de ce que l'on a gagné et de ce qui a peut être été perdu dans l'opération : le concept de la responsabilité de protéger mis à mal, voire mortellement atteint, le mauvais coup porté aux relations avec l'Allemagne, la Russie, le Brésil, la Chine et l'Inde, etc. Le calcul entre l'intérêt médiatique – gagnant à coup sûr – et la balance avantages/inconvénients à long terme n'a pas été fait par la presse.

Si BHL, on l'a vu, a agi de son propre aveu pour Israël¹⁷, Sarkozy est quant à lui comptable des intérêts de la France. En réalité, ce sont Alain Juppé et les diplomates qui ont évité qu'une politique de gribouille se finisse en épisode piteux et « grand guignolesque ».

Sarkozy a en partie cédé aux tentations de la « com ». Avec BHL, il était certain de retomber inégalables, mais il a démontré une faiblesse d'analyse en confondant médiatisation et popularité. BHL est certes hypervisible, mais en fait hyperimpopulaire. Son omniprésence sur les plateaux de télévision, la servilité avec laquelle les éditorialistes l'interviewent et les patrons de rédaction le traitent, ainsi que le caractère infatué et bouffi d'orgueil du personnage, créent un sentiment de rejet assez massif. Il serait par exemple dans l'impossibilité de donner une conférence dans une université

¹⁷ Le 20 novembre 2011, lors de la Convention nationale organisée par le CRIF, BHL expliquait son intervention dans l'affaire libyenne : « Ce fut d'abord comme français, mais je l'ai fait pour des raisons plus importantes encore [...] C'est en tant que juif que j'ai participé à cette aventure politique. [...] J'ai porté en étendard ma fidélité à mon nom, ma volonté d'illustrer ce nom et ma fidélité au sionisme et à Israël. »

française, par crainte du chahut qui serait organisé à ses dépens.

Le livre d'autoglorification (de lui-même et de Sarkozy) qu'il a consacré à la guerre de Libye a suscité une campagne médiatique rarement égalée, mais il a été un bide auprès du public. Encore une fois, sur cet épisode plus encore que sur d'autres, Sarkozy a fait l'erreur de confondre bruit médiatique et impact auprès de l'opinion.

Chapitre 11

« BIENVENUE CHEZ LES TALIBANS »

Le combat contre les talibans répond assez bien aux objectifs de défense des droits de l'homme, et surtout de la femme, claironnés par le candidat Sarkozy en 2007. Mais comment le président Sarkozy a-t-il géré l'implication française en Afghanistan, tributaire de l'état des relations diplomatiques avec les États-Unis ?

Et comment mettre fin à un engagement militaire présenté comme vital pour notre sécu-

rité et indispensable pour la sauvegarde de nos valeurs sans perdre la face ?

Plus de dix ans après le début de l'intervention en Afghanistan, la situation n'y est guère réconfortante. Après avoir été rapidement renversés, les talibans ont reconstitué leurs forces et font peser une forte menace sur le régime du président Karzai. La corruption autour de ce dernier et son incapacité à doter le pays d'une gouvernance claire et respectée ont mis à rude épreuve la patience des Occidentaux. La grande chance de Karzai est que ces derniers n'avaient pas de solution alternative à proposer. Seule la présence des troupes occidentales lui permettait de se maintenir au pouvoir. Elles restent sur place en grande partie pour éviter un retour des talibans qui porterait atteinte à la crédibilité de l'OTAN. Le problème est que les Occidentaux ont fait monter les enchères, en répétant assez souvent que le sort du monde se joue en Afghanistan, qu'il en allait de la lutte contre le terrorisme, de la défense de la liberté dans le monde, sans parler du statut des femmes. « L'afghanisation » de la guerre décrétée par

les Américains apparaît à beaucoup comme vouée à l'échec et destinée, mutatis mutandis, à connaître le même sort que la vietnamisation de la guerre, pour les mêmes raisons d'ailleurs : corruption et absence de fiabilité du gouvernement local. Les talibans ont même réussi à pénétrer l'armée afghane, et à plusieurs reprises ce sont des soldats de cette armée qui ont attaqué des militaires occidentaux.

Si les Verts, les communistes et l'extrême gauche se sont rapidement exprimés en faveur d'un retrait des troupes françaises, le Parti socialiste a longtemps participé au consensus sur le maintien de nos troupes. D'une part, la décision de les envoyer avait été prise en période de cohabitation entre Lionel Jospin et Jacques Chirac. D'autre part, l'argument de la lutte contre le terrorisme et contre le retour au pouvoir d'un mouvement aussi liberticide que celui des talibans était suffisant pour que les socialistes ne se démarquent pas du gouvernement. Faute de savoir s'extraire du piège du manichéisme, ils en ont été réduits à un suivisme prolongé envers le gouvernement dont

ils ne se sont extirpés que sur le tard. François Hollande a annoncé que s'il était élu, il retirerait les troupes françaises avant la fin 2012.

Dans une interview au *Nouvel Observateur* du 8 septembre 2011, Lionel Jospin met sur le compte de Jacques Chirac, qui selon lui pousse trop loin dans un sens pour repartir trop fort dans l'autre, le changement de portage de la politique française en Afghanistan. « Embarrassé par la façon dont la France avait défendu son point de vue sur l'Irak, il a voulu ensuite donner des gages aux Américains sur l'Afghanistan. Du coup, dès 2003, il a abandonné la position que nous avions adoptée ensemble et il a envoyé des troupes combattantes sur le terrain, certes en nombre encore limité, sous la forme de forces spéciales. Pour les retirer, d'ailleurs, peu de temps après. En outre, il a accepté que les forces françaises en Afghanistan soient mises sous commandement de l'Otan, ce que nous n'avions pas fait de mon temps. Pour nous, les soldats français faisaient partie d'une coalition autorisée par un mandat

des Nations unies ; ils n'étaient pas sous la bannière otanienne. »

Pendant la campagne de 2007, Nicolas Sarkozy avait indiqué que la présence de troupes françaises en Afghanistan n'était pas éternelle. Il est vrai qu'à l'époque, des otages français étaient aux mains des talibans. Une fois élu, il a non seulement plaidé pour le maintien de la présence française, mais il aussi accepté les demandes américaines de l'augmenter. Sa décision obéissait à deux motivations. La première était un impératif de communication politique : la lutte contre les talibans collait assez bien à son discours d'une France qui défendait partout les droits de l'homme et surtout ceux de la femme. L'effet répulsif créé par les talibans assure un succès d'estime immédiat au bénéfice de ceux qui les combattent. Le second et principal motif, en fait, tenait à la relation avec les États-Unis. Il était impossible de vouloir une pleine et entière réconciliation avec Washington si, parallèlement, la France réduisait sa présence en Afghanistan, au moment même où les Américains faisaient

de la guerre dans ce pays leur objectif stratégique principal. Il n'y avait d'ailleurs sur ce point pas de différence entre Georges Bush à la fin de son second mandat et Barack Obama au début de son premier. L'implication française en Afghanistan a largement constitué une variable de la politique franco-américaine. Les convictions occidentalistes de Nicolas Sarkozy ont conduit au renforcement de notre présence militaire en Afghanistan.

La France a accru sa présence pour être agréable aux Américains et non pas en fonction d'une analyse stratégique globale de ses intérêts, des besoins de la région, etc. La guerre est par ailleurs menée par les Américains, qui ne s'embarrassent guère d'associer les autres nations participantes aux prises de décisions.

Pour des raisons électorales, Obama a annoncé un retrait américain à l'horizon 2014, sans consulter ses partenaires. La France a par la suite elle aussi annoncé le rapatriement de ses troupes, calquant ses pas sur les pas américains, cette fois en marche arrière.

Après qu'un taliban infiltré dans l'armée afghane a tué quatre soldats français, le 20 janvier 2012, Nicolas Sarkozy déclarait : « Si les conditions de sécurité ne sont pas clairement établies, alors se posera la question d'un retour anticipé de l'armée française. » Après avoir martelé tant de fois un discours de fermeté, il peut paraître curieux de changer de position suite à un attentat. Le risque est de paraître céder à la pression des terroristes.

Le 17 août 2008, dans son discours devant les ambassadeurs, Sarkozy déclare : « Dix soldats français sont tombés en Afghanistan au cours de combats contre des terroristes talibans. Ils sont tombés au service d'une cause juste dans le cadre d'une mission approuvée par l'ONU, la lutte contre le terrorisme, la lutte pour nos valeurs, pour la liberté et les droits de l'homme, dans un pays martyrisé par une barbarie obscurantiste. Souvenons-nous des lapidations dans les stades, des mutilations, des droits des femmes bafoués. »

L'année suivante, alors que les demandes de retrait d'Afghanistan se font plus insistantes,

il les balaie d'un revers de la main. « Notre action au service de la paix ne doit pas être soumise à des théories artificielles ou aux rumeurs médiatiques. » Il ajoute, ce que la version écrite de son discours ne prévoyait pas : « On sait ce que cela a valu au ^{xx}^e siècle. » Cette allusion à peine voilée à la Seconde Guerre mondiale peut paraître exagérée.

Les pertes françaises s'alourdissent en Afghanistan, les soldats français remplissent leur mission avec dévouement, mais celle-ci est impossible. L'Afghanistan ne sera pas reconstruit de l'extérieur. Les responsables de l'OTAN qui y séjournent sont coupés de la population, ils échafaudent des plans qui manquent d'ancrage dans le terrain.

La présence de la France en Afghanistan est très symptomatique du syndrome de l'époque, selon lequel une approche, qui se veut morale mais n'est en fait que désincarnée et irréaliste, s'empare du dossier. L'interrogation sur notre présence en Afghanistan se réduit assez vite à une indifférence face au sort des femmes afghanes, à un manque du sens des respon-

sabilités face à un défi terroriste, à une lâcheté coupable face aux dictatures. Rappelons-nous pourtant que lorsque les Soviétiques justifiaient leur intervention militaire dans ce pays pour lutter contre le droit de cuissage, on leur riait au nez et on dénonçait leur duplicité. On constate par ailleurs que même à Kaboul, protégées par les Occidentaux, les femmes sont soumises à peu près aux mêmes contraintes que celles que nous dénonçons dans le reste du pays.

Au lieu de diaboliser ceux qui sont à même d'établir une réflexion d'ensemble sur l'Afghanistan et son environnement régional (pas de règlement du cas afghan sans implication du Pakistan, ce qui exige d'impliquer l'Inde, etc.) et qui, la plupart du temps, sont de véritables spécialistes de la région, connaissant le terrain et ses populations, mieux vaudrait les écouter – et pas suivre des slogans, certes agréables dans les cercles parisiens, mais déconnectés des réalités ; des raisonnements « hors sol », en somme. La guerre d'Afghanistan est aujourd'hui avant tout une guerre de communication.

La vraie guerre est perdue, nous quitterons un pays qui ne sera pas pacifié, qui ne sera pas viable économiquement malgré les milliards dépensés, dont les talibans risquent de reprendre assez vite le pouvoir et dans lequel les libertés essentielles, notamment celles des femmes, ne sont pas assurées. Il faudra alors masquer cet échec, après avoir assuré que l'avenir de l'OTAN se jouait en Afghanistan, que notre présence y était indispensable pour défendre nos valeurs et notre sécurité.

Cette approche « occidentaliste » de la guerre en Afghanistan va mettre à mal la crédibilité du monde occidental. L'URSS est intervenue dans ce pays en 1979 pour éviter qu'un régime communiste ne tombe, ce qui aurait été un précédent inacceptable pour elle. L'échec de l'URSS en Afghanistan n'est pas pour peu de chose dans l'implosion du monde soviétique. Le monde occidental n'implosera pas, mais son intervention en Afghanistan, au nom des valeurs occidentales et pour protéger sa propre sécurité, contribuera à son déclin relatif.

Chapitre 12

SOS GENDARME RÉGIONAL

Nicolas Sarkozy s'est impliqué dans le règlement de deux conflits régionaux, en Europe et en Afrique, qui auraient pu dégénérer dangereusement. Son intervention a été utile dans les deux cas.

Alors président du Conseil européen, il s'est emparé de la guerre entre la Géorgie et la Russie en août 2008, son interposition ayant parfois été présentée comme déterminante pour arrêter le conflit. Certains de ses parti-

sans sont allés jusqu'à proposer de lui décerner à ce titre le prix Nobel de la paix.

On se rappelle que la Géorgie avait déclenché le conflit le 8 août 2008, jour de l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, afin de récupérer les provinces sécessionnistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, contrôlées par la Russie. Le président Saakachvili, croyant avoir le soutien occidental et américain, a fait une grave erreur d'analyse. L'armée russe a répliqué et lui a infligé une lourde défaite. Certains soupçonneront la Russie de nourrir le projet d'aller jusqu'à la capitale de la Géorgie, Tbilissi. En fait, les Russes avaient en tête de consolider leur emprise territoriale de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, envoyant ainsi aux Occidentaux et à la Géorgie un message : ils ne permettraient plus d'être bousculés dans leur arrière-cour. La Géorgie vit s'évanouir ses rêves d'être intégrée dans l'OTAN. Dans la foulée du conflit, les Russes allaient reconnaître l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, rendant ainsi la monnaie de leur pièce aux Occidentaux, qui

en avaient fait de même pour le Kosovo malgré l'opposition de Moscou.

Nicolas Sarkozy se saisit rapidement du dossier, fort de sa double casquette de président français et de président en titre de l'Union européenne. Proche du président géorgien et en bons termes avec les autorités russes, il a proposé une médiation en cinq points : non-recours à la force ; cessation des hostilités ; libre accès à l'aide humanitaire ; retrait des forces militaires géorgiennes et russes sur les lignes antérieures au déclenchement des hostilités ; ouverture de discussions sur les modalités de sécurité et de stabilité en Abkhazie et en Ossétie du Sud. Ces deux points satisfaisaient Moscou en ce qu'ils ne mettaient pas en cause, de fait, sa présence militaire dans ces deux régions.

Nicolas Sarkozy n'a donc pas mis fin à la guerre. Il n'a pas non plus empêché l'annexion de la Géorgie par la Russie, celle-ci ne l'ayant jamais envisagée au vu du coût diplomatique et militaire que cela aurait représenté. Le but des Russes était d'entériner leur présence dans les régions sécessionnistes. Du moins, par sa

médiation, le président français a-t-il pu offrir une porte de sortie honorable aux protagonistes. Les Russes ont arrêté les opérations militaires au moment où ils ont bien voulu les arrêter, sans qu'aucune contrainte extérieure ni médiation ne les y amène.

Laurent Gbagbo avait été élu président de la Côte d'Ivoire pour un mandat de cinq ans, en 2000. Justifiant son surnom de « boulanger » pour sa capacité à rouler tout le monde dans la farine, il n'avait eu de cesse de repousser l'organisation d'un nouveau scrutin, suite à la guerre civile qui avait frappé le pays. Certain de sa victoire, il a accepté de remettre son mandat en jeu en 2010. Mauvais calcul : c'est son adversaire, Alassane Ouattara, qui remporte les élections, victoire reconnue par la commission électorale indépendante (mais pas par le Conseil constitutionnel, composé des proches de Gbagbo) et par les Nations unies.

L'armée ivoirienne ferme alors les frontières, la crainte de la reprise de la guerre civile (si coûteuse pour le pays et pour toute l'Afrique de

l'Ouest) ressurgit. Les combats s'engagent en effet, accompagnés de nombreux massacres, la plupart étant le fait de milices pro-Gbagbo.

Le 31 mars, la « bataille d'Abidjan » est lancée, et le 11 avril, Gbagbo est arrêté par les forces pro-Ouattara, appuyées par la force des Nations unies composée de 10 000 hommes. Le dispositif français « Licorne », fort de 1 100 militaires, est habilité par la résolution 1975 à servir de soutien à l'ONUCI. Auparavant, Laurent Gbagbo avait été inculpé par la Cour pénale internationale (CPI).

Les partisans de Gbagbo crient à l'ingérence et au coup de force de l'étranger contre la souveraineté ivoirienne. Si ce discours convainc une partie de l'opinion ivoirienne, et une plus faible proportion du public en Afrique, il est rejeté par les dirigeants africains. Tant l'Union africaine que la CEDEAO (Communauté des pays d'Afrique de l'Ouest) jugent légitime et légale l'élection de Ouattara et demandent à Gbagbo de quitter le pouvoir afin d'éviter la guerre civile. C'était également la position de l'ONU.

Le 30 mars, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité (un succès diplomatique pour ses initiateurs) la résolution 1975, proposée par le Nigeria et par la France, qui prévoit le retrait de Gbagbo, la possibilité pour l'ONUCI d'utiliser « tous les moyens nécessaires pour protéger les civils menacés [...] y compris pour prévenir l'usage d'armes lourdes », des sanctions ciblées (gels des avoirs, interdiction de voyager) à l'encontre de Gbagbo, de son épouse et de leurs proches les plus influents, ainsi que la reconnaissance de la compétence de la Cour pénale internationale pour juger les crimes les plus graves.

L'intervention française a été décisive et s'est faite dans un cadre légal, en accord avec les pays africains et la communauté internationale. Elle a évité la guerre civile et fait respecter le résultat des élections. C'est par ailleurs une bonne nouvelle pour l'Afrique de l'Ouest, qui aurait été indirectement plongée dans la tourmente en cas de chaos en Côte d'Ivoire, et pour toute l'Afrique. Le choix des urnes l'emporte sur celui des armes.

Chapitre 13

L'AMI AMÉRICAIN

Nicolas Sarkozy a-t-il trahi de Gaulle en réintégrant l'OTAN ?

C'est l'accusation que les socialistes ont portée. Il y avait d'ailleurs quelque ironie à les voir, eux dont les prédécesseurs avaient critiqué la décision de de Gaulle de sortir des organes militaires intégrés de l'OTAN, se réclamer du même général pour fustiger Sarkozy. Tout comme il était amusant de regarder l'héritier du gaullisme revenir sur une décision emblématique du fondateur de la V^e République.

Nul ne peut dire ce qu'il aurait fait lui-même à ce moment précis. On peut en revanche examiner où se situe notre intérêt.

La décision de réintégrer l'OTAN était forte sur le plan symbolique, mais elle ne change pas fondamentalement la nature des relations entre la France et l'Alliance atlantique. Cependant, en matière diplomatique, les symboles ont leur importance. Ils influent sur la réalité.

Nicolas Sarkozy avait implicitement annoncé la couleur dès son élection. Considérant que la France s'était trop éloignée des États-Unis, il faisait de la réconciliation avec ces derniers une priorité. Il le fit alors que George Bush était encore au pouvoir, malgré la très grande impopularité de ce dernier dans le monde comme en France. L'élection de Barack Obama permit de rendre cette réconciliation acceptable, voire souhaitable, par les Français, du fait de son immense popularité.

La réintégration dans l'OTAN est certainement le geste le plus spectaculaire que pouvait faire Nicolas Sarkozy symétriquement à celui du retrait accompli par le général de Gaulle. On

a vu dans le chapitre 4, « L'héritage du gaullomitterrandisme » que, au-delà de cette décision spectaculaire, le général de Gaulle avait fait en sorte que, matériellement, la coopération franco-otanienne se poursuive. En sens inverse, au-delà du caractère éclatant de la décision de Nicolas Sarkozy, la relation France-Otan n'a pas été substantiellement affectée.

En fait, sur ce dossier, il faut distinguer la réalité et le symbole. Il est un fait que la France participait déjà à la plupart des comités militaires et civils de l'OTAN ; elle n'a rejoint que le comité de plan de défense, le plus important il est vrai, mais elle reste absente des comités des plans nucléaires. Cependant, la charge symbolique pour le reste du monde est forte. Cette normalisation sera très bien perçue aux États-Unis et dans la plupart des pays européens, mais en dehors du monde occidental, la France perdra un peu de sa spécificité, de son statut de « pays à part » qui prenait davantage en compte les intérêts du reste du monde que les autres pays de l'hémisphère Nord.

Cette décision est conforme à la volonté maintes fois répétée de Nicolas Sarkozy d'affirmer le caractère occidental de la politique française. Afin de limiter les critiques potentielles, plusieurs contrefeux ont été allumés : d'abord, il s'agit de faire avancer la défense européenne en constituant un pilier européen au sein de l'OTAN ; ensuite, la décision de réintégration n'implique pas en tant que tel un automatisme de la participation de la France à un conflit auquel l'OTAN serait partie prenante, pas plus qu'elle n'implique une soumission à l'égard des États-Unis.

Il est certain que la constitution d'un pilier européen de la défense en dehors de l'OTAN avançait plus que lentement. Nos partenaires européens ont toujours pris garde de voir la France vouloir substituer son influence à celle des États-Unis. La garantie américaine leur paraissait à la fois plus sûre et plus lointaine. Cependant, alors que l'eupéanisation de l'OTAN était présentée initialement comme la condition de la réintégration, elle le fut par la suite comme le résultat qu'on pouvait en

attendre. Nicolas Sarkozy a même présenté le succès de l'opération franco-anglaise en Libye comme la conséquence heureuse de cette réintégration. C'est pour le moins exagéré. La France avait pu participer sans problème à la guerre du Kosovo en 1999 sous l'égide de l'OTAN sans y être intégrée.

La réintégration n'implique pas forcément une soumission aux États-Unis. L'Allemagne, en étant totalement intégrée, a pu s'opposer avec vigueur à la guerre d'Irak en 2003. La Turquie également, interdisant même le passage sur son territoire de soldats américains en route pour l'Irak. Rien n'empêche donc d'être intégré en même temps qu'indépendant.

Le problème est le signal envoyé en direction de nombreux pays, aussi bien en Europe que dans le reste du monde. Cette réintégration a été perçue comme l'alignement d'une France désormais rentrée dans le rang. Chaque pays a son histoire propre, sa marque de fabrique, et la France, en ce domaine, a un peu pris le contre-pied de ce qui faisait la sienne. Ce n'est pas ainsi qu'elle était perçue et appréciée. Par ailleurs, la

France n'a rien fait par la suite pour empêcher les différents projets potentiellement déstabilisateurs de l'OTAN, à part le refus conjoint avec l'Allemagne de voir la Géorgie y être intégrée début 2008.

Par chance pour Nicolas Sarkozy, ce geste symbolique fort (dans la réalité, il ne change que partiellement l'état des relations France-OTAN) intervient alors que la lune de miel entre Barack Obama et le reste du monde, notamment la France, bat son plein, ce qui limitera l'ampleur des critiques face à cette rupture diplomatique. Avec Bush, ou même McCain à la Maison Blanche, il aurait suscité un choc et une réaction de rejet dans l'opinion publique française. Avec Obama au sommet de sa popularité, l'opposition parlementaire aura plus de difficulté à trouver un écho dans l'opinion publique.

Au-delà du fait de savoir si l'Europe de la défense va progresser ou non grâce à cette réintégration, le vrai problème est ce que sera l'OTAN dans l'avenir.

Se pose enfin la question de l'élargissement des missions. Les États-Unis souhaiteraient faire de l'OTAN une alliance globale dont les tâches iraient de la protection des approvisionnements pétroliers à la guerre globale contre le terrorisme. Certains Européens sont inquiets face à une telle dérive. L'OTAN, alliance initialement défensive, pourrait alors être perçue de plus en plus par l'extérieur comme une alliance offensive dont le but réel serait d'imposer une domination occidentale sur le monde.

L'OTAN augmente le nombre de pays membres et les missions qu'elle veut effectuer, mais elle le fait dans une sorte de fuite en avant, sans engager de réflexion globale sur son rôle et ses limites sur la scène internationale.

On peut se féliciter que soit conduite une réflexion sur la sécurité globale consistant à reconnaître que cette sécurité n'est pas purement militaire, qu'elle ne peut se résumer à des questions de défense. Quels sont les nouveaux défis sécuritaires ? On évoque la piraterie, la sécurité des approvisionnements énergétiques,

voire le contrôle de détroits maritimes, la prolifération nucléaire, le terrorisme, le crime organisé, voire les mouvements migratoires, le sort des États faillis, etc. Les menaces sur la démocratie et les droits de l'homme pourraient s'ajouter à cette liste. L'OTAN a-t-elle pour autant vocation à relever tous ces défis ? Doit-elle englober les missions les unes après les autres, au risque de militariser les réponses à des problèmes de nature avant tout politique ? L'élargissement des missions de l'OTAN doit être maîtrisé et mérite une réflexion stratégique globale encore inexistante. Il faut surtout avoir en perspective les causes de ces menaces, et pas seulement la volonté d'en traiter les conséquences, avec pour effet de militariser des problèmes politiques et de nourrir le mal que l'on dit vouloir combattre.

Engager des partenariats privilégiés avec le Japon, la Corée du Sud ou l'Australie peut être une option tentante, qui risque cependant de donner l'image d'une OTAN réduite à être le bras armé de l'Occident (un Occident au sens large, au sens de l'OCDE).

La France n'a pas protesté contre le projet de missile antimissile que l'OTAN dit vouloir déployer pour contrer la menace iranienne, mais qui constitue une pomme de discorde importante avec la Russie, et dont l'effet est simplement de relancer ou d'accélérer une inutile course aux armements. La France aurait pu profiter de sa réintégration pour faire entendre, sur tous ces points, une voix différente. Au nom de la prééminence accordée au camp occidental, elle ne l'a pas fait, renforçant l'idée qu'elle était rentrée dans le rang. C'est ce silence, voire cette opposition implicite, qui pose problème, bien plus que la réintégration en tant que telle. L'OTAN développe des projets d'expansion géographique, de dérives fonctionnelles et de relance de la course aux armements, contre lesquels (à l'exception de l'intégration de la Géorgie) nous restons muets.

En novembre 2010, le sommet de l'OTAN s'est achevé par un accord sur la mise en place d'une défense antimissile en Europe. La France, jusqu'ici réticente, l'a soutenu. Le président Nicolas Sarkozy, sous prétexte d'appeler un

chat un chat, a cité nommément l'Iran comme menace potentielle.

Dans un style qui lui est propre, il a énoncé une vérité contre laquelle il est difficile de s'opposer en déclarant : « Si l'Iran tire un missile sur l'Europe, il est certainement souhaitable qu'on puisse l'intercepter. » Ce point ne souffre aucune contradiction. Pour autant, le déploiement d'un système antimissile répond-il à une nécessité stratégique globale de l'Alliance ? Est-il compatible avec la stratégie française ? Répond-il à la menace iranienne ?

Pour la France, c'est une nette inflexion de sa position. Jusqu'ici, la stratégie française consistait à dire que la dissuasion, donc la menace de représailles, était plus efficace que la mise en place d'un système d'interception et de protection. Dire que les deux ne sont pas incompatibles est une semi-vérité. En effet, la mise en place de ce système induit l'acceptation de l'idée que la dissuasion ne donne pas une garantie totale contre la menace de missiles d'un autre pays. Nicolas Sarkozy opère une nouvelle inflexion par rapport à l'héritage

gaullo-mitterrandiste. Il privilégie une bonne relation avec Washington. Il a sans doute également entendu les industriels qui plaident depuis longtemps en faveur de ce système afin de bénéficier de ses retombées.

La menace balistique et nucléaire iranienne justifie-t-elle un système de missiles antimissiles ? Il y a aussi de ce point de vue une inflexion. Jusqu'ici, on disait qu'un Iran nucléaire était inacceptable. Aujourd'hui, on admet implicitement que c'est envisageable. Pour les partisans du projet antimissile, si pour l'heure l'Iran n'a pas les capacités de frapper l'Europe, il pourrait les obtenir à l'avenir, et le but de ce déploiement est justement de contrer une menace pour l'heure inexistante, mais dont la réalité est plus que probable dans un futur proche. De fait, c'est confondre l'antipathie que peut susciter le régime iranien avec la menace qu'il peut faire peser sur nos territoires.

Que l'Iran soit un élément déstabilisateur du système international et que le régime actuel, contrairement d'ailleurs à la nation iranienne elle-même, soit antioccidental et menaçant

pour ses voisins, représentent une évidence. Toutefois, la menace qu'il peut faire peser sur les territoires européens réside davantage dans une éventuelle implication dans des actions terroristes. Le système de défense antimissile n'apporte aucune solution à cette menace. Que se passerait-il si l'Iran était doté de capacités balistiques permettant d'atteindre le territoire européen ? Évidemment, il vaudrait mieux l'arrêter, pour reprendre l'affirmation de Nicolas Sarkozy. Sauf qu'il n'y a absolument aucun risque que l'Iran effectue ce geste. Non pas que le régime des mollahs veuille épargner nos populations, mais simplement parce que la punition encourue serait trop forte. La dissuasion fonctionne. Un seul missile iranien sur l'Europe, et les pays occidentaux seraient habilités, y compris d'un point de vue juridique, à riposter de la manière la plus sévère sur le territoire iranien.

On va bien sûr dire que la dissuasion joue pour des régimes rationnels et non dans le cas de celui, imprévisible, des mollahs. C'est confondre valeurs et rationalité. Les mollahs

ne partagent certainement pas les valeurs du monde occidental, ils ne sont pas irrationnels pour autant. Leur but, et ils le prouvent depuis longtemps, notamment depuis les élections de juin 2009, est de se maintenir au pouvoir. En déclarant la guerre aux pays occidentaux, ils ont peu de chances d'y parvenir.

Présenter l'Iran comme une menace d'un point de vue militaire étatique n'a pas de sens. Le budget militaire iranien est inférieur à 10 milliards de dollars, une goutte d'eau par rapport aux budgets des pays de l'OTAN (grosso modo 1 000 milliards). La menace iranienne existe, elle peut être asymétrique (terrorisme), mais elle n'est pas d'ordre étatique (frappes militaires).

Si ce système de défense antimissile est inutile, il est quelque peu compromettant pour la stratégie de dissuasion française, et il sera coûteux. On peut dès lors se demander s'il s'agit bien d'une priorité.

En pleine Guerre froide, et alors qu'il venait d'apporter un soutien décisif au déploiement d'euromissiles américains, Mitterrand s'opposa

au projet de Reagan de « guerre des étoiles » (voir le chapitre 4), dénonçant une nouvelle et inutile course aux armements. Sarkozy, avec tous ses collègues européens, approuva le programme de missiles antimissiles dont Obama disait lui-même, au moment de son élection, qu'il s'agissait d'un programme basé sur une technologie qui restait à trouver, avec de l'argent que personne n'avait et pour se protéger d'une menace inexistante.

Qu'a donc gagné la France à cette réintégration dans l'OTAN ? Rien ! La place de meilleur allié européen des États-Unis est solidement détenue par le Royaume-Uni, nous ne l'en délogerons pas. À mettre fin à notre différence, nous risquons à l'inverse d'être moins pertinents au regard des États-Unis et moins visibles par les autres.

Chapitre 14

MME MERKEL PORTE LA CULOTTE

La scène européenne est le terrain de prédilection de Nicolas Sarkozy. Ses efforts pour se concilier les faveurs de la chancelière allemande son-ils couronnés de succès ? Parlerait-on d'un « couple Merkel-Sarkozy » à l'image des couples, entrés dans l'Histoire, formés par leurs prédécesseurs Schmidt-Giscard, Kohl-Mitterrand et Schroeder-Chirac ?

Dans son discours prononcé le 6 mai 2007 salle Gaveau, juste après son élection, Nicolas

Sarkozy déclare : « Je veux lancer un appel à nos partenaires européens, auxquels notre destin est lié, pour leur dire que toute ma vie, j'ai été européen, que je crois en la construction européenne et que ce soir, la France est de retour en Europe. Mais je les conjure d'entendre la voix des peuples qui veulent être protégés. » Il s'agit de tourner la page d'une France qui avait mis en difficulté la construction européenne par le non au référendum. Jacques Chirac avait choisi à dessein de politique intérieure la voie référendaire pour la ratification du traité constitutionnel européen, pour mettre le Parti socialiste dans l'embarras. Le piège s'était refermé sur lui.

Nicolas Sarkozy joua un rôle de premier plan dans l'élaboration du Traité de Lisbonne que, prudemment, il fit ratifier par le Parlement. Le rôle d'Angela Merkel fut également important, et on assista à la reconstitution d'un axe franco-allemand, même si la chancelière se montra un peu agacée de voir Sarkozy s'attribuer avec une forte insistance l'essentiel des mérites de l'élaboration du traité.

Dès juillet 2007, Nicolas Sarkozy bouscule le système européen en s'invitant à une réunion des ministres des Finances des 27 pour expliquer que la France ne pourrait résorber son déficit budgétaire d'ici 2010, du fait de la faible croissance de l'économie française, et qu'elle ne pourrait donc se conformer aux réglementations budgétaires de l'Union européenne. Les Allemands estimaient que c'était surtout les réductions fiscales importantes promises par Nicolas Sarkozy au cours de sa campagne qui empêchaient la France de remplir ses obligations.

De l'avis assez général, la présidence française de l'Union européenne au second semestre 2008 fut un succès. Elle sut gérer avec habilité et énergie les contrecoups de la crise économique et financière qui avait éclaté aux États-Unis en septembre et qui s'était rapidement propagée dans le monde entier, ainsi que la mini-guerre entre la Russie et la Géorgie.

En revanche, entre la France et l'Allemagne, le climat s'est dégradé.

Les couples Schmidt-Giscard, Kohl-Mitterrand et Schroeder-Chirac, composés de partenaires de sensibilités politiques différentes, ont bien fonctionné. Le dernier a été plus long à s'installer, le style Chirac ayant initialement désorienté le chancelier allemand, mais il s'est révélé solide et efficace. Ces partenariats étaient basés sur des relations de confiance. Chacun savait qu'il pouvait compter sur l'autre, qu'il n'avait pas intérêt à le duper pour un avantage à court terme, que leur intérêt commun – ainsi que celui de leurs pays – était de construire une relation de confiance à long terme.

Lorsque Sarkozy fut élu, on pouvait espérer une relation franco-allemande renforcée. Angela Merkel et lui sont proches politiquement et « générationnellement ». Ils forment le premier tandem franco-allemand né après la Seconde Guerre mondiale.

La chancelière allemande a été déçue par le « style » Sarkozy, trop tactile à ses yeux : embrassades devant les caméras, tapes sur l'épaule, etc. Selon une rumeur persistante mais sans doute apocryphe, le mari de la chan-

celière aurait offert à cette dernière des films de Louis de Funès afin qu'elle comprenne la psychologie de Nicolas Sarkozy.

Le reproche principal viendra surtout de la tendance de Sarkozy à se mettre en avant, à s'attribuer le mérite de succès obtenus en commun. Certes, il le fait surtout devant la presse française, mais les Allemands n'ignorent pas ce qui y est publié. Libération des infirmières bulgares, conclusion du Traité de Lisbonne : Merkel avait le sentiment que Sarkozy tirait trop la couverture à lui.

Privilégiant une nouvelle fois les préoccupations de politique intérieure, Nicolas Sarkozy aurait ainsi proposé la nomination de Dominique Strauss-Kahn à la tête du Fond monétaire international sans consultation préalable de sa partenaire allemande.

Le lancement de l'Union pour la Méditerranée sera l'occasion d'une nouvelle querelle franco-allemande. Le projet initial du président français concernait uniquement les pays de la rive sud de la Méditerranée, en faisant une sorte de transposition méridio-

nale du Conseil des États de la mer Baltique. Angela Merkel exigea que l'ensemble des États membres de l'Union européenne soient membres à part entière de l'Union méditerranéenne, qui devint alors officiellement « Processus de Barcelone – Union pour la Méditerranée ».

L'affaire libyenne, avec la reconnaissance prématurée et unilatérale du Conseil national de transition par la France, fut par la suite une autre pomme de discorde importante.

À ces facteurs conjoncturels s'ajoute un facteur structurel, le « décrochage » entre l'Allemagne et la France.

À l'époque de la Guerre froide, il existait un équilibre dans les déséquilibres. L'Allemagne était plus performante économiquement que la France, laquelle disposait en retour de l'autonomie stratégique. Les deux pays avaient une population de taille comparable. La fin de la Guerre froide a donné une autonomie stratégique à l'Allemagne. Réunifiée, elle dépasse démographiquement et économique-

ment la France. Le chômage est de 6,6 % en Allemagne, il est supérieur à 10 % en France ; le déficit commercial français est de 70 milliards d'euros alors que Berlin dégage un excédent de 150 milliards.

Le moteur franco-allemand n'est plus suffisant pour faire avancer la voiture européenne – ce qui était possible à six ou à douze ne l'est plus à vingt-sept.

Pour sauver l'euro, le couple Merkel-Sarkozy a pu trouver un accord, après plusieurs essais infructueux. Mais il ne s'agit pas d'un couple paritaire comme dans les ménages modernes. Celle qui porte la culotte, c'est Mme Merkel, bien que l'Allemagne ait intérêt à afficher l'image d'un duo équilibré avec la France afin de ne pas donner le sentiment d'être trop dominatrice et de vouloir faire une Europe allemande. La collaboration avec la France, qui était auparavant un choix fondamental et conscient des Allemands, consiste plutôt aujourd'hui dans un habillage destiné à masquer la puissance allemande pour ne pas irriter les autres pays.

Ce qui peut expliquer le soutien apporté par Angela Merkel à Nicolas Sarkozy dans la campagne électorale.

Il aura fallu de nombreux « sommets de la dernière chance » pour sauver l'euro. Pour le moment, le pire (la fin de l'euro) est évité, mais le meilleur (la refonte de la gouvernance mondiale annoncée lors de la prise de la présidence du G8 et du G20) n'est pas au rendez-vous.

Chapitre 15

LES PAYS ÉMERGENTS : LES RENDEZ-VOUS MANQUÉS

La multipolarisation du monde ne passe pas uniquement par la montée en puissance des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Elle est le fait d'une soixantaine d'États émergents qui s'affirment de plus en plus sur la scène internationale. Ces pays veulent être mobiles, indépendants et moteurs. Ce sont pour la France des alliés potentiels, des partenaires utiles. A-t-on à leur égard la bonne stratégie, leur

porte-t-on suffisamment d'attention ? Ou bien sommes-nous crispés sur les pays occidentaux et quelques puissances classiques (Russie, Chine) ? Que faisons-nous vis-à-vis de l'Indonésie, de la Malaisie, etc. ? Pas grand-chose. Nous avons en tout cas raté le coche avec quatre pays émergents dont le poids international est de plus en plus affirmé.

Le Brésil

Les relations entre le Brésil et la France se sont développées, depuis une dizaine d'années, au point que l'on a pu évoquer un partenariat stratégique entre les deux pays. Entre une puissance occidentale mais indépendante, au statut international établi (puissance nucléaire, conseil de sécurité, etc.) et une puissance du Sud émergente faisant déjà figure de géant progressiste, il y avait des conceptions et des intérêts communs. Les différences de situation sont complémentaires et permettent des gains mutuels en termes de positionnement international.

On peut, par ailleurs, faire des parallèles entre le Brésil, pays majeur de l'Amérique latine qui entretient de bonnes relations avec les États-Unis tout en préservant jalousement sa souveraineté, et la France, pays majeur du continent européen, également soucieux de son indépendance. Les deux pays partagent une vision d'un monde multipolaire, où le multilatéralisme s'épanouirait. Ils sont assez puissants pour être actifs sur la scène internationale mais assez lucides pour savoir qu'ils ne peuvent réussir seuls.

Jacques Chirac avait développé une relation forte avec Lula, son homologue brésilien. L'idée d'une taxation sur les billets d'avion fut une proposition commune de ces deux chefs d'État. Si elle n'avait pas l'ambition de la taxe Tobin, elle représentait néanmoins un début de taxation internationale. La diplomatie chiraquienne d'indépendance par rapport aux États-Unis, illustrée par le refus de la guerre d'Irak, plaisait au Brésil, qui s'y retrouvait pleinement. La France appuya la candidature du Brésil comme membre permanent du Conseil de sécurité de

l'ONU. En 2004, Chirac et Lula, aux côtés du Secrétaire général de l'ONU, ont fait une déclaration conjointe en vue d'une action globale contre la faim et la pauvreté, dans le but de faire respecter les objectifs de développement du millénaire. Un partenariat fort s'est établi, que Nicolas Sarkozy a voulu prolonger. Son pragmatisme l'a conduit à soutenir l'idée d'une plus grande place du Brésil dans les instances multilatérales en dépit de différences objectives, notamment sur les questions agricoles. Le Brésil se plaignait des barrières qui l'empêchaient d'exporter davantage vers l'Europe, la France protégeait bec et ongles la Politique agricole commune (PAC). Lors d'une visite de Nicolas Sarkozy au Brésil en juillet 2009, un accord fut conclu pour que le Brésil achète l'avion français Rafale, qui n'avait jamais été exporté jusque-là. Lula fit, en privilégiant ce modèle, pourtant plus onéreux, face à ses concurrents américains et suédois, un geste politique, l'armée brésilienne n'étant pour sa part pas favorable au choix de l'avion français.

Le 18 mai 2010, le groupe des six sur le dossier iranien (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie, Chine et Allemagne), soit les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ayant rang de puissance nucléaire auxquels s'ajoutait l'Allemagne, rejetait l'accord turco-brésilien sur le programme iranien, jugeant ce compromis trop favorable à l'Iran. L'accord prévoyait un transfert de tout l'uranium iranien vers la Turquie en échange d'uranium enrichi, sous le contrôle de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), et l'arrêt des activités d'enrichissement de l'uranium par les Iraniens. Il n'était guère éloigné d'un accord comparable, proposé par Paris, stipulant que le pays tiers chargé de l'enrichissement aurait été la France ou la Russie. Le Brésil et la Turquie en ont été humiliés, voyant dans cette décision d'une part le refus de les considérer comme des puissances pouvant peser sur les affaires stratégiques, d'autre part l'aveu implicite que les six pays du groupe les regardaient comme non fiables. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité renvoyaient dans un club de

deuxième division le Brésil et la Turquie et leur signifiaient leur statut inférieur.

L'affaire libyenne allait également entamer le capital de confiance entre la France et le Brésil. Par principe, le Brésil est hostile à l'ingérence et aux interventions militaires extérieures. Il a cependant accepté de s'abstenir sur le vote de la résolution 1973 pour ne pas prendre le risque d'être involontairement et indirectement associé à un massacre qu'aurait pu commettre Kadhafi sur Benghazi. Loin de se contenter d'assurer leur mission de protéger la population, les pays de l'OTAN ont transformé l'intervention pour se donner comme but un changement de régime. Les Brésiliens se sont sentis trahis, floués et peu respectés. Il y a par conséquent peu de chances que le Brésil achète finalement les Rafale français mais, au-delà de ce contrat important, les relations stratégiques entre les deux pays ont été mises à mal.

Un autre épisode a irrité les Brésiliens : celui de la visite de Michèle Alliot-Marie à Brasília, en février 2010, au moment même où Christine

Lagarde se rendait en Tunisie. Ils se sont alors sentis instrumentalisés pour des questions de politique intérieure française. Les Brésiliens, qui se tiennent informés, savaient en effet fort bien que MAM était une ministre en sursis, et ont compris qu'elle venait au Brésil pour masquer le fait qu'elle ne pouvait pas se rendre en Tunisie. Ils l'ont d'autant plus mal vécu que la France fut un des rares pays importants à n'être pas représenté par son ou sa ministre des Affaires étrangères lors de la cérémonie d'investiture de Dilma Rousseff, qui succéda à Lula, le 25 décembre 2010. De fait, à cette époque, Michèle Alliot-Marie était en vacances... en Tunisie. Les Brésiliens avaient apprécié en revanche la présence du ministre de la Défense et ancien Premier ministre, Alain Juppé.

Le Mexique

Il est du devoir de la France de défendre ses ressortissants en difficulté à l'étranger. Florence Cassez a été condamnée à soixante ans de prison au Mexique pour participation active à des enlèvements et séquestrations (une pra-

tique très développée au Mexique et à laquelle l'opinion est très sensible). La jeune Française ne cesse de clamer son innocence et ce dossier est bien relayé par la presse française. La justice mexicaine est soupçonnée d'avoir puni à tort une innocente pour protéger des policiers et plaire à l'opinion. Nicolas Sarkozy a demandé plusieurs fois à son homologue mexicain de faire preuve de clémence. Celui-ci a refusé, ne voulant pas paraître laxiste auprès de son opinion, qui plus est en cédant à une demande étrangère.

Le 15 février 2011, Nicolas Sarkozy déclare vouloir dédier l'année du Mexique en France, qui allait s'ouvrir, à Florence Cassez, demandant que chaque officiel qui aurait l'occasion de prendre la parole au cours des manifestations commence par évoquer la jeune femme. Fureur des autorités mexicaines, qui annulent leur participation et se plaignent que leur pays ne soit pas traité comme un État de droit ; le ministère mexicain des Affaires étrangères commente alors : « Il est vraiment surprenant qu'un chef d'État prenne une décision de politique exté-

rieure affectant les liens entre deux peuples et deux gouvernements en secourant une personne condamnée par la justice mexicaine pour des délits de nature particulièrement grave. »

Je n'ai aucun élément pour savoir si Florence Cassez est coupable ou victime d'une monstrueuse machination judiciaire. Dans le doute, il est normal que le chef de l'État protège notre compatriote¹⁸. Mais est-ce la bonne méthode ? Apparemment, cela n'a pas été suffisant pour permettre sa libération ou son rapatriement.

Comment la France aurait-elle réagi face à un comportement similaire à son encontre ? Obligatoirement fort mal, car c'est un véritable camouflet diplomatique.

A-t-on mis en balance les relations franco-mexicaines ? Était-il judicieux, pour un succès d'estime médiatique sur le plan interne et sans privilégier d'autres moyens d'action en faveur de Florence Cassez, de mettre en péril nos relations avec un pays émergent de cent sept millions d'habitants, dont la diplomatie est active

¹⁸ Mais un autre Français emprisonné suite à un procès litigieux et proclamant son innocence, Salah Hamouri, n'a pas eu le droit à un suivi aussi attentif de la part de l'Élysée.

depuis fort longtemps, avec lequel nous partageons des intérêts communs et menons une coopération ancienne de politique étrangère, qui plus est un des pays phares de l'Amérique latine ?

L'Afrique du Sud

Depuis l'abrogation de l'apartheid, la France et l'Afrique du Sud ont développé des relations de coopération politique poussées. L'Afrique du Sud se rappelle le rôle joué par les responsables et l'opinion français dans la lutte contre l'apartheid à partir des années 1980. Elle apprécie la volonté française de réformer le Conseil de sécurité de l'ONU pour permettre à Pretoria d'y obtenir un siège de membre permanent. La création du G20, pour laquelle Nicolas Sarkozy a beaucoup milité, permet à l'Afrique du Sud, seul pays de son continent à en être membre, de renforcer sa visibilité internationale et de se distinguer des autres pays africains. L'Afrique du Sud soutient également les propositions de taxation des transactions financières, ou encore les efforts français en faveur de la lutte contre le

changement climatique, avec en toile de fond le discours de Jacques Chirac lors du sommet de Johannesburg en septembre 2002. Les visites bilatérales entre les deux pays se sont depuis multipliées.

Après le discours de Dakar, en juillet 2007, Nicolas Sarkozy a reçu le soutien du président sud-africain au moment même où ces déclarations déclenchaient des polémiques dans les sphères intellectuelles africaines.

L'Afrique du Sud n'a cependant pas caché son désaccord à propos de la crise libyenne. Elle a voté la résolution 1973 visant à établir une zone d'exclusion aérienne pour protéger la population civile, mais a regretté par la suite que les Occidentaux l'aient transformée en intervention armée avec pour objectif le changement de régime. Pretoria avait d'ailleurs proposé une médiation entre les rebelles et les forces pro-Kadhafi, proposition qui n'a jamais été retenue par les pays occidentaux.

L'Afrique du Sud, comme tous les pays émergents, est hostile au concept d'ingérence. Par ailleurs, elle avait en mémoire l'aide que

Kadhafi avait accordée à l'ANC, force d'opposition du temps de l'apartheid. L'Afrique du Sud et Kadhafi étaient tout deux favorables à l'idée d'un certain panafricanisme.

Paris et Pretoria allaient également diverger sur la question de la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud regrettant la participation des forces françaises à la capture de Gbagbo. Les deux pays n'ont pas non plus la même appréciation du conflit au Proche-Orient.

Première puissance continentale, l'Afrique du Sud se pose en arbitre des conflits africains, ce qui la place objectivement en rivalité avec la France, notamment en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest.

Ce mélange de concurrence et de divergence d'analyse empêche un plus grand rapprochement entre Pretoria et Paris.

La Turquie

Les relations entre la France et la Turquie sont entachées par une brouille diplomatique regrettable, largement motivée par des considérations de politique extérieure.

Nicolas Sarkozy va très fortement s'opposer à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. « Pour revenir à la Turquie, la liberté de circulation des personnes et des biens avec l'Anatolie centrale, c'est une grande difficulté. Parce que l'on a quand même un problème d'intégration des musulmans qui pose la question de l'Islam en Europe. Dire que ce n'est pas un problème, c'est se masquer la réalité. Si vous faites entrer cent millions de Turcs musulmans, qu'est-ce qu'il en sera ? Et enfin, dernier point : la Turquie, c'est l'Asie mineure, et nous sommes en train de parler de l'Europe », déclare-t-il dans son interview-programme à la revue *Le Meilleur des mondes*, à l'automne 2006.

Par la suite, Nicolas Sarkozy n'a plus jamais justifié ouvertement son opposition à l'adhésion turque à l'Union européenne par le caractère musulman du pays. Lors de son débat avec Ségolène Royal, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2007, il déclare par exemple : « Si je suis élu président de la République, je m'opposerai à l'intégration

de la Turquie dans l'Union européenne [...] L'élargissement sans limites de l'Europe, c'est la mort de l'Europe politique. Ce n'est pas une question de démocratie, ce n'est pas du tout une question de musulmans ou d'Islam, c'est que la Turquie, c'est l'Asie mineure, ce n'est pas l'Europe. »

De façon plus curieuse, il poursuit : « Quand vous expliquerez aux habitants de la Cappadoce qu'ils sont européens, vous aurez fait une seule chose, vous aurez renforcé l'islamisme. »

S'il répète donc à plusieurs reprises que la place de la Turquie n'est pas en Europe, il n'explique plus son opposition que par des motifs géographiques. En janvier 2007, il plaide que « l'Europe doit se donner des frontières, tous les pays n'ont pas vocation à devenir membres de l'Europe, à commencer par la Turquie qui n'a pas de place dans l'Union européenne ». Au cours de sa campagne, Nicolas Sarkozy a demandé la suspension de toutes les négociations sur l'adhésion de la Turquie.

Il sera cependant plus pragmatique lorsqu'il assurera la présidence de l'Union européenne,

puisque huit des trente-cinq chapitres nécessaires à l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne seront ouverts durant cette période.

La question de l'adhésion de la Turquie crée des discordes entre les États-Unis et la France. Obama, qui n'a pas pourtant pas vocation à dessiner les frontières de l'Europe, plaide ouvertement et maladroitement en faveur de l'entrée de la Turquie dans l'Union.

En février 2011, Nicolas Sarkozy effectue son premier déplacement en Turquie, précisant qu'il le fait comme président du G20. Il ne restera que cinq heures sur place, ce qui sera vécu comme une offense par les responsables turcs.

L'entrée de la Turquie dans l'Union européenne est une chose. Répéter régulièrement et publiquement que la Turquie n'a pas sa place en Europe en est une autre. Les entreprises françaises, très présentes sur un marché en constante expansion, regrettent amèrement d'être pénalisées par ces déclarations à répétition de Nicolas Sarkozy. Angela Merkel, elle aussi très réticente vis-à-vis de la Turquie

(l'immigration turque est très importante en Allemagne), n'adopte pas des positions publiques aussi fortes.

Le refus du projet turco-brésilien de compromis sur le programme nucléaire iranien fut considéré comme blessant par Ankara. Les États-Unis, les pays occidentaux ainsi que la Russie et la Chine ont aussi contribué à torpiller ce projet, témoignant d'une réaction corporatiste des pays nucléaires et membres permanents du Conseil de sécurité, dont la France fait partie. Le Brésil, qui bâtissait un partenariat stratégique avec Paris, fut cependant encore plus atteint que la Turquie par ce refus.

L'insistance mise par Sarkozy, lors de son déplacement à Erevan en octobre 2011, à demander à la Turquie « de revisiter son histoire » à propos du génocide arménien, constitue une autre pomme de discorde. Certes, la Turquie doit se confronter à la question du génocide arménien. Elle ne pourra pas faire l'économie de cette remise en cause. Pour

autant, faut-il le lui demander de façon comminatoire, sur le sol arménien, dans une démarche qui ne peut qu'apparaître électoraliste en direction de la communauté arménienne française ?

Le 22 décembre 2011, l'Assemblée nationale votait une loi pénalisant la négation du génocide arménien. Le 23 janvier 2012 le Sénat en faisait de même. La promesse faite à Erevan était tenue. Le Parlement français est-il habilité à légiférer sur l'histoire des autres pays ? Ce n'est pas vraiment dans la tradition démocratique. Pourquoi, dès lors, ne pas adopter une loi pénalisant la négation du génocide des Amérindiens par l'empire espagnol, ou des natifs américains par les États-Unis ?

L'idée de faire l'Histoire est dangereuse politiquement. Faire celle des autres pays dénote un sentiment de supériorité qui n'est plus opportun à l'heure de la globalisation. Nous offrons ainsi l'image déplorable d'un pays prompt à donner des leçons, à juger l'histoire des autres plus facilement que la nôtre.

Si l'on souhaite que la Turquie se penche sur son histoire, est-ce la meilleure méthode ?

N'avons-nous pas au contraire créé une réaction de crispation et donné un coup de pouce aux ultranationalistes et aux négationnistes ? Que ferions-nous par ailleurs si le Parlement turc adoptait une loi pénalisant la négation du génocide vendéen ou des crimes de guerre de l'époque coloniale ? Nous serions scandalisés ! En reconnaissant le génocide arménien, la Turquie ne se diminuerait pas, elle se grandirait. Mais elle ne le fera pas sur l'injonction du Parlement français. Les députés qui ont adopté ce texte l'ont fait pour satisfaire des associations arméniennes. Il est tout à fait normal que celles-ci veuillent développer le devoir de mémoire par rapport au génocide dont leurs ancêtres ont été victimes, mais cela ne passe pas par la loi et, en privilégiant leur intérêt électoral, les parlementaires ont méconnu l'intérêt national. Nombre d'entre eux assurent d'ailleurs en privé que cette loi est contre-productive. La Turquie est un pays émergent, une puissance montante avec laquelle la France a des intérêts, non seulement économiques mais aussi et surtout politiques et stratégiques. Ils sont durablement

atteints par ce vote. Affirmer, comme l'on fait certains, que ce vote n'est pas un acte d'hostilité à la Turquie et que cela n'affectera pas les relations entre la Turquie et la France est une insulte à l'intelligence.

La France se prive de marges de manœuvres internationales sans aider, bien au contraire, à la réconciliation entre la Turquie et l'Arménie, ni à la reconnaissance du génocide arménien. Et qu'on ne vienne pas dire que la morale a conduit à négliger l'intérêt et à favoriser les principes, et donc qu'elle justifie ce vote : ici, ce ne sont pas les principes qui ont été privilégiés, mais bien l'intérêt électoral, au détriment de l'intérêt national. Peut-on faire dépendre notre politique extérieure du poids des communautés qui fondent la France, et se plaindre après cela du communautarisme ?

Conclusion

LA FRANCE SOUS CONDITIONS

Je ne suis pas un soutien inconditionnel de la France. J'aime mon pays. Je suis fier de nombre de ses accomplissements. J'apprécie ses paysages et ses monuments, son patrimoine culturel. Je vibre aux exploits de ses sportifs. Je sais qu'il peut jouer un rôle positif sur la scène mondiale. Mais je sais aussi que des pages sombres ont alterné avec des heures plus glorieuses, que si la France a engendré des héros, elle a aussi généré sa part de salauds. Elle a pu être une

source d'inspiration et d'enthousiasme pour les autres nations, mais elle a parfois contribué à leur malheur.

J'aime mon pays à condition de pouvoir être fier de lui. Ma nationalité ne suffit pas à l'être. Il faut de surcroît que le regard des autres soit positif, que les accomplissements soient bénéfiques au plus grand nombre. L'intérêt national ne se défend pas au détriment des autres, mais avec eux.

Je crois, au contraire, que ceux qui se prétendent « inconditionnels » de la France – ou de tout autre pays – le desservent en ayant une vue égoïste et étroite. L'heure de la globalisation oblige au regard panoramique, à la vision à 360 degrés. Être inconditionnel conduit à réduire la réflexion, voire à l'interdire, à diminuer le sens critique, et donc à occulter les correctifs et aménagements à apporter nécessairement à une politique. Si le dénigrement systématique – ou l'autodénigrement – est à bannir, l'exaltation n'est pas plus productive.

Un patriotisme raisonnable et efficace est donc, en cette période de globalisation, indisso-

ciable d'un certain internationalisme. L'absence de dosage subtil entre les deux conduit à l'échec.

Bref, j'aime la France, mais sous conditions. À condition qu'elle soit elle-même, qu'elle respecte et qu'elle applique les valeurs qu'elle proclame, que son action soit en adéquation avec son discours, qu'ils soient l'un et l'autre universels et universalistes. La France est elle-même si elle est utile aux autres.

C'est à cette seule condition que la France peut peser plus que son poids. C'est ainsi qu'elle l'a fait dans le passé. Aujourd'hui encore moins qu'hier, les autres peuples n'ont pas vocation à nous admirer sur notre seule bonne renommée. Lorsque des responsables politiques justifient des décisions qu'ils ont prises au nom de la grandeur de la France, qui croient-ils convaincre ? Cela ne peut qu'amuser, et plus sûrement encore agacer, en dehors de nos frontières.

Par définition, la grandeur de la France ne fait pas vibrer les autres peuples. Certains

responsables français, n'élargissant pas leur regard, ne s'en rendent pas compte.

Si des nations étrangères ont admiré la France, c'est qu'elle incarnait quelque chose qui la dépassait, une cause universelle. Qu'elle ne défendait pas seulement un point de vue national. Pourquoi, sinon, d'autres peuples auraient-ils éprouvé de la sympathie ou de l'admiration à notre égard ? Comment la France peut-elle espérer séduire en dehors si elle ne regarde qu'elle-même ? Qu'elle se replie sur elle-même ? Mais rester soi-même, défendre ses propres intérêts, tout en étant porteur de causes plus larges, est possible. Les deux objectifs ne sont pas incompatibles.

L'amour porté à son pays n'oblige pas à un aveuglement suiviste face aux gouvernements qui le dirigent. Parfois même, il implique l'inverse. Le vrai patriote n'hésitera pas à critiquer les autorités s'il estime qu'elles desservent l'intérêt national, affaiblissent le pays ou abîment son image.

Qui servait le mieux les intérêts nationaux pendant la guerre d'Algérie : l'OAS ou ceux qui

militaient pour l'indépendance du peuple algérien ? Les premiers se réclamaient de l'intérêt national tout en contribuant à affaiblir le pays. Les seconds ne s'en réclamaient pas mais ils lui ont été utiles.

Un nationalisme trop étriqué est contre-productif. La recherche sans réserve de l'intérêt national isole et dessert le but recherché, en liguant les autres contre nous. Pour autant, nous n'avons pas à renoncer à défendre nos droits et nos intérêts. Les autres peuples le font, pourquoi devrions-nous nous l'interdire ? Tout est donc une question de subtil dosage. Et pour cela, il faut prendre en compte le point de vue de l'autre – pas nécessairement pour s'y conformer, mais pour le connaître, l'intégrer dans l'équation générale et déterminer le mieux possible l'équilibre entre nos intérêts et ceux d'autrui, ceux qui peuvent apparaître légitimes, ceux qui semblent illégitimes.

La gauche doit renouveler sa réflexion sur la puissance. En général, elle n'aime pas ce concept. La puissance, pourtant, n'est pas forcément agressive. Elle peut être servir le plus

grand nombre, si elle est mise en œuvre au profit du droit et de façon multilatérale. Elle peut être respectueuse des autres. Tzvetan Todorov¹⁹ avait inventé le concept de « puissance douce » à propos de l'Europe, c'est une piste intéressante. La puissance peut être mise au service d'un projet collectif. Pourquoi dès lors s'y opposer par principe ?

La droite doit élargir sa réflexion sur l'intérêt national, dont la défense prend d'autres voies aujourd'hui. Le mettre constamment en avant est contre-productif. L'ambition passe par la modestie et la défense de ses intérêts s'entretient par le goût des autres.

La question du déclin français constitue un débat récurrent. Peu de peuples s'interrogent sur la place de leur pays dans le monde comme le fait le peuple français. La France a été la première puissance mondiale au XVIII^e siècle. Elle ne l'est plus. La soif de grandeur de Louis XIV et de Napoléon, tout comme l'absence de vision

19 Tzvetan Todorov, *Le Nouvel Ordre mondial*, Paris, Robert Laffont, 2003.

de Louis XV et de Louis XVI, ont contribué à son déclin relatif.

Louis XIV, c'est le roi Soleil, Versailles et, en même temps, celui qui fédère contre nous des coalitions de pays étrangers – il laissera à sa mort un pays exsangue. Napoléon, c'est à la fois Austerlitz et Waterloo.

La France est relativement plus faible qu'au XVIII^e siècle, mais elle est en bien meilleur état qu'au cœur de la Guerre de Cent ans, qu'après la défaite de Sedan, qu'en juin 1940 ou qu'après Diên Biên Phu.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Quelles seront les marges de manœuvre de celui qui sera élu président le 6 mai 2012 ? La France a-t-elle encore un rôle à jouer sur la scène internationale ? Quel est le bilan diplomatique de Nicolas Sarkozy ? Sa vision du monde est-elle compatible avec les rapports de force réels ? Voici quelques questions auxquelles ce livre va tenter d'apporter des éléments de réponse.

J'espère que celui qui sera élu le 6 mai 2012 aura une véritable vision de la France, du

monde et du rôle que la France peut y jouer. J'espère qu'il pourra rendre à la France sa visibilité et sa popularité.

Achevé d'imprimer
XXXX
Dépôt légal : janvier 2012